

land

Kirchberg année zéro

La grande expropriation de 1961 comme traumatisme originel des propriétaires fonciers. Une documentation

Intérêts en conflit

La Grande Duchesse est récompensée par une éminence de l'ONU et prend pied dans la politique internationale. Aucun rôle ne lui est prêté au niveau national. Explications

Digitale Botschaften in Luxemburg

Über Daten mit Diplomatenstatus und ihre Bedeutung für das Großherzogtum

„Impfen? Vorher kündige ich“

Der Druck auf Menschen ohne Corona-Impfung wächst. Doch bei vielen Impfverweigerern dürfte auch das nur wenig helfen. Wer sind diese Ungeimpften?

Alles wird besser

Impfen, testen und in der Schule auch mal die Maske abnehmen. Die Regierung setzt auf eine ziemlich „normale“ *Rentrée*

Foto: Sven Becker





© Photothèque de la Ville de Luxembourg - Jean Schmitz

Kirchberg année zéro

Bernard Thomas

La grande expropriation de 1961 comme traumatisme originel des propriétaires fonciers. Une documentation

Pancarte placée sur un champ au Kirchberg, 1962

Il y a soixante ans, le 16 août 1961, la loi relative à la création du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau du Kirchberg (Fuak) était publiée au Mémorial. Pourtant, l'anniversaire n'est pas célébré. Peut-être parce que l'origine de la ville nouvelle est considérée comme vaguement honteuse. L'urbanisation du plateau marque la plus vaste opération d'expropriation foncière depuis la vente des biens nationaux en 1797. Dans *Fuak – Histoire d'un mal aimé*, son ancien président, Fernand Pesch, constate que « dès sa naissance, le Fuak se voyait confronté à une adversité quasi-généralisée dans certains milieux de la population. » Cette hostilité aurait poursuivi l'établissement public « durant des décennies », et Pesch dit la comprendre : « Le respect de la propriété privée a toujours été considéré par les Luxembourgeois, essentiellement d'origine agraire, comme 'sacré' ». Dans les sixties, les champs maraîchers du Kirchberg se transformèrent en champ de bataille judiciaire et symbolique. D'un côté, le rêve technocratique d'un urbanisme d'État « moderne » et « efficace » (donc monofonctionnel) ; de l'autre, le cauchemar des propriétaires qui s'estimaient victimes d'une « Umsiedlungsaktion » menée avec « une violence dictatoriale ».

Le gouvernement luxembourgeois saute le pas en 1961 et décide de s'assurer la mainmise sur le foncier : 360 hectares de terrains, soit quasiment l'ensemble du plateau du Kirchberg. Dans un pays marqué par l'atavisme terrien, ce fut un acte inouï de volontarisme foncier. À relire les débats parlementaires du 13 juillet 1961, on est frappé que l'expropriation ne déclencha guère les passions des députés. Dans son avis, le Conseil d'État avait rappelé l'impératif d'« empêcher les spéculations immobilières qui seraient la suite de la création d'une voie d'accès de

« Il n'est que juste que l'Administration, qui a créé la plus-value, en profite et que les propriétaires ne s'enrichissent pas à son détriment » (Conseil d'État, 1896)

communication directe avec la capitale ». Ce serait à la collectivité de « profiter de la plus-value immédiate résultant des travaux qu'il exécute et qui sont à sa charge ».

L'exposé des motifs cite un ancien avis du Conseil d'État : « Il n'est que juste que l'Administration, qui a créé la plus-value, en profite et que les propriétaires ne s'enrichissent pas à son détriment. » Et de donner la couleur : Il faudrait « récupérer une partie de la dépense » en revendant « l'excédent de terrains ». En 1961, cela apparaissait comme une évidence aux décideurs politiques : Il fallait empêcher que les investissements publics soient captés par les propriétaires privés sous forme de plus-values foncières. Pour libérer la capitale de son statut de bourgade

de province, le gouvernement était prêt à jeter un pont de 350 mètres au-dessus du Pfaffenthal et à construire une autoroute, sinistrement moderne, sur le Plateau. Mais il refusait catégoriquement que ces 400 millions de francs investis finissent par transformer des familles de maraîchers en grandes fortunes foncières. La solution retenue fut radicale : L'État s'appropriait leurs terrains contre « une juste indemnisation ».

Pour justifier le caractère d'« utilité publique » de l'expropriation, le gouvernement n'avança pas seulement la création d'une « base matérielle pour sa politique du siège [européen] », mais également le besoin de construire « un grand nombre de lotissements destinés à des habitations privées » : « La mise à disposition d'une superficie importante aux particuliers mettra un frein énergique à la hausse excessive des terrains à bâtir situés sur la périphérie de la ville et contribuera dès lors à l'assainissement du marché immobilier ».

Du barrage d'Esch-sur-Sûre à l'aéroport du Findel, en passant par le port de Mertert, les grands projets d'infrastructure de l'après-guerre avaient nécessité quelques recours à l'expropriation. Mais l'intervention au Kirchberg fut d'une autre ampleur ; elle exprima une nouvelle stratégie foncière. Certains députés chrétiens-sociaux s'interrogèrent timidement sur la nécessité d'exproprier 360 hectares, alors que d'évidence cette surface gigantesque excédait de loin les besoins immédiats et futurs. (Même aujourd'hui, les institutions européennes n'occupent que 80 hectares du plateau.) Le rapporteur du projet de loi, Camille Linden (DP), présenta cette échelle comme « la seule praticable et équitable » pour « enrayer toute spéculation particulière » et « stabiliser le marché immobilier ». Et de rassurer : « Les propriétaires actuels ne seront nullement frustrés et auront la certitude d'une part d'une juste et préalable indemnisation, et d'autre part la possibilité, primo de s'arranger avec l'administration [...], et secundo, en cas de non-arrangement, d'exercer leur recours en bonne et due forme devant les tribunaux compétents. »

Les députés socialistes voyaient déjà des spéculateurs immobiliers à l'œuvre. « D'Spekulanten hunn sech dra gemëscht », s'écriait ainsi Nic. Biever (LSAP) lors du débat parlementaire. Il ne faudrait pas « les laisser faire, well soss ass et eriwwer ». L'ancien ministre et notable socialiste Victor Bodson critiquait la lenteur administrative : « On aurait dû aller plus vite. Malheureusement, il y a eu un retard extrêmement regrettable, mais précisément l'État laisse une très large marge à la spéculation ». Le Premier ministre Pierre Werner (CSV) intervint et tenta de rassurer : « L'administration n'aura pas à ratifier les prix de spéculation. »

Certains députés de droite, dont Jean Winkin (CSV), s'inquiétaient de ce que l'expropriation du plateau du Kirchberg allait constituer « un précédent pour d'autres réalisations futures ». Rétrospectivement, il apparaît comme ironique que les seuls à avoir voté contre l'expropriation aient été les communistes. Le député Dominique Urbany trouvait que l'urbanisation du Kirchberg revenait trop chère, et puisa dans la vulgate populiste de l'argent du contribuable... « an d'schaffend Vollek muss blechen ». Sept ans plus tard, le leader du KPL revenait à la charge, cette fois-ci pour critiquer « une enclave internationale ou européenne ici sur notre territoire luxembourgeois ».

L'État payait 330 000 francs l'hectare aux propriétaires, une somme à laquelle pouvaient s'ajouter une « indemnité pour perte de revenu » et une autre pour « valeur morale », le tout cumulant à quelque 660 000 francs. En octobre 1964, l'architecte-urbaniste de l'État, Henri Luja, expliquait au *Land* que ce montant, qu'il désignait de « relativement élevé », ne serait accordé qu'aux propriétaires exploitant leurs terres. « Si le propriétaire du fonds ne cultive pas lui-même sa terre, s'il la laisse en friche ou n'en tire profit qu'en la cédant à fermage, il n'aura droit qu'à la valeur du terrain nu estimée actuellement à 330 000 francs l'hectare ». Par rapport aux prix qui se payaient alors dans les prés de Merl, à l'autre bout de la Ville, ces montants devaient paraître ridicules : « Un hectare ici pour trois ares là-bas, voici la justice néo-luxembourgeoise », commentait le *Land* au printemps 1962.

Tout au long du XX^e siècle, le plateau solitaire du Kirchberg avait servi de surface de projection aux urbanistes. En 1905, le consortium financier Omnium proposait d'y construire un gigantesque Casino supposé attirer la haute société européenne et transformer la Ville de Luxembourg en nouveau Monte Carlo. En 1943, l'occupant nazi y projetait une « Stadlandschaft » teutonique pour 100 000 colons du « Altreich », le tout centré autour d'un gigantesque « Kreisforum » servant à des défilés propagandistes. En 1961, le gouvernement luxembourgeois rêvait d'un « district entier d'administration européenne ». Le ministre des Travaux Publics, Robert Schaffner (DP), fit l'éloge du « magnifique esprit de pionnier » et tira un parallèle avec la le pont Adolphe et la naissance du plateau de la Gare « avec ses terrains vierges ». « Pour une fois la possibilité nous est offerte de faire une grande œuvre d'urbanisation », conclut Pierre Werner le débat parlementaire.

« Als Planer finde ich, dass die Enteignung auf Kirchberg eine der fortschrittlichsten Handlungen einer luxemburgischen Regierung war », s'enthousiasma l'architecte-urbaniste Guillaume (Will) Erpelding en mars 1965 dans les colonnes du *Land*. « Hier lassen sich nun nach allen Regeln der Kunst, nach den letzten Erkenntnissen des Städtebaus, Planungen zum Nutzen der Allgemeinheit ohne äußere Schwierigkeiten verwirklichen. » Puis, de s'aventurer sur une pente glissante : « Wenn wir das Verhältnis vom Nutzen für dreihunderttausend Luxemburger zu den paar Besitzern betrachten, stellt sich kaum noch die Frage zu wessen Gunsten wir die Demokratie auslegen sollen. »

Les propriétaires étaient les grands absents de ces rêves technocratiques de 1961. S'ils font de brèves apparitions dans les discours politiques, c'est en tant qu'abstractions : tantôt comme « spéculateurs » à surveiller et à punir, tantôt comme anachronismes qu'il suffira de « raisonnablement » indemniser. Le Kirchberg était le potager de la Ville, des légumes et des choux blancs y étaient cultivés, et on y fabriquait de la choucroute. En 1932, le feuilletoniste Batty Weber livrait ses impressions d'une promenade dominicale : « Autour des maisons s'étendent les champs de terre brune, aussi loin que porte le regard, et on croit qu'il est impossible que cette étendue de terre soit travaillée par quelques personnes qui vivent dans des fermes éparpillées ». À un pays qui se voulait moderne, ces maraîchers devaient apparaître comme des survivances d'un monde révolu. Soixante ans plus tard, on aurait plutôt tendance à voir dans leurs réseaux



© Photothèque de la Ville de Luxembourg - Jean Schmitz

courts de commercialisation et de distribution un modèle de résilience alimentaire.

En 1962, les propriétaires du Kirchberg partent à la contre-offensive. L'histoire aura finalement peu retenu de leur révolte. On en retrouve quelques traces éparées dans la monographie *Kirchberg 1961-2001* d'Ina Helweg-Nottrot. Un ancien inspecteur du ministère des Travaux Publics s'y remémore une « petite anecdote » : « Un jour où j'étais au Kirchberg pour prendre des photos, le propriétaire m'a poursuivi avec sa fourche. Heureusement, mon chauffeur avait ouvert les portières de la voiture, et nous avons pu partir vite. »

Dans une série d'articles parus au printemps 1962 dans le *Land*, l'essayiste Marcel Engel fustigeait une « bauerliche Ausrottung » : Les maraîchers seraient « bis in den Lebenskern getroffen ». Il s'en donne à cœur joie de styliser le conflit du Kirchberg en Grande Jacquerie : « Die Bauern, die zum Angriff blasen gegen die Vögte, haben als Lösung ein scharfes Kampfwort gewählt : Auf gegen die Feinde, die unsern Stand ausrotten, die unsere Hütten und Herden zerstören ! » Mais, sur le fond, son argumentaire restait prosaïque : Pourquoi refuser aux paysans du Kirchberg ce qu'on accordait aux paysans de Merl et de Strassen, demande-t-il, à savoir « den stetig steigenden Wertzuwachs selbst einheimen für sich und ihre Kinder ». Ce qui choquait particulièrement le lobby des paysans, c'est que l'État revende les terrains du Kirchberg aux privés, et s'arroge ainsi des « gains de spéculation » sur le dos des paysans. Pour financer les infrastructures publiques, l'État se serait transformé en « agent immobilier », critiquait le *Lëtzebuurger Bauer*. « Il faut s'opposer par tous les moyens à l'introduction de pareille morale dans les affaires de l'État. Même dans les pays communistes, on n'a nulle part procédé avec une telle insolence ».

Entre sa création et aujourd'hui, le Fuak a vendu 81,3 hectares de terrains en pleine propriété, soit 22 pour cent de sa réserve historique. Une manne qui a permis de financer les lourds travaux d'infrastructures. Cette lente liquidation du stock foncier aura également fait le bonheur de la Deutsche Bank, d'EY, de KPMG, d'Arendt & Medernach ou encore de RTL-Group qui ont pu lancer des promotions immobilières sur des anciens champs de maraîchers. Le Fuak a renoncé à cette pratique mercantiliste, et mise désormais sur les bails emphytéotiques et les droits de superficie (27 hectares des terrains sont actuellement loués). Il s'agirait de lutter contre la spéculation et « conserver sa ressource foncière » sur le long terme, lit-on dans le rapport annuel de 2019. (Cette année-là, le Fuak a collecté 108 millions d'euros en loyers.) Au bout de soixante ans, le Fuak dispose encore de 57 hectares de terrains mobilisables, principalement situés dans la partie du Kuebierg, perché au-dessus de Dommeldange.

Les propriétaires de 1961 se présentaient comme victimes collatérales du « Vater Staat » et de son « arbitraire inouï ». Mais ils devaient d'abord désamorcer le soupçon d'être des méchants spéculateurs. Par une lettre ouverte publiée dans le *Wort* en mars 1962, ils s'introduisent comme « citoyens pacifiques et attachés aux traditions », de braves Luxembourgeois « sans prétentions » : « Wir Kirchberger wohnen seit Menschengedenken zufrieden auf unserm Plateau, nicht anders bekannt als ehrsame Leute, die nicht nur ihr Leben machten, sondern durch gesunden Sinn, Fleiß und Sparsamkeit ihre Existenzmöglichkeiten zu verbessern und ihren Besitz nach bestem Können zu bewirtschaften suchten. » À peine vingt ans après l'Occupation nazie, les propriétaires se revendiquent de la tradition, encore récente mais déjà mythique, de la Résistance : « Dass aber ein guter Luxemburger Diktaturgewalt mit Resistenz erwidert, ist ja rühmlich bekannt. » Or même ces propriétaires récalcitrants avaient intégré l'idée que la valorisation de leurs terrains était tributaire des infrastructures publiques : comme compromis, ils proposaient donc au gouvernement l'introduction d'une « Wertzuwachssteuer ».

Deux ans plus tard, en octobre 1964, le *Land* critique « die wenigen Kleingrundbesitzer, [die] plötzlich den Wert ihres verwahrlosten Gartenstückes ins Unendliche steigen sahen » et critique « die berufsmäßigen Bodenspekulanten – die, wie es sich in ihrem Gewerbe ziemt, schon frühzeitig von dem Bauprojekt Wind bekommen hatten und größere Summen auf dem Kirchberg festfrieren ließen ». Le « Groupement d'intérêts Kirchberg » exigera un droit de réponse. Les propriétaires y jurent que la zone à exproprier appartiendrait à « alteingesessene Bauernfamilien und Eigentümer ». Les « Güterspekulanten » ne seraient apparus que sur le tard, après l'annonce de l'urbanisation, et rachèteraient désormais les rares parcelles situées en-dehors du périmètre exproprié, déboursant jusqu'à 2 millions de francs l'hectare. Que le Fonds Kirchberg ait « généreusement » proposé aux jardiniers de se réinstaller (les lésés parlent de « Umsiedlungsaktion », un terme aux connotations funestes) à proximité de la station d'équarrissage de Hunsdorf, n'arrangeait pas les choses. La corporation des équarisseurs (« Abdecker ») comptait historiquement parmi les groupes plus marginalisés.

Il faudra plus de treize années au Fuak pour conclure les 137 transactions et rassembler 362,54 hectares. Pour un cinquième des terrains, les propriétaires furent finalement expropriés. La majorité se résigna donc à accepter l'offre de l'État. On peut suivre ce lent assemblage du puzzle foncier dans la presse de l'époque. En avril 1962, l'État n'avait réuni que 38 hectares, dont une grande partie appartenait à une Sœur carmélite originaire du Kirchberg (eine « wohlhabende Bauernerbin », écrivait alors le *Land*) à laquelle la mère supérieure aurait recommandé de vendre.

La loi spéciale de 1961 était censée rendre « plus expéditive et plus efficace » la procédure d'expropriation au Kirchberg. Le législateur pensait ainsi se libérer du carcan de la loi sur les expropriations de 1859. Empreinte de l'esprit libéral et propriétaire de l'époque, elle était surtout hyper-procédurière. En 1978, le député social-démocrate Henry Cravatte la décrivait comme

« Dass aber ein guter Luxemburger Diktaturgewalt mit Resistenz erwidert, ist ja rühmlich bekannt »
(Propriétaires du Kirchberg ;
Luxemburger Wort,
17 mars 1962)

« un terrain d'exercice pour des juristes sagaces, rompus à l'art de fendre les cheveux en quatre et de déceler des nullités de procédure ». La loi spéciale de 1961 tentait de faciliter la procédure en introduisant un article garde-fou : « Aucune nullité pour vice de forme ne pourra être opposée sauf s'il est justifié que l'inobservation de la formalité même substantielle aura eu pour effet de porter atteinte aux intérêts de la partie qui l'invoque. »

Or, la loi se révéla être mal-ficelée et les refuzniks du Kirchberg trouvèrent leur avocat franc-tireur en la personne de Max Baden. Celui-ci réussit à faire échouer des procès « à cause d'une virgule mal placée », se rappellera, non sans un certain respect, un ancien inspecteur du ministère des Travaux Publics. En 1968, le *Land* évoquait un « Rattenschwanz von Prozessen », plus motivés par « le sens des affaires que par l'amour de la justice ». (En même temps, le *Land* restait sceptique par rapport au principe même de l'expropriation : « Ein Enteignungsverfahren kann einen Menschen zur Verzweiflung treiben. Deshalb war auch zu allen Zeiten die Enteignung ein Attribut totalitärer Staaten : Hitler enteignete rücksichtslos Juden und Umsiedelte, politische Gefangene und Geisteskranke. Nasser und Ben Bella enteignen am laufenden Band. »

Une avalanche de procès ensevelissait les tribunaux. « Les juridictions ont eu tendance à interpréter restrictivement les dispositions nouvelles dérogatoires », se plaignait le député LSAP, Adrien van Kauenbergh, en juin 1968. Son collègue Nic Mosar (CSV) évoquait quelque 83 hectares du plateau de Kirchberg pour lesquels des litiges seraient toujours en cours. « Pour mettre fin à toutes les controverses possibles », le gouvernement tenta de rectifier le tir en juin 1968. Les débats à la Chambre furent très techniques, et entièrement dominés par les juristes. Seul le syndicaliste Marcel Schlechter (LSAP) osa quelques réflexions de principe : « D'Zäit vun haut verlaangt awer en Êmdenken an der Gestaltung vum Eegentum a vum Eegentumsrecht u Grond a Buedem ». Le futur ministre des Travaux Publics en appela vaguement à une « nouvelle et saine politique foncière ».

Dès avril 1962, le *Land* qualifiait le siège européen de « Wunderplan » et de « chimère ». Six ans plus tard, il constatait que Bruxelles avait remporté la course : « Der Traum von der Europahauptstadt ist ausgeträumt ». La majeure partie des institutions avaient pris leurs quartiers permanents dans la capitale belge. Aux yeux des politiciens autochtones, la perspective du Luxembourg comme « district fédéral », avait suscité autant

d'euphorie que d'angoisses. En 1980, *The Economist* revenait sur les appréhensions identitaires d'une « invasion européenne » et d'une « Überfremdung » : « Les adversaires de la centralisation, issus pour la plupart des cercles conservateurs, craignaient surtout le trop fort apport d'étrangers au pays. Que la centralisation du siège de la Communauté à Luxembourg, avec un afflux prévisionnel à l'époque de 3 000 à 4 000 fonctionnaires étrangers, conduirait à 'étouffer le particularisme national'. »

Le motif principal de l'expropriation semblait désormais caduc. Le *Land* se moquait ouvertement de l'architecte-urbaniste de l'État, Guillaume Erpelding, qui avait détaillé à la *Revue* ses visions d'« une skyline [au Kirchberg], c'est-à-dire une silhouette agréable s'érigeant vers le ciel – une sorte de Mini-Manhattan ». Les institutions européennes n'auraient pas besoin d'autant de bureaux, rétorquait le *Land* : « Man muss tatsächlich fragen, ob es von 'öffentlichem Nutzen' ist, Wohnraum zu planen für 10 000 Personen, während augenblicklich und auch auf lange Sicht keine brennende Nachfrage besteht. »

Le deuxième *boost* du Kirchberg débute par un coup de frayeur. Quand, à la fin des années 1980, la Deutsche Bank signe une option pour racheter l'immeuble Neuberg, les responsables politiques sentent instinctivement que cela ne présage rien de bon. L'ancien Premier ministre Jacques Santer (CSV) se rappelle sa peur que « si on laissait faire, la Grand-Rue finirait détruite du début à la fin ». Il aurait convaincu Ekkehard Storck, le CEO de la Deutsche Bank Luxembourg, de s'établir en pleine pampa, sur le boulevard Konrad Adenauer. Inauguré en 1991, le palais pimpant de la Deutsche Bank (avec ses huit mini-coupoles, il ressemble à un village touareg) déclencha une migration de masse vers le Kirchberg. Jacques Santer dit avoir été confiant que « l'esprit grégaire des banques » allait jouer : « C'est-à-dire, là où l'une s'installe, les autres suivent ».

Dans le conscient collectif des propriétaires, la conquête du Kirchberg a laissé des traces indélébiles. Pour de nombreuses familles paysannes, elle confirmait la croyance ancestrale que l'État, c'était l'ennemi. « C'est un autre groupe sanguin, expliquait l'urbaniste Christine Muller récemment au *Land*. Vendre à l'État, c'est quelque part être traître, c'est passer un pacte avec les 'communistes'. Pour de nombreuses familles, cela reste inconcevable ». Jacques Santer se rappelle avoir conduit en 1968 le Premier ministre à une réunion électorale à Neudorf. Des propriétaires lésés du Kirchberg attendaient Pierre Werner devant la porte du café, « et il avait toutes les peines d'entrer dans la salle... *Dat war décke Kaméidi*. » Santer loue le « courage » des décideurs politiques de l'époque et rappelle que « parmi les réclamants, il y avait beaucoup de gens de mon parti... »

La genèse du Fuak provoquait un malaise jusqu'au sommet de celle-ci. Dans ses mémoires, Fernand Pesch évoque brièvement son rapport ambigu aux « antécédents » de l'établissement public qu'il présida entre 1982 et 2004. Issu d'une famille paysanne, « où le respect et la protection de la propriété privée ont toujours été considérés comme l'un des droits fondamentaux du citoyen », il se serait senti « émotionnellement solidaire » des gens qui avaient « crié leur indignation et leur colère » face aux « iniquités voire aux injustices ». Mais Pesch admet aussi qu'« objectivement », la décision gouvernementale de 1961 avait « ouvert une perspective d'une portée extraordinaire ». En juillet 2020, la vente de quatre hectares de terres labourables sur le Laangfur, un des rares coins du plateau Kirchberg à ne pas avoir été expropriés en 61, avait fait entrevoir une histoire alternative de l'urbanisation du Kirchberg. Le promoteur Nico Arend et la holding de Lalux ont déboursé 180 millions d'euros pour racheter le terrain à deux lointains descendants d'un maraîcher : une nouvelle dynastie rentière naissait ainsi ex-nihilo.

Dans les années 1950-1960, plutôt que d'affronter les grands et petits propriétaires privés, le gouvernement avait préféré raser 250 hectares de forêts pour y installer les usines de Dupont de Nemours, Delphi et Goodyear. Un rappel de la vente de la forêt communale de Belval (90 hectares) aux sidérurgistes allemands en 1909. Dictée par la politique du siège, la constitution d'une énorme réserve foncière au Kirchberg marqua une rupture, et rappelle la « démocratie autoritaire » de Singapour dont quasiment l'ensemble du territoire était passé en possession de l'État entre 1965 et 1988. Mais bien que le gouvernement et les communes luxembourgeoises créeront des zones industrielles dans les années 1970-1980, une intervention à l'échelle orgueilleuse du Kirchberg ne se reproduisit plus.

Le géographe à l'Uni.lu, Markus Hesse, voit dans l'expropriation « un fétiche » du débat politique luxembourgeois : « Die Fraktion pro-Eigentum will Angst machen, die Gegenseite ruht sich auf dieser Forderung aus, von der sie wissen, dass sie nie oder nur sehr selten kommen wird. » Pourtant, le cadre normatif n'est pas plus restrictif au Luxembourg qu'il ne l'est en France ou en Belgique. Ce sont plutôt les juges qui se montrent plus sévères. En février 2003, la Cour constitutionnelle avait ainsi gelé toutes les expropriations. Les magistrats avaient fait une lecture « très étroite » (ou très propriétaire) de l'article 16 de la Constitution : « Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, dans les cas et de la manière établis par la loi et moyennant une juste et préalable indemnité ». Ce « préalable » posa problème : Jusque-là, l'État luxembourgeois s'en accommodait facilement, en consignait une indemnité provisoire, dans l'attente des avis d'experts et du verdict des juges, qui tombaient quelques années plus tard. Alors que les constitutions française et belge comportent le même passage, le Conseil constitutionnel à Paris et la Cour d'arbitrage à Bruxelles en ont toujours fait une lecture très flexible. Les juges luxembourgeois collaient, eux, au sens littéral du texte : Le paiement intégral devait précéder l'envoi en possession du bien exproprié. Point barre. Dans la pratique, ils rendaient ainsi impossible toute expropriation.

La Chambre des députés réagit quatre ans plus tard : Elle biffa tout simplement le mot « préalable » de l'article 16 de la Constitution. Le débat parlementaire fut dépassionné et technique : Il fallait maintenir la possibilité de l'expropriation, quitte à ne l'appliquer que dans les cas « urgents » et « exceptionnels ». Un consensus partagé par le Conseil d'État qui avait souligné dans son avis que « la notion de propriété n'a plus la signification exclusive et sacrée qui lui fut réservée au XIX^e siècle. » Dans un article publié l'année suivante dans *Pasicrisie luxembourgeoise*, Georges Ravarani, alors président de la Cour administrative, ne cacha pas son amertume : « Le pouvoir politique a saisi le taureau par les cornes. Selon un scénario bien rodé, consistant non pas à changer la loi pour l'adapter à la Constitution, mais à adapter la Constitution à la loi – quoi de plus naturel dans un pays qui change la Constitution trois fois par an. »

En avril 1962, le *Wort* s'inquiétait que le critère d'« utilité publique », justifiant l'expropriation, pouvait désormais être interprété de manière « aussi élastique ». Soixante ans plus tard, l'utilité publique est régulièrement reconnue pour la construction de routes et de rails ; mais elle n'est jamais invoquée pour la construction de logements publics. En France, la notion a été étendue tout au long du XX^e siècle pour recouvrir la construction de logements pour familles nombreuses (1935), la rénovation urbaine (1958) ou la constitution de réserves foncières en prévision de l'extension d'agglomérations (1967). Au Luxembourg, aucun parti politique semble vouloir se brûler les doigts en soulevant cette question. ●



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Jean Schmitz

LEITARTIKEL

Wissen, was man will

Peter Feist

Die kommunalen Bauperimeter zu erweitern, damit durch Zufuhr von mehr Bauland die Wohnungspreise sinken, wird seit Jahren immer wieder in die politische Debatte geworfen. Im Sommer 2013 etwa war „eine weite Öffnung“ der Perimeter ein Wahlversprechen von LSAP-Spitzenkandidat Etienne Schneider. Im Frühjahr 2015 prophezeite der CSV-Abgeordnete und Ex-Innenminister Michel Wolter im *Land*, „nur in Innenräumen bauen zu wollen, wird jämmerlich scheitern“, man müsse auch „auf die grüne Wiese“. Die DP versprach 2018 in ihrem Wahlprogramm, die Perimeter „über Baulandverträge zu erweitern“.

An diesen Ideen ist etwas dran. Der Baulandvertrag gelangte ins Koalitionsabkommen der Regierung, ein Gesetzentwurf der Innenministerin soll ihn einführen. Dann würde Ackerland im Flächennutzungsplan (PAG) einer Gemeinde erst zu Bauland, nachdem der Besitzer sich vertraglich verpflichtet hat, es innerhalb einer Frist tatsächlich zu bebauen. Falls nicht, würde das Grundstück im PAG wieder zur Grünfläche zurückgestuft.

Doch das reicht nicht, wenn das politische Ziel wirklich darin besteht, mehr „erschwinglichen“ Wohnraum zu schaffen. Wer das will, braucht einen landesweit koordinierten Ansatz zum Aufbau einer öffentlichen Grundstücksreserve.

Zum Teil gibt es ihn: Über den vergangenen Jahr eingerichteten staatlichen Wohnungsbauspezialfonds kauft ein von Finanz- und Wohnungsbauministerium geführtes Komitee Grundstücke auf. Dass es sich dabei in erster Linie um Ackerland handelt, ist klar: Als Bauland ausgewiesene Flächen zu kaufen, ist viel zu teuer. 2020 gab der Fonds 81,5 Millionen Euro für Grundstücke aus, in diesem Jahr bisher 136,5 Millionen. So gesehen, ist auch für den Wohnungsbauminister der Grünen, die eigentlich gegen eine Erweiterung der Perimeter sind, dies kein Tabu, sofern es strategisch Sinn hat.

Genau das ist der springende Punkt. Am Mittwoch sagte der Direktor der SNHBM, Guy Entringer, in einem *100,7*-Interview, der Staat könne Besitzern von Grünland die Umwidmung in Bauland in Aussicht stellen. Und dann „zum Beispiel 10 000 oder 12 000 Euro pro Ar bezahlen“, was viel mehr wäre als die aktuell 500 bis 1 000 Euro für einen Ar Grünland, aber viel weniger als der Marktpreis von Bauland, der bei 30 000 Euro pro Ar beginnt.

Die Einkäufer des Spezialfonds verfolgen einen solchen Ansatz, aber er müsste in den Gemeinden weitergehen. Denn Grünland in Bauland umzuwidmen, ist ihre Sache. Sie tun es mit ihren PAGs. Es fällt unter die kommunale Planungshoheit und die Gemeindeautonomie. „Der Staat“, wie der SNHBM-Direktor sich ausdrückte, kann Besitzer viel weniger gut mit der Aussicht auf Umwidmung locken, als eine Gemeinde. Der Gedanke, dies landesweit koordiniert zu tun, ist nicht neu: Als 2007 das erste *Pacte logement*-Gesetz diskutiert wurde, trug die Fraktion der Grünen das Modell der deutschen Mosel-Gemeinde Wittlich vor: Zu Bauland wird dort nur, was die Gemeinde zuvor erworben hat, Punkt. Luxemburger Gemeinden könnten das auch tun. Baulandkauf subventioniert ihnen die Staatskasse. Doch keine Gemeinde tut es. Der SNHBM-Direktor hatte recht, als er im Radio erklärte, es müsse „absolut aufhören“, dass Gemeinden Ackerflächen von Privatleuten in den Perimeter aufnehmen und auf diese Weise „enorme Geschenke“ verteilen.

Natürlich wäre es politisch anspruchsvoll, solche Schritte unternehmen zu wollen. Denn damit würde an die Gemeindeautonomie gerührt. Dass die vielen *députés-maires* in der Abgeordnetenkommer das gut finden würden, ist ziemlich unwahrscheinlich. Dass LSAP-Innenministerin Taina Bofferding, in deren Ressort eine solche Initiative fiele, bereit wäre, dafür einzustehen, ist alles andere als sicher.

Doch wie der Koalitionsvertrag ganz richtig feststellt: Im Wohnungsbau herrscht „urgence“ und eine „action concertée“ ist nötig. Davon ist noch nicht viel zu sehen. Sogar die „nationale Spekulationssteuer“, die nun anscheinend die DP nicht mehr ablehnt, ergibt erst dann richtigen Sinn, wenn Staat und Gemeinden sich einig sind, wohin sie wollen mit dem öffentlichen Wohnungsbau.

STEUERN

Wenig populär

Am 1. Januar 2018 waren für Verheiratete und Gepacste zwei Optionen zur Individualbesteuerung in Kraft getreten. Statt in Steuerklasse 2 (Gepacste fallen unter sie auf Antrag auch), können die Partner/innen sich auch in Klasse 1 „rein“ individuell besteuern lassen, oder indem der Steuersatz nach einer „Reallokation“ ihrer Einkommen festgelegt wird.

Doch nicht mal ein Prozent der verheirateten ansässigen Einkommensteuerpflichtigen macht davon Gebrauch. Das gab DP-Finanzminister Pierre Gramegna dem CSV-Abgeordneten Gilles Roth auf dessen parlamentarische Anfrage hin schriftlich. Und: Offenbar macht rund die Hälfte der Leute ihre Entscheidung nach einem Jahr wieder rückgängig.

Dass die 2016 von der DP als als Einstieg in die Individualisierung und in einen Abschied von der Begünstigung der Hausfrauenehe angekündigten Optionen „auf nicht viel Interesse stoßen würden, dachte ich mir. Aber dass es so klein wäre, damit hatte ich nicht gerechnet“, so Gilles Roth zum *Land*. Doch um einen pekuniären Vorteil aus der Option „Reallokation“ zu ziehen, bedürfte es „schon fast einer Steueroptimierung“, damit sich außergewöhnliche Ausgaben entsprechend auswirken. Hoher Einkommen bedürfte es auch. Die reine Individualisierung dagegen könne Ehepaare in Scheidung interessieren, die eine Gütertrennung vollzogen haben, noch gemeinsam veranlagt werden, und falls einer der Partner partout nicht noch auf einen Güterteil des anderen besteuert werden will, so der CSV-Finanzexperte.

Eine Vereinfachung kann die Option „Reallokation“ sein, wenn Ehepaare oder Gepacste über ihre monatlich einbehaltenen Steuerbeträge hinaus nichts mehr nachzahlen haben – vorausgesetzt, sie verfügen über keine nennenswerten Einkünfte neben denen aus einer lohnabhängigen Beschäftigung. Ein regelrechter Vorteil für alle, ohne dass Steuerberater komplizierte Simulationen anstellen, hinge dagegen von Änderungen an der Steuertabelle ab. Das stellten im Dezember 2018 DP, LSAP und Grüne in Aussicht, als sie im Programm ihrer zweiten Regierungskoalition eine weitere Runde Steuerreform und die Abschaffung der Steuerklassen ankündigten. Doch inwiefern so ein Vorteil für alle selbst aus den vor Corona noch gut gefüllten Kassen finanzierbar gewesen wäre, steht dahin. Weshalb nur DP-Präsidentin Corinne Cahen, aber nie der Finanzminister so kühn war zu versprechen, durch eine Abschaffung der Steuerklassen werde „niemand etwas verlieren“ (Foto: Sven Becker). pf



P E R S O N A L I E N

Jean Asselborn,

Außen- und Immigrationsminister (LSAP), versuchte bis zum Schluss des Treffens der für Einwanderung zuständigen EU-Minister am



Dienstag die Rolle des um die „Werte“ der EU Besorgten auszufüllen. In einem Interview mit der deutschen Zeitung *Welt* hatte er am Montag dem österreichischen Kanzler Sebastian Kurz und dem slowenischen Premier Janez Jansa wegen ihrer ablehnenden Haltung zur Aufnahme afghanischer Asylbewerber/innen das Recht abgesprochen, sich „Europäer“ zu nennen. Obwohl die Erklärung nach dem Ratsreffen keine klaren Zusagen zur Aufnahme afghanischer Asylsuchender enthält, blockierte Asselborn es nicht, wie er zuvor gedroht hatte. Einerseits, weil die Ratsrunde sich zur humanitären Hilfe bekannte, andererseits weil im Laufe des Monats die EU-Kommission ein „Forum“ auszurichten beauftragt wurde, in dem erneut über die Flüchtlingspolitik diskutiert werden soll (Foto: sb). pf

Jean-Pierre Faber,

dont le mandat à la direction de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) arrivait à échéance le 31 août, a été reconduit dans ses fonctions par arrêté grand-ducal du 25 août, informe le secrétariat général du régulateur, contacté par le *Land*. La prise d'effet de l'arrêté, le 1^{er} septembre, précédera ainsi la date de publication au mémorial B. Une petite rareté qui s'explique par la réception le 8 juin du

courrier d'un lanceur d'alerte au ministère des Finances, où l'on soumet les noms des directeurs du gendarme financier. Sollicités durant tout l'été par le *Land* (également destinataire de la missive) sur l'état de la procédure de nomination de Jean-Pierre Faber, les services de Pierre Gramegna (DP) ont fini mercredi par accuser réception d'un « courrier anonyme faisant état d'un certain nombre d'allégations plus ou moins vagues à l'encontre d'un membre de la direction de la CSSF ». « Ce courrier n'a été accompagné d'aucune pièce à l'appui », précise la rue de la Congrégation. Ainsi, le ministre des Finances a saisi le directeur général de la CSSF, Claude Marx, pour lui demander d'enquêter « sans délai par rapport aux différentes affirmations mises en avant, à charge et décharge de la personne concernée ».

Dans sa lettre le *whistleblower* signale entre autres des « problèmes de gestion dans les achats et les appels d'offre relevés dans le rapport d'audit interne ». En juillet, la CSSF avait répondu que les conclusions de la procédure annuelle d'audit interne étaient revues et discutées avec les services concernés et le comité de direction. « Déventuels points d'amélioration sont suivis, respectivement pris en compte », avait poursuivi le gendarme financier dans une formule laissant entrevoir l'existence de dysfonctionnements. Mineurs apparemment. Cette semaine le ministère des Finances informe que les recherches du Directeur général « n'ont pas permis de corroborer les allégations avancées ou de concrétiser les reproches formulés à l'adresse de la personne visée ». La rue de la Congrégation précise en outre que, selon la loi organique de la CSSF, le gouvernement peut proposer au Grand-Duc de révoquer un membre de la direction qui ne remplit plus les conditions nécessaires à ses fonctions ou qui a commis une faute grave. « À ce jour, le ministre des Finances ne dispose pas d'éléments probants justifiant de déclencher une telle

démarche », conclut le ministère dans un élan de transparence. pso

W O H N U N G S B A U

Loger les BPI

En 2015, au cœur de ce qui a été nommé la « crise migratoire », le gouvernement avait incité les communes à mettre à disposition des logements aux personnes bénéficiaires de protection internationale, notamment en louant des habitations auprès de propriétaires-bailleurs privés. La circulaire n°3324 a connu un écho assez maigre et éphémère, si on en juge à la réponse conjointe des ministres de l'Intérieur et du Logement, Taina Bofferding et Henri Kox, à la question parlementaire des députées Myriam Cecchetti et Nathalie Oberweis (Déi Lénk). Depuis fin 2015, 19 conventions ont été signées par les communes de Bertrange, Betzdorf, Colmar-Berg, Contern, Garnich, Grevenmacher, Habscht, Kayl, Mompach, Remich, Reckange-sur-Mess, Rosport, Sanem, Schuttrange, Winseler, Ell, Grosbous, Mamer et Walferdange. Ces quatre dernières n'ayant pas prolongé après les trois premières années. Cela représente trente logements mis à disposition par les communes moyennant une convention, dont neuf ont été et quatre sont encore loués auprès de propriétaires privés. 322 574 euros ont été déboursés par le ministère de l'Intérieur pour aider les communes dans ce sens, dont seulement 35 000 cette année. Selon la réponse des ministres, « bien des communes ont entrepris des efforts, mais se sont souvent heurtées à la réticence de propriétaires de mettre à disposition des logements locatifs selon les modalités proposées aussi bien aux BPI qu'aux personnes éligibles à des aides au logement locatif ». Il faut dire que depuis une réunion d'information en 2015 et des contacts téléphoniques en 2016, aucune action de sensibilisation n'a été menée vers les communes pour faire valoir le dispositif d'aide. fc

S O Z I A L E S

Noch nicht am Ende

Die Verhandlungen zwischen der CNS und dem Psychotherapeuten-Verband Fapsylux über die Rückerstattung von Therapiekosten durch die Krankenversicherung würden Ende dieses Monats fortgesetzt, erklärte CNS-Präsident Christian Oberlé dem *Land* auf Nachfrage. Anfang Juni hatten beide Seiten ihre Gespräche wieder aufgenommen, nachdem die Fapsylux sie vier Wochen zuvor aus Protest verlassen hatte. Die CNS hatte erklärt, bis zum 15. Juli werde eine Einigung angestrebt. Dieses Datum verstrich ohne weitere Erklärungen zu den seit drei Jahren mit Unterbrechungen geführten Diskussionen. Bis zu den Sommerferien seien sie aber „gut vorangekommen“, so Oberlé. Die Fapsylux beantwortete die Frage nach ihrer Sicht der Dinge nicht. pf

G E S U N D H E I T



Ärger ums Südspidol

Heute Nachmittag wird der Verwaltungsrat des Centre hospitalier Emile Mayrisch (Chem) in einer Pressekonferenz über die Entwicklungen rund ums *Südspidol* informieren. RTL hatte berichtet, das Chem wolle sich von dem Wiener Architektenbüro Albert Wimmer trennen, das den Neubau entworfen hat und 2015 den Architektenwettbewerb gewann. Eigentlich soll das neue Spital mit drei Gebäuden und rund 600 Betten, zu dessen Bau der Staat 433,5 Millionen Euro beiträgt, 2026 in Betrieb gehen. Ob dieser Termin zu halten sein wird, ist eine der Fragen, die sich nun stellt (Foto: Büro Albert Wimmer). pf

Blog

Alles wird besser

Peter Feist

Impfen, testen und in der Schule auch mal die Maske abnehmen. Die Regierung setzt auf eine ziemlich „normale“ *Rentrée*



Wer durch die Schule spaziert, muss auch weiter eine Maske tragen. Im Unterricht kann sie abgenommen werden

So ändern sich die Zeiten: Am 11. Juni hatte Premier Xavier Bettel (DP) *paperjam.lu* erzählt, „aussi rapidement que possible“ würden die Masentests des *Large-scale testing* nicht mehr nur auf Einladung zugänglich, sondern generell. Mit einem gratis PCR-Test, der 72 Stunden gültig ist, sollten „alle“ unbeschwert an den Feierlichkeiten zum Nationalfeiertag teilnehmen, aber auch reisen können, Restaurants besuchen und so weiter. Damals waren knapp 29 Prozent der Luxemburger Bevölkerung vollständig geimpft. Der „Covid-Check“, den Luxemburg zwei Wochen früher einführte als die EU ihr digitales Zertifikat, sollte auch Ungeimpften Freiheiten bringen, ohne dass sie dafür bezahlen müssen.

Dass damit Mitte September Schluss sein könnte, konnte man schon Anfang Juli vermuten: Da brachte die Regierung jenen Covid-Gesetzesentwurf heraus, der Mitte Juli zum Gesetz wurde und es noch bis zum 15. September ist. Denn sie teilte mit, auch das *Large-scale testing* bleibe nur bis zu diesem Datum bestehen. Wer anschließend Gratistests für alle anbieten sollte, einfach so per online abgemachtem Termin, wenn nicht das üppig aus der Staatskasse finanzierte Konsortium, fragte sich. Seit Mittwoch dieser Woche ist die Antwort klar: niemand. Wer nicht geimpft ist, muss demnächst für Tests zahlen. „Es ist nicht mehr vertretbar, dass die Allgemeinheit bezahlt, weil eine Minderheit sich nicht impfen lassen will und weiterhin ein Risiko darstellt“, erklärte Xavier Bettel beim Pressebriefing mit der Gesundheitsministerin nach dem Regierungsrat.

Unverständlich ist es nicht, dass nun Druck zum Impfen erzeugt werden soll. Laut dem *Vaccine Tracker* des EU-Seuchenschutzamts ECDC waren am gestrigen Donnerstag 60,7 Prozent der Luxemburger Bevölkerung „vollständig geimpft“. Das ist zwar ein Stück besser als der EU-Durchschnitt (57,2%) und ganz knapp besser als der Stand in Deutschland (60,3%), aber deutlich schlechter als der in Belgien (70,3%), Portugal (69,4%) oder Irland (68,1%). Und seit Beginn der Sommerferien hat das Impftempo hierzulande abgenommen, was vermutlich daran liegt, dass viele verreist sind: Der Anteil der mit einer ersten Dosis Geimpften an der Bevölkerung stieg von 60,5 Prozent Mitte Juli auf 63,2 Prozent diese Woche. Womit Luxemburg bei den Erstimpfungen unter den EU-Schnitt von derzeit 64,7 Prozent rutschte. Nun wird gehofft, dass sich das Tempo wieder steigern lässt.

Dass es keine Gratistests mehr gibt, ist die wichtigste Neuerung ab 16. September. Wobei für Menschen, die nicht geimpft werden können, und für Kinder unter zwölf, für die in der EU noch kein Impfstoff zugelassen ist, noch „nach einer Lösung gesucht“ wird, so der Premier. Interessanter war diese Woche, zu erfahren, wie es in den Schulen weitergeht. Denn Schüler/innen sind sozial besonders aktiv, kommen in Schulen in Kontakt miteinander, und für Grundschüler zumindest gibt es noch keinen Impfstoff.

Die Frage nach den Übertragungen von Delta stellt sich außerhalb der Schulen noch mehr

Lehrergewerkschaften und die nationale Elternvertretung hatten schon vor den Ferien verlangt, dass zumindest in den Grundschulen die Maskenpflicht abgeschafft würde. Im neuen „Stufenplan“, den Bildungsminister Claude Meisch (DP) am gestrigen Donnerstag vorstellte, ist das für alle Klassenstufen vorgesehen; auch für die Sekundarstufe. Sobald die Schüler/innen an ihren Bänken sitzen, sich auf dem Schulhof aufhalten und sofern nicht mehr als zehn Schüler/innen miteinander versammelt sind, sind Masken nicht mehr Pflicht. Aber gibt es einen Covid-Fall in einer Klasse, ändert sich das wieder für sechs Tage.

War im Grundschulbereich bis zu den Ferien pro Woche ein Schnelltest in der Schule und einer zu Hause empfohlen – die Tests waren stets freiwillig –, sollen es nach der *Rentrée* zwei wöchentliche Tests in den Schulen sein. Im Sekundarbereich bleibt es bei je einem Test in der Schule und einem daheim. An der Freiwilligkeit ändert sich nichts.

Der Idee mancher Gewerkschaften, den Zugang zu Sekundarschulen generell vom Covid-Check abhängig zu machen, folgte der Regierungsrat auf seiner Sitzung am Mittwoch nicht: Das hätte einen immensen Kontrollaufwand mit sich gebracht und wäre nicht mit der gesetzlichen Schulpflicht vereinbar, erklärte Claude Meisch gestern. Doch sobald auch nur eine einzige Covid-Infektion entdeckt wird, soll eine Art Covid-Check gelten: Ins Schulgebäude würde dann nur gelassen, wer geimpft, genesen oder getestet ist – Schnelltests sollen dann täglich erfolgen. Schüler/innen, für die nur die Option „Test“ bleibt, die sich aber nicht testen lassen, müssten zuhause bleiben. Claude Meisch geht davon aus, dass das die Ausnahme bleiben wird: Im letzten Schuljahr hätten sich mehr als 90 Prozent der Schüler/innen testen lassen. Falls ein „Infektions-Cluster“ (mehr als drei Fälle) an einer Schule auffällt, sollen PCR-Tests im großen Stil angeboten werden. Diese Tests, sagte Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) auf der Pressekonferenz mit Meisch, würden gratis sein. Damit das bloß niemand falsch verstehe.

Ob Schüler/innen und Lehrpersonal damit ausreichend geschützt sind und nicht zu Überträgern der Delta-Variante des Coronavirus werden, muss sich zeigen. Der Bildungsminister

setzt darauf, dass bis zur *Rentrée* neun von zehn Lehrer/innen geimpft sein werden. Von den über 12-jährigen Schüler/innen sei ungefähr die Hälfte voll geimpft – was im Vergleich mit den rund 60 Prozent der Gesamtbevölkerung nicht wenig ist. Und vor allem seit die Covid-Schnelltests breit verfügbar wurden, hat das Sanitärkonzept des Schulministeriums sich bewährt. Lässt die leichter übertragbare Delta-Variante, die vor den Ferien noch nicht dominant war, sich mit Tests und dank geimpfter Schüler/innen und Lehrer/innen im Zaum halten, könnten alle sich auf einen *Indian Summer* ohne viel Masken freuen.

Doch eigentlich stellt diese Frage sich im Alltag außerhalb der Schulen noch mehr: Epidemiologischen Erkenntnissen nach werden Covid-Infektionen weniger in der Schule übertragen als nach Schulschluss. Und wie die wissenschaftliche Erkenntnislage momentan beschaffen ist, können auch komplett Geimpfte die Delta-Variante weitergeben: Vergangene Woche beispielsweise publizierte eines der profiliertesten Corona-Forschungsteams Europas von der Erasmus-Universität Rotterdam eine Studie, laut der Geimpfte während kurzer Zeit genauso viele Viren ausscheiden können wie Ungeimpfte. Der Unterschied zwischen beiden liege lediglich im Zeitfenster, das bei Geimpften nur einen Tag betrage. Die dann ausgeschiedenen Viren seien nur um 20 Prozent weniger aktiv als die von Ungeimpften ausgeatmeten oder ausgeniesten. Die Rotterdamer Studie ist zwar bisher nur eine Vorabveröffentlichung ohne *peer-review*, doch sie ist nicht die erste, die in diese Richtung zeigt.

Damit hat die Regierung wohl recht, wenn sie das neue Covid-Gesetz „in der Kontinuität“ lässt, in den Schulen lockert, sich aber offenhält, im Oktober den Covid-Check womöglich auszuweiten. Dahinter steckt natürlich auch politisches Kalkül: Je mehr Menschen sich impfen lassen, umso stärker dürfte die Zustimmung sein, vom Covid-Check vielleicht den Zugang zu Einkaufszentren abhängig zu machen. Und wenn gleich in Frankreich gegen den *Passe sanitaire* noch immer protestiert wird, teilt die Mehrzahl der Menschen dort den Ansatz und die Zahl der Impfungen hat beträchtlich zugenommen. Der Überraschungseffekt einer Ausweitung des Covid-Check hierzulande würde sich damit in Grenzen halten.

Wie schon früher vermeidet die Regierung es, allzu popularitätsgefährdende Maßnahmen zu ergreifen, und bemüht sich um so viel „Normalität“ wie möglich. Die zurzeit noch kleine Zahl Covid-Hospitalisierter gibt ihr dabei recht. Die Einführung einer Impfpflicht für das Personal in Kliniken und Altenheimen dagegen hält offenbar nicht nur die Regierung, sondern halten auch Organisationen wie der Pflegedienstleisterverband Copas und die Pfleger/innenvereinigung Anil für popularitätsgefährdend. Dabei wäre das vermutlich ein wirksamerer Schutz Vulnerabler in Heimen als ein täglicher Schnelltest am Personal vor Arbeitsbeginn. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Kommunizieren und exkommunizieren

Der *Ale Kolléisch* im Schatten der Kathedrale steht leer. Dorthin soll nun zusammen mit dem Handelsgericht „une exposition permanente sur la langue luxembourgeoise“ kommen. Das kündigten vergangene Woche Justizministerin Sam Tanson und Bautenminister François Bausch an. Die Ausstellung, „basée sur un descriptif précis des besoins, sera élaborée en concertation avec un muséographe.“ Sie sei der Wunsch von Erziehungsminister Claude Meisch. Auch seien „des surfaces dédiées à la gastronomie“ geplant.

In einer Klassen- und Konkurrenzgesellschaft ist „langue luxembourgeoise“ ein Codewort für „nationalistische Sprache“. Nationalistische Sprache ist kein Verständigungsmittel, sondern ein Missverständigungsmittel. Sie dient nicht dem Gespräch und Austausch, sie dient der Abgrenzung und Trennung, euphemistisch: „nationale Identität“. Nationalistische Sprache soll Grenzen ziehen zu „Frankräich, België, Prei-heisen“. Sie soll Grenzen ziehen zwischen Klassen und Schichten, die unterschiedliche Sprachen sprechen: Luxemburgisch, Französisch, Italienisch, Portugiesisch, *Business English*, Serbokroatisch ... Sie soll nicht kommunizieren, sie soll exkommunizieren.

Das Luxemburgische kam im 19. Jahrhundert mit dem Nationalstaat und dem Bürgertum auf. Seither steigt mit jedem wirtschaftlichen Aufschwung sein Stellenwert, die Zahl der Schreibregeln, Wörterbücher, Sprachsäuberer, Germanisten, Sprachgesetze, Ausstellungen.

Der Wiener Kongress erfand das Großherzogtum. Es war wirtschaftlich rückständig. Erste Dichter romantisierten „eist Lëtzeburger Däitsch“ als Restekochen mit deutschen Vokabeln. Mit dem Siegeszug des Industriekapitalismus, seinen Bergwerken und Schmelzen, dem Ausbau einer staatlichen Verwaltung nannten Lehrer und Pfarrer das Luxemburger Deutsch einen moselfränkischen Dialekt. Am Ende der Goldenen Dreißiger nach dem Zweiten Weltkrieg, in der rasanten Konsumgesellschaft und Europäischen Gemeinschaft beförderten Sekundarlehrer den moselfränkischen Dialekt zum Ausbaidialekt.

Die globale Finanzialisierung bescherte der Steueroase einen einmaligen Wohlstand. Das Parlament rief das Luxemburgische zur Nationalsprache aus. „A schprach is a dialekt mit an armei un flot“, wusste Max Weinreich

(*Yivo Bleter*, 1/1945, S. 13). Mit einer Armee und Flotte, einer Luftflotte von A400M und MRT. Die neue Universität erfand die Luxemburgistik. Ihre Professoren adelten den Ausbaidialekt zur jüngsten germanischen Sprache.

Nationalistische Sprache dient nicht dem Gespräch und Austausch, sondern der Abgrenzung und Trennung

In der Finanz- und Wirtschaftskrise klammerten sich politisch und ökonomisch Sprachlose, verunsicherte Beamte und Mittelständler an das Luxemburgische. Es ist ihr letztes Bildungsprivileg gegenüber qualifizierteren Grenzpendlern. Vor vier Jahren verlangten 14 702 Petitionäre, das Luxemburgische zur ersten Amtssprache zu erheben.

Anderer Schichten wollen ihre Sprachkenntnisse ebenfalls in Wert setzen. Bis diese Woche forderten über 3 000 Petitionäre „un test de langue française ou allemande au même niveau que le test de langue luxembourgeoise comme critère d'obtention de la nationalité luxembourgeoise“.

Für die DP war das gescheiterte Referendum von 2015 ein Alarmsignal. 2018 wollte sie keine protektionistischen Stimmen an die ADR verlieren. Ihre Wahllosung lautete: „Zukunft op Lëtzebuergesch“. Seither rüstet ihr Erziehungsminister Claude Meisch das Luxemburgische gnadenlos auf: mit einem Aktionsplan für die nächsten 20 Jahre, einem Luxemburgisch-Kommissar, einem Luxemburgisch-Zentrum, einem Luxemburgisch-Rat und einer Luxemburgisch-Ausstellung.

Die geplante Sprachausstellung dürfte noch einmal den Aufstieg des Luxemburgischen vom Yolanda-Epos zum Superhemp feiern. Sie dürfte Großluxemburg wieder auferstehen lassen. Von den ehemaligen Sprachgrenzen der Großregion über die Urenkel Ausgewandeter in Wisconsin bis zu den Siebenbürgern in Transilvanien: Vielleicht sprach dort sogar Graf Dracula *lëtzebuergesch*. ● Romain Hilgert



Die globale Finanzialisierung bescherte der

Steueroase einen einmaligen Wohlstand

Intérêts en conflit

Pierre Surlut

La Grande-Duchesse est récompensée par une représentante des Nations unies pour son action contre les violences sexuelles liées aux conflits armés. L'épouse du chef de l'État entre dans l'arène politique internationale. Mais tout rôle public lui est exclu en politique nationale



La Grande-Duchesse recevra vendredi 10 septembre à Colmar-Berg le titre de « championne de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en soutien au plaidoyer des Nations Unies ». Il sera remis des mains de Pramila Patten, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies chargée de la *conflict-related sexual violence* (CRSV en dialecte onusien) et directrice exécutive ad interim de ONU Femmes, entité des Nations unies pour l'égalité des sexes. En somme Pramila Patten est l'une des vingt plus éminentes personnalités de l'organisation internationale. Invité à la cérémonie, Xavier Bettel décline du fait « d'engagements pris antérieurement », communique son cabinet. Le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn (LSAP), représentera le gouvernement. Au *Land*, le ministre socialiste indique que sa présence tient surtout à celle de Pramila Patten, qu'il recevra quelques jours plus tard. Interrogé sur un éventuel lien avec la candidature du Luxembourg au Conseil des droits de l'Homme, Jean Asselborn affirme que « cela n'a rien à voir ». Facile à dire. Difficile à croire. Le malaise est palpable de toutes parts. L'événement, organisé dans une semaine, n'a fait l'objet d'aucune publicité. Ni du gouvernement, ni des Nations Unies, ni de l'association Stand Speak Rise Up! qui perpétue l'ambition née du Forum organisé par la Grande-Duchesse en mars 2019 de faire entendre les victimes du viol comme arme de guerre (et à terme de mettre fin à la pratique). Seuls quelques cartons d'invitation envoyés par l'association présidée par l'épouse du Grand-Duc lèvent

le voile sur l'événement. La Fondation du couple grand-ducal organise et finance cette cérémonie qui se tiendra au Château de Colmar-Berg, et qui sera suivie d'un cocktail dinatoire.

La Maison du Grand-Duc n'alignera pas un centime. La maréchale Yuriko Backes met un point d'honneur à appliquer l'arrêt grand-ducal du 9 octobre 2020 à la lettre. On assume cependant la mise à contribution du staff de Colmar-Berg. Valets et femmes de chambre sont payés par la Maison du Grand-Duc. L'institution née du rapport Waringo, du nom du super-auditeur de l'exécutif, « a pour mission de fournir au Grand-Duc le soutien administratif et logistique nécessaire à l'exercice de la fonction de Chef de l'État », est-il écrit au deuxième article du texte qui exclut, dès son intitulé, tout rôle à la conjointe (ou au conjoint) du Grand-Duc. « Rien n'est prévu pour elle, pas même l'aspect budgétaire », commente le constitutionnaliste Luc Heuschling. L'arrêté a été taillé en réaction au rapport de Jeannot Waringo qui, lors de sa remise en janvier 2020, avait retenu la mainmise de la Grande-Duchesse sur le fonctionnement de la Cour, et notamment sur les décisions « les plus importantes dans le domaine de la gestion du personnel », hautement problématique.

L'organisation du Forum Stand Speak Rise Up (SSRU) les 26 et 27 mars 2019 avait marqué un point de non-retour dans la volonté de Xavier Bettel (DP) de freiner le financement des ambitions philanthropiques de la Grande-Duchesse. La préparation de

cette « conférence internationale » avait requis des mois durant la participation de toute la Cour, financée par le contribuable. Le ministère des Affaires étrangères avait allongé 400 000 euros, soit un tiers du budget. Les forces vives de l'économie nationale et les fonds propres de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse (alimentée par des dons déductibles) avaient été mis à contribution pour le reste (*d'Land*, 5.2.2021).

Lors du Forum contre le viol comme arme de guerre, la mise en scène de la Grande-Duchesse avait été jugée outrancière par une partie des militants qui, notwithstanding le rôle majeur joué par Maria Teresa, estimaient que les survivantes participantes avaient été placées en arrière-plan, alors que l'ambition initiale, originalité de l'événement saluée par tous, consistait à matérialiser le problème par le témoignage des victimes. Dans son discours de clôture, l'académicien français Jean-Christophe Rufin (présenté comme « grand témoin »), l'un des pionniers de Médecins sans frontières et ancien président de Action contre la faim, avait rendu un hommage (très) appuyé à Maria Teresa : « Au cœur de cette conférence du cœur, il y a un cœur, une personne. Cet événement n'est pas le fruit d'une institution froide, c'est le fruit de l'action d'une personne. Elle a été mentionnée à plusieurs reprises, mais il est temps d'organiser en un instant la reconnaissance de la Grande-Duchesse qui a été à l'origine de ces deux journées magnifiques », avait lancé l'orateur pour faire lever le centre de conférence.

Jean-Christophe Rufin a été désigné administrateur de l'association Stand Speak Rise Up en novembre 2019 quand il a fallu donner une substance qui en jette à l'Asbl, en sus de Stéphane Bern et autres profils clinquants comme le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege. Ils avaient été réunis au château le temps d'un weekend. L'ancien inspecteur des Finances, Jeannot Waringo, fouinait. La Cour était pressée de régulariser les dépenses de la fondation du couple royal dans SSRU. Elle montrait que l'association n'était pas une coquille vide. Selon l'inscription au registre de commerce, Jean-Christophe Rufin devait rester au *board* jusqu'en 2022. Le médecin-diplomate-humanitaire et membre de l'Académie française en a été radié au mois d'août. Le seul parmi la dizaine d'administrateurs ajoutée en novembre 2019. Son nom est mal orthographié dans toutes les documentations. Il est écrit « Ruffin ». Une source nous indique qu'il n'a jamais participé à aucune réunion. Jean-Christophe Rufin est par ailleurs inscrit comme conférencier professionnel sur trois plateformes spécialisées, dont London Speaker Bureau. Interrogés sur une éventuelle facturation de l'intéressé pour l'événement, les anciens maréchal et chef de cabinet du Grand Duc, Lucien Weiler et Michel Heintz, font valoir leur devoir de réserve. Nous n'avons pas obtenu davantage d'informations de la part de Jean-Christophe Rufin.

Le reproche d'une instrumentalisation de la cause a refait surface cet été. LONG We are not Weapons of War a publié sur son mur Facebook le message reçu d'une des survivantes avec qui elle travaille. À la date symbolique de la journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, l'ONG active pour la cause depuis 2014 a été contactée par la maman d'une enfant née du viol. Une nouvelle fois invitée à témoigner dans le cadre d'un séminaire organisé en juillet, cette survivante n'avait reçu comme perspective d'indemnisation qu'une cinquantaine d'euros pour les frais de connexion alors que des aides pour payer les frais de scolarité de sa fille avaient été promises. « I don't regret giving birth to XXXX but it pains me so much to see her suffering and someone wants to take advantage of the situation », avait-elle écrit dans le message publié par l'ONG, un message qui a été effacé depuis.

Les langues se délient et l'annonce du prix qui sera remis à la Grande-Duchesse interpelle. Dans le monde militant, on peine à comprendre pourquoi une tête couronnée est récompensée et non une victime qui prend le risque de témoigner. Qu'est-ce d'ailleurs que cette médaille de championne ? Un prix similaire avait été décerné à la première dame de la République démocratique du Congo en décembre 2019, Denise Nyakeru. « Maman Denise », comme la surnomment les Congolais bienveillants, était alors devenue « championne mondiale de la

prévention des violences », « dans le but de prévenir le plaidoyer des Nations unies » sur cette question, avait détaillé l'impétrante au cours d'une cérémonie organisée à Kinshasa. « Ce fléau répugnant doit impérativement s'arrêter. Je salue à ce titre la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui nous donne de nouvelles armes indispensables dans la prévention et la lutte », avait déclaré l'épouse du nouveau président Félix Tshisekedi. Il avait pris la place de Joseph Kabila dans un pays fragilisé par les attaques de rebelles islamistes dans l'est, où les Nations unies peinaient à contenir les massacres. Le prix Nobel Denis Mukwege, ressortissant congolais et proche de Pramila Patten, était un farouche opposant à Kabila. À l'issue de la cérémonie organisée à Kinshasa, Pramila Patten avait expliqué aux médias avoir trouvé en Denise Nyakeru « une partenaire stratégique », sur le continent africain. Maria Teresa, première dame du Grand-Duché, serait-elle le nouveau partenaire stratégique de Pramila Patten pour promouvoir sa cause ?

La distinction remise à l'épouse du chef d'État est un (crash) test pour les dispositions préconisées par le super-auditeur Waringo

Une collaboratrice de Pramila Patten aux Nations Unies et en contact régulier avec le bureau de Maria Teresa rapporte que « the Grand Duchess is fantastic, very dedicated, very committed to the CRSV, very close to the survivors ». La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies chargée des violences sexuelles liées aux conflits est conseillère honoraire de SSRU. L'intérêt de la Grande-Duchesse pour les violences sexuelles liées aux conflits sert Pramila Patten dans sa volonté de remonter le sujet dans l'agenda onusien (une vingtaine de commissions sont en concurrence), mais aussi sa prégnance dans l'organisation. De la même manière, en intégrant le réseau de Pramila Patten, la Grande-Duchesse (qui s'est par ailleurs attachée des services de la très connectée Chékéba Hachemi, citée dans un portrait autorisé publié jeudi dans *Vanity Fair* et associée, avec Stéphane Bern, dans le tweet de remerciement « pour ce très bel article » signé Maria Teresa) gagne en crédibilité dans l'écosystème humanitaire, côté puissants. Dans son acte de candidature au Conseil des droits de l'Homme (2022-2024), le ministère des Affaires étrangères promet de « continuer de soutenir le bureau de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de s'engager contre les violences sexuelles et sexistes suite à la conférence internationale Stand Speak Rise Up qui s'est tenue en mars 2019 à Luxembourg à l'initiative de S.A.R. la Grande-Duchesse pour venir en aide aux survivantes de violences sexuelles ». CQFD.

Par son combat, la Grande-Duchesse s'est invitée dans le jeu institutionnel en dépit des textes. « Elle explore », constate Luc Heuschling. Elle joue un rôle dans la politique internationale et officiellement aucun sur la scène nationale. L'arrêt du 9 octobre 2020 instituant la Maison du Grand-Duc, écrit sur base des préconisations de Jeannot Waringo, doit être complété par une révision constitutionnelle. Celle-ci mettra définitivement hors-jeu le conjoint (ou la conjointe) du chef de l'État. Or, dans les faits, elle est même privée de droits civiques. Contacté, l'ancien homme fort de la réforme constitutionnelle et dorénavant membre du Conseil d'État, Alex Bodry (LSAP), assure que « dans aucune constitution européenne, le conjoint du monarque n'est doté d'un statut particulier. Il en est de même pour les conjoints des présidents dans une République ». En mars, le publiciste Victor Weitzel écrivait (*d'Land*, 5.3.2021) : « En déclarant (dans la fameuse interview non-autorisée à *Paris Match*, ndr) 'qu'on a changé d'appellation pour focaliser sur la fonction constitutionnelle du chef de l'État, mais, pour moi, la monarchie doit être portée par le couple régnant et la famille grand-ducale, Henri a assumé le risque d'entraîner le pays dans une crise constitutionnelle ». ●



La Grande-Duchesse sur scène lors du Forum



**Staatsminister
Dartout und Bettel
mit dem signierten
Abkommen für
Monacos digitale
Botschaft in
Luxemburg**



**Hinter Gittern:
Datenserver im
Europäischen
Datenzentrum**

Digitale Botschaften in Luxemburg

Jeff Simon

Über Daten mit Diplomatenstatus und ihre Bedeutung für das Großherzogtum

Im Dezember 2018 haben Luxemburg und Monaco mit einer „Partnerschaft für digitale Innovation“ den Weg bereitet, um nach Estland eine weitere digitale Botschaft in Luxemburg zu errichten. Am 15. Juli dieses Jahres war es so weit. Wie beide Staatsministerien per Presseschreiben mitteilen, haben sich Monacos Staatsminister Pierre Dartout und sein Homologe Xavier Bettel im Hotel Saint-Maximin an der Place de la Clairefontaine getroffen. Mit ihren Unterschriften besiegeln sie eine bi-laterale Vereinbarung für das Projekt einer „souveränen Cloud“.

Monacos „souveräne Cloud“ ist die zweite digitale Botschaft, die in Luxemburg errichtet wird. Wie Estland möchte der Fürstentum eine digitale Festung im Großherzogtum betreiben, um sensible Daten zu bunkern. Gemeint sind die hochsicheren Datenzentren in Luxemburg. Diesen Datenzentren kommt mit dem Sicherheitsstandard Tier IV das Prädikat *zero failure* zu, wie es auf der Webseite des European Business Reliance Center heißt. Die gespeicherten Daten des Kunden müssen rund um die Uhr verfügbar sein. Daher stehen im Fall der Fälle zwei Notstromaggregaten bereit, die beide 50 000 Liter Diesel fassen (*d'Land*, 23.12.2016). Die meisten von uns werden das Innenleben der digitalen Botschaft Monacos nie zu Gesicht bekommen. Eintritt in die Datenzentren wird nur denjenigen gewährt, die vom Fürstentum dazu bevollmächtigt sind. Bereits 2017 besagt das Abkommen für die estnische *data embassy*, dass ohne Zustimmung Estlands kein Luxemburger Staatsbeamter die Räumlichkeiten der digitalen Botschaft betreten dürfe. Ohne Genehmigung der Baltenrepublik sei selbst der Justiz, der Polizei oder dem Militär Luxemburgs die Hände gebunden.

Gleichwohl besitze Monacos Datenzentrum in Luxemburg dieselbe Immunität wie eine traditionellen Botschaft. Dies berichtet ein Online-Artikel der Tageszeitung *Monaco-Matin* am 27. Juli. Der Artikel veranlasst den CSV-Abgeordneten Gilles Roth mit seinem Parteikollegen Laurent Mosar eine parlamentarische Frage einzureichen. Gegenstand der Frage vom 4. August sind die Privilegien und Immunitäten, die einer digitalen Botschaft zukommen sollen. Wer profitiert von diesen Sonderrechten und gibt es Pläne, das Modell der digitalen Botschaften auf weitere Länder auszuweiten?

Als Bürger/in möchte man natürlich wissen, was digitale von traditionellen Botschaften unterscheidet. Ein *NBC News*-Artikel von 2019 liefert einige Antworten: Luxemburger Regierungsbeamte zufolge haben neben Estland und Monaco weitere Staaten Interesse an einer digitalen Botschaft geäußert. Auch der Direktor des Centre des technologies et de l'information de l'État (CTIE), Patrick Houtsch, hat mit der Nachrichtenabteilung des amerikanischen Senders *NBC* über digitale Botschaften gesprochen. Für Houtsch sei das Originelle an den Datenzentren, dass die Luxemburger Regierung ihren Partnerländern Dienste anbiete, die mit Immunität einhergehe. Dabei an Immunität gegenüber Computerviren zu denken, scheint abwegig. Eher ist hier von diplomatischer Immunität die Rede. Diplomatische Immunität ist eng mit dem Diplomatenstatus verbunden, den eine Botschafterin mit gewissen Sonderrechten und Befreiungen adelt.

Laut der luxemburgisch-estnischen Vereinbarung kommt Immunität in einer *data embassy* jedoch nicht Menschen zu. Es geht um die Lizenzen und Ausrüstungen innerhalb der Räumlichkeiten der digitalen Botschaft, die für das Betreiben des Datenzentrums nötig sind. Warum wird aber Ausrüstung und Lizenzen beson-

*Was, wenn Luxemburg als
Datenstandort ins Fadenkreuz
anderer Nationen gerät?*

derer Schutz zuteil und nicht den gespeicherten Daten, um die es doch eigentlich geht? Schließlich heißt es auf der Internetseite der Luxemburger Regierung, dass mit dem Konzept *e-embassy* „das Hosting sensibler Daten in einem befreundeten Land mit Immunitätsgarantien“ einhergehe.

Die parlamentarische Frage Roths und Mosars ist an zwei Minister gerichtet: an Xavier Bettel sowie Jean Asselborn. Ruft man beim Wirtschaftsministerium an, erhält man die Antwort, dass digitale Botschaften zwar bei *trade missions* Thema seien. Aber abgesehen davon, handle es sich hierbei um Fragen des diplomatischen Schutzes und des Bereitstellens digitaler Infrastrukturen. Man sei daher beim Ministerium für auswärtige und europäische Angelegenheiten und beim Ministerium für Digitalisierung richtig. Im Außenministerium erklärt man, dass digitale Botschaften „Nischendomäne“ seien. Auch beim CTIE bleibt ein tieferes Gespräch vorerst aus. Man würde mit einer „koordinierten Antwort“ auf uns zurückkommen. Bei LuxConnect herrscht bezüglich des Themas eine Vertraulichkeitsvereinbarung, ein *agreement of non-disclosure*.

Ein wichtiges Detail ist, dass Monacos „souveräne Cloud“, das heißt ihre Digitale Botschaft in Luxemburg, von Amazon Web Services (AWS) betrieben werden soll. Dies würde bedeuten, dass neben den beiden Staaten und LuxConnect auch Amazon im Boot wäre. Der Tech-Riese biete angeblich mehr Sicherheit und Transparenz. Man sei durch die neue, digitale Infrastruktur und AWS nun in der Lage, die eigenen Daten zu verschlüsseln. Das seien die Gründe für die Wahl von AWS, die von Regierungsbeamten auf der Internetseite *Extended Monaco* angegeben werden.

Spricht man mit Gilles Roth über die Beteiligung Amazons an der digitalen Botschaft Monacos, verweist er darauf, dass Luxemburg „direkt oder indirekt“ nichts damit zu tun habe. Dies sei eine Wahl, die das Fürstentum getroffen habe. Als Luxemburger Abgeordneter stehe es ihm nicht zu, dies zu kommentieren. Umgekehrt hält der Parlamentarier es für gut, dass in Luxemburg sensible Daten „so weit wie möglich“ von Staatsbeamten betreut werden. Nichtsdestotrotz stehe im Falle von Backup-Systemen bei vielen EDV-Ketten „im Endeffekt“ ein Privatunternehmen. Dennoch sei es Roth zufolge richtig, dass der *erste* Verantwortliche in Luxemburg ein Staatsbeamter sei, der mit sensiblen Daten in Kontakt komme. Denke man etwa an das Bevölkerungsregister in Luxemburg, könne Roth sich nicht vorstellen, dass ein Vertreter Amazons Details zum Ehestand in das Register eintrage.

Vor diesem Hintergrund wird ein Papier der Harvard Kennedy School aus dem Monat Juli relevant. Die Autorin Madalina Murariu beleuchtet darin die Möglichkeiten für einen reibungslosen Datenaustausch zwischen den USA und Europa. Die Schwierigkeit besteht darin, den internationalen Datenfluss zwischen den beiden Kontinenten zu regeln, ohne ihn ins Stocken geraten zu lassen. Der Europäische Gerichtshof hat die vorläufigen Vereinbarungen zwischen den Vereinigten Staaten und der EU aus Datenschutzgründen immer wieder gekippt, zuletzt im Juli 2020. Die jetzige Lage bringe eine lange Liste an gesetzlichen Vorschriften mit sich und belaste betroffene Unternehmen finanziell. Der Knackpunkt: es geht um eine Menge Geld. Verteilt auf 5 300 Unternehmen, darunter auch Amazon, Facebook und Google, schätze man den Gesamtwert transatlantischer Daten- und Informationstransfers auf mehr als 7,1 Billionen Dollar. Eine astronomische Zahl: nach 7,1 folgen elf Nullen vor dem Komma.

Der Clou: Das Modell der digitalen Botschaft Estlands in Luxemburg wird als ein plausibler Vorschlag in Murarius' Papier angeführt, um einen einwandfreien Datenaustausch zwischen den Atlantikküsten zu ermöglichen. Der Präzedenzfall, den Estland und Luxemburg 2017 mit dem Modell „digitale Botschaft“ geschaffen habe, könnte auf transkontinentaler Ebene Schule machen. Denn wie der Artikel hergibt, könnte das Modell der Datenbotschaft den Boden bereiten für ein „bilateral Data or a Cloud Embassy system“ zwischen der EU und den Vereinigten Staaten. Somit ist zumindest in der Theorie die Grundlage gelegt für eine neue transatlantische Datenautobahn in beide Richtungen.

Dabei könne auch die diplomatische Immunität wieder ins Spiel kommen. Gemäß der Wiener Übereinkommen über diplomatischen Beziehungen von 1961 ist diplomatische Immunität eigentlich für Staatsvertreter/innen vorbehalten. Aber wendet man Immunität auf Daten an, könnten sich ganz neue Spielräume im transatlantischen Datentransfer öffnen. Es erlaube nämlich im Ausland virtuelle Datenräume zu kreieren, ohne je einen Fuß in dieses Land setzen zu müssen. Indem man digitalen Botschaften im Ausland errichte, könne man rein theoretisch im Gastland Datenräume unter eigener Rechtsprechung und mit Immunitätsgarantien gewinnen. Die eigene Datensouveränität würde somit auch in der Ferne unantastbar.

Aber lässt sich das Bollwerk der europäischen Datenschutzverordnung so leicht aushebeln? Wahrscheinlich nicht. Denn Datenimmunität dürfe nicht zum Schlupfloch von Terrorismus und Schwereverbrechen werden. So müssten zukünftig Bestimmungen getroffen werden, damit Datenimmunität nur in bestimmten Bereichen gelten könne. Diese Erkenntnisse gehen aus Gesprächen zwischen dem amerikanischen Justizministerium und der Europäischen Kommission hervor, so das Papier.

Gilles Roth wirft ferner die Frage auf, ob einer digitalen Botschaft auch finanzielle Privilegien zukomme. Er denke da etwa an den Le Freeport Luxembourg am Findel (alias Luxembourg High Security Hub), wo man wertvolle Kunstobjekte zwischenlagern könne. Der Freeport sei ein sogenannter *port franc*. So lange dort Kunstobjekte zur Reparatur oder als Gegenstand einer Finanztransaktion gelagert würden, würden diese Kunstwerke nicht weiter besteuert. Besteuern bzw. verzollen würde man diese Objekte erst, wenn sie den Freeport wieder verlassen. Für den Freeport sei damals ein Gesetz gestimmt worden und nun sei fraglich, ob man die bi-laterale Vereinbarung für die digitale Botschaft nicht als einen Vertrag haben

ansehen müssen, der erst durch ein Gesetz zu billigen sei. Denn falls es sich um einen Vertrag handle, müsse geprüft werden, ob dieser auch verfassungsrechtlich genehmigt werden könne.

Wie es im *Monaco-Matin*-Artikel heißt, stelle LuxConnect die digitale Infrastruktur zur Verfügung wie im Fall der digitalen Botschaft Estlands. Die hochsicheren Safes für Daten seien nicht „hackbar“, so Perry Wies, Manager des Datenzentrums von LuxConnect in Bissen, gegenüber der monegasischen Tageszeitung. Im Notfall kappe man das eigene Netzwerk, so dass es zu keinem Datenleck kommen könne. Danach sei es Sache des Kunden, also Monacos, die eigenen Daten angemessen zu schützen.

Die Staatsdaten vor Naturkatastrophen und Cyberangriffen zu schützen, sei der offizielle Grund, warum Monaco eine digitale Botschaft in Luxemburg brauche. Keiner konnte ahnen, dass die Vereinbarung von Dartout und Bettel just an dem Tag unterzeichnet wird, als an der Cloche d'Or Server von den Regenfluten erwischt werden. Dennoch ist der monegasische Direktor für Plattformen und Digitale Ressourcen sich sicher, dass man mit der digitalen Botschaft in Luxembourg „un véritable coffre-fort“ geschaffen habe. Wie sehr der Umstand spielt, dass sich derartige Wetterphänomene in Zukunft durch die Klimakrise häufen werden, ist unklar.

Liest man das Abkommen zwischen Luxemburg und Estland durch, erfährt man diesbezüglich interessante Details. Die Vereinbarung verpflichtet Luxemburg, die digitalen Botschaft Estlands und ihrer Räumlichkeiten vor jeglichem „damage and intrusion“ zu schützen. Durch die zunehmenden Gefahren, die eine verschärfte Klimakrise mit sich bringt, stellt sich die Frage, wie lange Luxemburg derartiger Schutz zuverlässig garantieren kann. Tornados, Fluten und Hitzewellen sind in Luxemburg keine Fremdwörter mehr. Ganz zu schweigen von einem Sonnensturm, der für elektrische Infrastruktur fatal sein könnte.

Die Frage funktioniert auch umgekehrt: Was, wenn Luxemburg als Datenstandort ins Fadenkreuz anderer Nationen gerät? Oder das *Arte-NDR*-Gedankenexperiment *An zéro : Comment le Luxembourg a disparu* (2021) Wirklichkeit wird? Wobei, kann man Bürger/in eines Landes sein, wenn es unbewohnbar oder besetzt wird? Ist das? Bräuchte Luxemburg nicht selbst eine digitale Botschaft im Ausland? Vielleicht. Jedenfalls steht technisch gesehen dem „Staat aus dem Server“ nichts im Wege.

Die Geschichte der weltweit ersten, digitalen Botschaft in Luxemburg beginnt 2007 in Estland. Damals erfährt der Baltenstaat am eigenen Leib, was Cyberkonflikte bedeuten. Laut *e-estonia*-Webseite gelingt es einem russischen Hackerangriff vor fast fünfzehn Jahren „to take fifty-eight Estonian websites offline at once, including those of the government, most newspapers and many banks.“ Spätestens als Russland 2014 die Krim völkerrechtswidrig annektiert, wird der estnischen Regierung vollends klar, dass ihnen ein ähnliches Schicksal blühen könnte. Die *data-embassy* könnte sich als Stabilitätsfaktor im digitalen Zeitalter entpuppen. 2019 hat ein Jura-Doktorand der Warschauer Universität in einem Artikel folgende Schlussfolgerung gezogen: Falls jemand die digitale Botschaft in Luxemburg angreift, gefährde der Angreifer nicht nur die diplomatischen Beziehungen zu Estland, sondern auch zum Großherzogtum. Geht man diesen Gedanken nach, könnte dies der Beginn eines Warschauer Pakts 2.0 sein. ●

„Impfen? Vorher kündige ich“

Franziska Jäger

Der Druck auf Menschen ohne Corona-Impfung wächst. Doch bei vielen Impfverweigerern dürfte auch das nur wenig helfen. Wer sind diese Ungeimpften?

Alina ist stinksauer. Am Mittwoch kündigte Premierminister Xavier Bettel (DP) an, dass die PCR-Tests ab dem 15. September nicht mehr kostenlos angeboten werden. Wer nicht gegen Corona geimpft ist, aber bereits die Möglichkeit dazu hatte, muss den Test dann aus eigener Tasche bezahlen. „Es ist nicht länger vertretbar, dass die Allgemeinheit bezahlt, weil eine Minderheit sich nicht impfen lassen will“, erklärte Bettel die Entscheidung. „Dadurch werden wir jetzt gezwungen, uns impfen und unserer Freiheit berauben zu lassen“, wettet Alina. „Jetzt darf ich nicht mehr ins Restaurant, zum Sport oder sogar zu meinem Arzttermin ins Krankenhaus, wenn ich nicht teuer dafür bezahle. Dabei ist die Impfung, so viel ich weiß, freiwillig, oder?“ Der Regierungschef rief nach der Sitzung des Regierungsrates in der Tat erneut alle Ungeimpften dazu auf, sich impfen zu lassen. Durch die Vakzine sei ein „normaler Alltag immer wahrscheinlicher“. Alinas Alltag ist seit ein- einhalb Jahren alles andere als normal und daran wird sich, den Absichtserklärungen des Premierministers zufolge, wohl vorerst auch nichts ändern. Weil der politische Druck auf Menschen wie sie, die Impf-unwilligen, immer größer wird, und um ihren Arbeits- platz nicht zu gefährden, haben wir den richtigen Na- men der jungen Luxemburgerin zu Alina geändert.

40 Prozent der Weltbevölkerung haben bis Ende August 2021 mindestens eine Impfdosis erhalten. Rund fünf Milliarden Dosen wurden seit dem Startschuss der diversen nationalen Impfkampagnen verabreicht, rund 33 Millionen Impfungen finden täglich statt. Das geht aus der Statistik-Website *Our World in Data* hervor. Dass sich so viele Menschen auf dem Globus in kurzer Zeit gegen ein Virus immunisieren, gab es so noch nie. Die Impfungen gegen Covid-19 laufen nun seit Dezember 2020.

In Luxemburg sind bis dato 356 000 Menschen, also knapp 60,7 Prozent der Bevölkerung, vollständig geimpft. 63,2 Prozent der Luxemburger sind erstge- impft, der europäische Schnitt liegt bei rund 70 Pro- zent. Gesundheitsministern Paulette Lenert (LSAP) erklärte im Hinblick auf eine vierte Corona-Welle, dass es Aufgabe der Politik sei, diejenigen zu errei- chen, die bisher noch zögerten, um deren Zweifel zu verstehen und noch mehr aufzuklären. Die Politiker wollen den Impf-unwilligen nun also verstärkt zuhö- ren, ihnen Gehör verschaffen. Tatsächlich wird oft über „die, die nicht wollen“, geredet, statt mit ihnen. „Wee si lo déi Leit, déi net geimpft sinn?“, fragte Pau- lette Lenert am Mittwoch.

Alina ist Ende Zwanzig und Grundschullehrerin. Als sie die Tür zu ihrer Eigentumswohnung öffnet, steht sie barfuß und ohne Maske da. „Du kannst deine auch abnehmen“, sagt sie und lächelt. Alina lebt allei- ne, auf der großen Terrasse stehen Gartenmöbel und eine Couch, auf der man die Vögel zwitschern hört und die Nachbarn nicht, weil hier jeder die Ruhe sei- ner häuslichen Oase schätzt. Drinnen hängen Aus- schnitte von Alinas Leben als Fotos an der Wand. Mit Freunden beim Wandern, am Strand, Alina am Klet- terfelsen. Sie lacht sehr viel. Im Türrahmen ist eine Klimmzugstange eingehängt, Alina springt hoch, ja, hält viel aus. Auf der anderen Seite hängt ein schma- les Board mit Vertiefungen drin, dort gehen Alinas Finger rein, „ich kann so an meiner Griffkraft arbei- ten“, sagt sie. Das Klettern ist ein wichtiger Halt in Alinas Leben. Die meisten ihrer Kletterfreunde sind wie sie nicht gegen Covid geimpft. „Covid-19 wird Teil unseres Lebens werden, ist es schon. Aber unser Abwehrsystem hat genug Methoden entwickelt, die uns helfen, mit solchen Erregern umzugehen“, sagt sie. Es ist Alinas Überzeugung, dass ihr Immunsys- tem ihr mehr hilft als alle Plastikwände, Masken und Desinfektionsmittel, die sie in ihrem Entschluss ge- gen eine Impfung bestärkt.

Alina kocht und backt gerne, lernt Spanisch und spielt Gitarre. Sie trifft sich sehr viel mit ihren Freun- den. Jeden Samstag machen sie einen Ausflug in die indische Götterwelt und singen zusammen Mantras. Mantras sind spirituelle Lieder. „Ich bekomme mega viel positive Energie, das Herz soll sich öffnen“, sagt sie. „In den Liedern geht es immer um Liebe, Licht und Natur.“ Das meditative Singen hilft Alina, ab- zuschalten, vom Stress loszukommen und zu ent- spannen. In der Mantragruppe sind sie zehn Leute. Auch ihr Freund singt dort. Er zählt zu den acht aus der Gruppe, die nicht geimpft sind. Auch das Mas- sieren ist etwas, was Alinas Freunde teilen. Alina hat gemerkt, dass ihr das liegt, sie bekommt Lob, habe talentierte Hände. Im kommenden Schuljahr will sie sich fortbilden, am besten beim Reisen um die Welt

„Wenn ich mich von Angst leiten lasse und Panik habe, mich anzustecken, dann werde ich mit Sicherheit krank.“

und so die verschiedenen Techniken erlernen. „Ich möchte mein Wissen weitergeben und den Men- schen helfen, weil ich glaube, dass ich deshalb auf dieser Welt bin, um den Menschen etwas Gutes zu tun“, sagt sie. „Ich liebe es, Menschen zu berühren, sie in meiner Nähe zu haben.“ Als im März 2020 der erste Lockdown kam, hielt es Alina nach drei Wochen Isolation nicht mehr aus. Die Mutter war schon bei der Tante und da reichte der Platz nicht mehr, also zog Alina für drei Monate zu Freunden aufs Land.

„Ich habe zu Beginn der Coronakrise nie eine Maske getragen, wenn ich mit meinen Freunden zusammen war, und ich habe meine Freunde auch immer in den Arm genommen.“ Zehn Leute aus ihrem Freundes- kreis sind nicht geimpft, auch Alinas Eltern nicht. „Da habe ich mir gesagt, wenn sogar die ältesten Menschen in meinem Umfeld, weil Großeltern habe ich nicht mehr, dagegen sind, dann brauche ich mich auch nicht impfen zu lassen.“ Angst, ihre Eltern an- zustecken, hat Alina nicht. Sie nimmt sie weiterhin in den Arm. Alina wird deutlich: „Das Virus spielt in meinem Alltag keine Rolle. Wenn ich mich von Angst leiten lassen und Panik habe, mich anzuste- cken, dann werde ich mit Sicherheit krank.“

Trotzdem gibt es Menschen in Alinas Leben, die auf der anderen Seite stehen, Befürworter der Impfung sind. Es sind die „ältesten“ Freunde, die Alina zu

überreden versuchten, sich doch die Spritze geben zu lassen. Die ungeimpften Freunde aus der Man- tra- und Klettergruppe sind erst vor zwei Jahren dazugekommen. „Ich habe von meinen geimpften Freunden gehört, dass die Nebenwirkungen viel schlimmer sind als der Virus selbst. Meine Freundin hatte niedrigen Blutdruck, war andauernd müde und hatte keine Energie mehr, obwohl sie eigentlich immer fit war, die Impfung ist jetzt zwei Monate her. Und ich habe auch gehört, dass Leute wieder positiv wurden, obwohl sie geimpft waren. Das Hauptar- gument war doch aber, dass wir uns impfen lassen sollen, damit wir weniger gefährdet sind. Ich will das Impfen nicht schlechtreden, aber ich will nicht, dass man mich zum Impfen zwingt“, sagt sie. „Wenn ich das Virus wirklich bekommen sollte, dann soll es eben so sein. Dann hat das Universum das so für mich vorgesehen.“ Angst vor einer Ansteckung hat sie nicht. Sie wünscht sie sich sogar. „Wenn ich Covid bekomme, habe ich auch endlich ein Covid- Check-Zertifikat.“ Wenn ab Mitte September die PCR-Tests kostenpflichtig werden, wird neben dem Eintritt zur Party für Alina auch die Gebühr für den Test fällig. „Darauf habe ich keine Lust.“ Alinas Freundin war vor Kurzem in Quarantäne, „ich wollte zu ihr fahren und sagen, hey, steck mich an“, aber das passte zeitlich dann doch nicht für Alina, es wäre mitten in die Sommerferien gefallen. Sie hofft jetzt auf das neue Schuljahr.

Seit sieben Jahren arbeitet Alina als Lehrerin an ei- ner Grundschule. Die Maske trägt sie nur, wenn sie wirklich muss, also wenn sie den Kindern sehr nahe kommt. Wenn sie vorne vor der Klasse steht, zieht sie die Maske runter. Haben Eltern oder Lehrerkolleg/- innen nicht rebelliert? „Nein“, sagt Alina. „Ich habe ein ärztliches Attest, dass Maskentragen nicht gut für mich ist, weil ich eine verstopfte Nase habe.“ Dass die Masken ab dem neuen Schuljahr bei den Grund- schülern fallen sollen, findet Alina gut. Schlimm findet sie, dass das nicht für Lehrer gilt. „Gerade für jüngere Kinder ist es wichtig, den Mund der Lehre- rin zu sehen, sie sind viel mehr auf den Mund fixiert als ältere Schüler. Grundschüler können die Mimik in den Augen noch gar nicht verstehen. Es ist sehr schwer, mit Maske eine Fremdsprache rüberzubrin- gen, weil ich auch viel lauter reden muss als sonst.“

Kurz nach Mittag, Alinas Cousine Kati (Name von der Redaktion geändert) kommt zum gemein-

samen Kochen vorbei. Heute gibt es Buchwei- zennudeln, Brokkoli, Lauch, abgeschmeckt mit Hafersahne und Ahornsirup. Die jungen Frauen haben keine Angst vor einem schweren Verlauf, sollte Corona sie treffen. „Ich ernähre mich ge- sund, rauche nicht, trinke kaum Alkohol, mache viel Sport, nehme jeden Tag Vitamin-D-Tropfen zu mir“, sagt Alina. „Meine Mutter hat eine Aus- bildung zur Vitamin-D-Beraterin gemacht und kann mir genau sagen, was ich benötige, wenn sie mein Blutbild sieht. So braun wie in diesem Sommer war ich noch nie“, sagt Alina und hebt lachend die Arme hoch. Auch Kati ergänzt ihre Ernährung mit Pulver und Pillen. Neben Vitamin D nimmt sie täglich B12, K2, Omega3 und Meta Relax, ein Magnesiumkomplex mit B-Vitaminen und Taurin, der gegen Stress helfen soll. Was Kati an der Impfung stört ist, „dass es als einzige Lösung dargestellt wird. Warum setzt die Regierung nicht auf Prävention? Warum bietet sie Vitamin D nicht kostenlos an? Es ist klinisch bewiesen worden, dass ein hoher Vitamin-D-Spiegel das Immunsystem stärkt. Warum werden keine kostenlosen Fitness- kurse angeboten?“ Eine Impfung ist auch ein Zei- chen der Solidarität mit denjenigen, die sich nicht impfen lassen können, wie zum Beispiel Kinder bis zwölf Jahre oder auch Menschen mit bestimmten Erkrankungen, heißt es oft. „Alle meine engsten Freunde sind geimpft“, sagt Kati. „Die haben das getan, um ihre Freiheit wieder zu erlangen, das hat- te absolut nichts mit Solidarität zu tun.“

Kati, auch Ende Zwanzig, ist Pädagogin und zustän- dig für Kinder mit Verhaltensauffälligkeiten und Lernstörungen. „Ich kann nicht nachvollziehen, warum in den Schulklassen die sozialen Distanzen eingehalten werden müssen, warum Kinder den ganzen Tag Masken tragen müssen, warum sie sich nicht umarmen, kein Spielzeug teilen dürfen.“ Zum Fehlen des Kind-Seins sei jetzt noch die Angst hin- zugekommen. „Kein Kind ist dafür verantwortlich, wenn die Großeltern sterben. Ich sehe immer mehr depressive Kinder, aktuell muss man sechs bis acht Monate warten, um einen Platz beim Kinderpsychia- ter zu bekommen.“ Sie erzählt von Fällen, bei denen sich Kinder nach der Schule vor der Haustür erstmal komplett ausziehen müssen, um rein zu dürfen. „Es ist doch auch unsere Aufgabe, Aufklärungsarbeit zu leisten“, sagt Kati und fragt sich: „Wie lange werde ich mich noch mit meinem Job identifizieren können?“

Kati verbringt täglich etwa 60 Minuten in den sozia- len Medien, um sich über Corona zu informieren, sie kommentiert und teilt viel bei Facebook, Instagram und Whatsapp. „Was mich wütend macht, ich bin nicht geimpft und auf mich wird mit dem Finger ge- zeigt. Mein Partner ist auch nicht geimpft und stand neulich vor einem Club. „Wie, du bist nicht geimpft?“, kommentierte der Türsteher und ging zwei Schritte zurück. „Ah, bist du einer von denen?“ Meine Freun- din war neulich auf einem Dorffest. Weil sie einen Schnelltest machen musste, bekam sie ein orange- farbenes Bändchen und musste um ein Uhr nach Hause.“ – „Ich habe neulich gelesen, dass sie in der Schweiz Menschen markieren wollen, die nicht ge- impft sind“, sagt Alina. Kati sieht müde aus. „Die Spaltung der Gesellschaft macht mir Angst.“

Israel ist schon voll dabei, Deutschland will im September damit beginnen und Luxemburg hatte schon im Juli beschlossen, vorerst allen vulnera- blen Menschen eine dritte Corona-Schutzimpfung anzubieten. Der Druck auf Impfgegner wird nicht geringer. Würde es etwas geben, das Alina und Kati zum Gang ins Impfzentrum überzeugen würde? Beide schütteln den Kopf. „Es wird gesagt, es gebe keine Folgeschäden bei einer Impfung, aber da bin ich mir nicht so sicher, für mich kommt eine Imp- fung nicht in Frage“, antwortet Alina. „Es gibt so viele Ungereimtheiten, deshalb tue ich einfach, was ich fühle“, sagt sie. „Die Menschen, die jetzt seit ein- einhalb Jahren eine Maske tragen, haben gar kein starkes Immunsystem mehr, weil es seit Corona gar nicht mehr in Kontakt mit Bakterien und Vi- ren gekommen ist. Mein Immunsystem ist stark, ich war schon seit Ewigkeiten nicht mehr erkältet.“ Sollte es irgendwann eine Impfpflicht in Luxemburg geben, „dann schmeiße ich den Lehrerberuf“, sagt sie. „Ich würde auch kündigen“, meint Kati. „Sofort.“

Katis Freund wird in den nächsten Tagen als Sport- lehrer anfangen. Er ist der einzige an der Schule, der nicht geimpft ist. Eigentlich will er das auch nicht, „aber er überlegt gerade, weil er Angst hat, gemobbt zu werden.“ Kati hat Endometriose und damit ein erhöhtes Risiko, unfruchtbar zu sein oder schwerer schwanger zu werden. „Ich habe im Zusammen- hang mit der Corona-Impfung gelesen, dass da- durch Frauen auch unfruchtbar werden können.“ Sollte sich Katis Freund wirklich impfen lassen, „wer- de ich mich wohl von ihm trennen“. ●



Selbst Geimpfte können am Coronavirus erkranken und andere anstecken.

Sven Becker

DEUTSCHLAND

Geschlossenheit in aller Stille

Martin Theobald, Berlin

Die Sozialdemokraten wollen an die Macht. Mit aller Macht und mit Aller Macht. Das ist neu – schaut man auf die vergangenen Bundestagswahlen zurück. Selten hat sich die SPD in einem Wahlkampf so geschlossen, so frei von parteiinternen Machtkämpfen und Selbstzerfleischung präsentiert wie in diesen Tagen. Und der Lohn scheint ihr gewiss: In den vergangenen Wochen konnte die abgeschriebene Partei in der Wählergunst der Meinungsumfragen alle übrigen Parteien überholen und stellt nun mit Olaf Scholz den aussichtsreichsten Kandidaten für das Bundeskanzleramt. Ausgerechnet Olaf Scholz, der noch vor zwei Jahren von parteiinternen Gegnern als Vorsitzender verhindert wurde. Selbst in den vorangegangenen Positionen – sei es als Generalsekretär unter Gerhard Schröder oder nachfolgend als Vizeparteivorsitzender – wurde er immer knapp ins Amt gewählt. Mit knapp über 50 Prozent. Was auch bedeutete, dass knapp eine Hälfte immer gegen ihn stand. Und nun: Einigkeit all überall. Geschlossenheit in aller Stille. Und im Rausch der Meinungsumfragen.

Die Sozialdemokraten profitieren derzeit einzig und allein von der großen Popularität des Olaf Scholz. In der Bevölkerung. Würde der Bundeskanzler direkt vom Volk gewählt, dann würden – so schätzten es die Wahlforscher am vergangenen Sonntag – sich 30 Prozent für Scholz aussprechen, 17 Prozent für Annalena Baerbock (Grüne) und 14 Prozent für Armin Laschet (CDU). Daraus konstruieren die Medien gerne einen neuen Himmelsstürmer am politischen Firmament. Außer Acht lassend, dass die Zahlen auch aussagen, dass sich 39 Prozent der Befragten noch gar nicht entschieden haben oder gar keinen der drei wählen würden. So viel Euphorie macht ein wenig trunken: Lagen die Sozialdemokraten in der Vergangenheit festgenagelt bei 14 Prozent – wobei manch ein Wahlaugur auch ein einseitiges Wahlergebnis für möglich hielt –, so sind es nun 23 Prozent. Damit ist die SPD derzeit gleichauf mit der CDU, aber deutlich vor den Grünen.

Das erstaunt. Zugegebenermaßen. Die Gründe für diesen Sinneswandel in der Wählergunst können nicht die Begeisterungsfähigkeit und das Charisma des derzeitigen Bundesfinanzminis-

ters sein. Oder eben gerade doch, denn: Olaf Scholz patzt nicht. Er macht keine Fehler. Anders formuliert: Wer nichts sagt, sagt nichts Verkehrtes. Scholz feixt nicht hinter dem Rücken des Bundespräsidenten und liefert kein Plagiat zwischen zwei Buchdeckeln ab. Er ist irgendwie verstrickt in große Finanzskandale der Republik – ob als Hamburgs Erster Bürgermeister in die Cum-Ex-Affäre der Warburg Bank oder als Bundesfinanzminister in den Wirecard-Skandal –, doch beide sind zu kompliziert in der Erläuterung, als dass die Stammtische im Land darüber ein Urteil fällen könnten oder es sich in eingängigen Twitter-Nachrichten zusammenfassen ließe. Die Medien begleiten den derzeitigen Wahlkampf mit der Skandalisierung des Moments und veröffentlichten lieber Hitlisten der schönsten Patzer und Aussetzer – vorzugsweise von Laschet und Baerbock –, als dass sie sich in eine Debatte und Würdigung der Wahlprogramme oder der Lobbyismus-Verstrickungen von Scholz begeben.

Selbstredend war Programmatik noch nie ein großes Diskussthemas in Wahlkämpfen. Das Wahlvolk liebt einfache Botschaften mit knackigen Sprüchen ohne Fußnoten und ausschweifende Erläuterungen, schon gar nicht zur Finanzierbarkeit und Umsetzbarkeit des jeweiligen Wunschthemas. Die Wählerinnen und Wähler verkennen dabei auch, dass die Plakatbotschaften und Wahlprogramme ohnehin nur eine Art Verhandlungsmaße sind, mit der die betreffende Partei nach der Wahl in eventuelle Koalitionsverhandlungen eintritt. An deren Ende bleibt von diesen Maximalforderungen ohnehin nur ein Rest als gemeinsamer Nenner zwischen den Parteien übrig, von dem wiederum nur ein Bruchteil in der Regierungszeit umgesetzt wird.

Die SPD beherrscht in der diesjährigen Kampagne den perfekten Mikado-Wahlkampf. Oder gibt sich als der sprichwörtliche Lachende Dritte, der dem Streit zwischen Baerbock und Laschet von der Seitenlinie aus zuschaut. Doch die Euphorie bei den Sozialdemokraten hat noch einen weiteren Grund, der in den Anfängen des diesjährigen Wahlkampfs liegt. Genaugenommen in der Entscheidung von CDU und CSU, sich auf die Grünen als wichtigsten oder

Olaf Scholz macht keine Fehler. Wer nichts sagt, sagt nichts Verkehrtes



einzig ernstzunehmenden Gegner festzulegen, die SPD abzuschreiben und nicht weiter zu beachten. Die Christdemokraten kaprizierten sich folglich auf ur-grüne Themen, wie etwa die Klimapolitik, und versuchten diese abzuräumen. Themen wie die Sozial-, Renten- und Arbeitsmarktpolitik ließ man vollkommen offen, so dass die SPD sich programmatisch ungestört und voll entfalten konnte, nun mit simplen Botschaften zum Mindestlohn und zur Steuerpolitik punktet. Hier bleiben die politischen Gegner seltsam still.

Olaf Scholz orientiert sich am Wahlkampf von Malu Dreyer im Frühjahr dieses Jahres. In seinen Wahlkampfauftritten verweist er oft auf die rheinland-pfälzische SPD-Ministerpräsidentin. Etwa

während eines Wahlkampfauftritts in Berlin, den er mit den Worten beschließt: „Nutzt die Zeit, mit vielen zu sprechen, ihnen zu sagen: Wer will, dass Olaf Scholz der nächste Kanzler wird, der muss sein Kreuz bei der SPD machen.“ So hatte Dreyer die Landtagswahl gewonnen: Wer Dreyer will, muss SPD wählen. Was aber sein wird, wenn er am Berliner Kabinettschisch sitzt und vor allen Dingen, mit wem er dort sitzen will, darüber schweigt Scholz sich dieser Tage aus. Er hängt seine Fahne in alle Winde, die da wehen, um sich nicht unmöglich zu machen – weder bei den Linken noch bei der CSU. Diese Beliebigkeit in der politischen Anbiederei macht ihn in den letzten Wochen vor der Wahl jedoch angreifbar. ●

ROUMANIE

L'art digital qui change la donne économique

Mirel Bran, Bucarest

D'un bout à l'autre de l'Europe, des milliers de start-up se convertissent à une nouvelle « religion ». On peut la résumer en quelques mots : digitaliser une valeur, ou l'art digital. Le phénomène a démarré au début de cette année et il porte un nom anglophone : NFT, *Non Fungible Token*. Le NFT est un produit artistique digitalisé qui ne peut pas être « fongible », c'est-à-dire reproductible. Par exemple, l'argent est fongible. Une pièce d'un euro peut être échangée avec une autre pièce d'un euro parce que les deux pièces sont fongibles. Elles ont la même valeur et c'est pourquoi elles peuvent être échangées. Une œuvre d'art n'est pas fongible parce qu'elle est unique, et c'est cette unicité qui garantit sa valeur. Le tableau qui représente Mona Lisa ne peut pas être échangé contre une photo de ce tableau parce qu'il est unique, c'est-à-dire non fongible alors qu'une photo peut être reproduite à l'infini.

Un tableau, un morceau de musique, un film peuvent désormais prendre une forme digitale. Les nouvelles plateformes de la blockchain ont trouvé le moyen de garantir l'unicité d'une œuvre digitale en utilisant des algorithmes mathématiques. En quelques mois des milliers d'artistes venus des quatre coins du monde ont mis leurs œuvres sur la toile sous forme de NFT. Ce nouveau marché représente déjà des milliards de dollars, et il augmente tous les jours. Certes, il s'agit d'un phénomène de mode qui risque de créer une bulle financière, mais le mouvement est lancé.

La Blockchain permet de garantir le caractère unique d'une œuvre digitale

Nul besoin d'avoir une galerie pour vendre un tableau, nul besoin d'avoir un producteur pour vendre un morceau de musique, nul besoin d'avoir un éditeur pour vendre un livre. Les NFT signent le certificat de décès de tous les intermédiaires et créent une relation directe entre l'artiste qui vend son œuvre et l'acheteur. Certes, comme tout phénomène de mode à ses débuts, l'art digital est marqué par toutes sortes d'excès. Des œuvres douteuses sont vendues des millions de dollars en deux temps et trois mouvements. Les plateformes de NFT sont prises d'assaut tel un nouvel Eldorado : *ravible.com*, *opensea.io*, et l'application *Véve* sur les téléphones mobiles (*www.veve.me*).

La fièvre des NFT va probablement passer, mais elle laissera une trace profonde : l'idée de digitaliser une valeur. En somme, tout peut être digitalisé et placé dans l'espace virtuel où prend naissance une nouvelle économie. Un contrat peut être digitalisé sous forme de NFT, une propriété ou une parcelle de terrain peuvent être vendus comme des NFT, et ce n'est qu'un début. Comme à l'époque de la Renaissance italienne au XIV^e siècle, l'art digital annonce une Renaissance 2.0 issue de l'espace virtuel.

Les artistes se sont emparés de cet espace, et c'est au tour de l'économie tout entière de rejoindre ce mouvement venu du futur. Il ne connaît pas de frontières et est ouvert à tous. Les nouvelles technologies digitales sont une énorme opportunité dans les pays de l'Europe de l'Est qui veulent réduire l'écart qui les sépare des économies occidentales. Dans les anciens pays communistes, les start-up poussent comme des champignons et changent la donne économique.

En 2018, deux frères, Benjamin et Lucian Mincu, ont créé à Sibiu, petite ville située au centre de la Roumanie, une start-up spécialisée dans la technologie de la blockchain. Aujourd'hui leur affaire, Elrond, a attiré deux milliards et demi d'euros de capitaux.

« L'argent n'est plus un problème pour nous, déclare Benjamin Mincu. Notre défi est de nous concentrer sur notre objectif qui est d'attirer un milliard d'utilisateurs grâce à Maia, notre nouvelle application. Elle va permettre d'opérer des transferts de valeurs à des coûts cent fois inférieurs à ceux pratiqués aujourd'hui sur le marché. »

Elrond s'est associé avec le festival *Untold*, un des plus grands événements musicaux en Europe de l'Est qui ouvrira ses portes à la mi-septembre à Cluj, ville située au nord-ouest de la Roumanie et baptisée « la nouvelle Silicon Valley de l'Europe ».

Les artistes ne se contentent plus de donner leur spectacle sur une scène mais peuvent désormais offrir des NFT à leurs fans. Ces œuvres digitales font partie d'une collection baptisée « Le Codex de la magie » et sont déjà mises en vente sur la plateforme *Opensea*. « La technologie de la blockchain a un fort potentiel pour les grands rassemblements de natifs digitaux qui se connectent à une économie locale grâce aux NFT », a déclaré Benjamin Mincu.

Dans le monde des jeunes milléniaux tout s'accélère. Leur business se fait sur la toile avec des pa-

ramètres qui permettent de digitaliser une valeur. Si on voulait être moderne dans les années 90, on s'achetait une parcelle de terre sur la Lune. Pour être branché en 2021 il faut acheter des parcelles de terre dans le monde virtuel. On peut le faire sur la plateforme *Decentraland* (*decentraland.org*), une sorte de terre décentralisée dans l'espace digital. Des milliers de jeunes s'y sont rendus pour acheter des terres virtuelles où ils mettent en place des magasins, des musées, des espaces de jeux, et cetera. Dans les tréfonds de l'internet une autre terre émerge, et les NFT seront son nouveau mot de passe. ●



Plus de profondeur

Découvrez le Lëtzebuurger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1



Les caves Saint-Martin, déjà très visitées en 1929

DE VIGNES EN VERRE (7)

œnotourisme, le temps du réveil

Erwan Nonet

Si l'œnotourisme est à la mode partout dans le monde, le Luxembourg n'est pas en avance. Mais depuis quelques années, les lignes bougent

Objectivement, la Moselle luxembourgeoise est une belle région. Les vignes qui plongent vers la rivière, les terrasses qui structurent le paysage, les étangs de Remerschen qui offrent leur quiétude, les méandres qui façonnent des horizons chahutés... vraiment, comme dans beaucoup d'autres régions viticoles, il fait bon y flâner.

Le cadre est enchanteur, les vins sont bons, mais la Moselle sait-elle mettre ses atouts en avant ? Poser la question, c'est déjà y répondre : non, ou du moins, pas suffisamment. Certes, le vignoble est petit (1 300 hectares), mais il est surtout bien trop discret. Depuis l'étranger, il est pratiquement invisible, y compris dans la littérature spécialisée et il s'agit d'une injustice. Peu de pays au monde peuvent se prévaloir d'une tradition viticole aussi ancienne. Pourtant, même localement, trop de résidents ignorent encore qu'un beau vignoble les attend à quelques dizaines de kilomètres du pas de leur porte.

Le tourisme est pourtant une part essentielle de l'économie luxembourgeoise. Il représente entre 6,5 et 8,5 pour cent du PIB selon ce que l'on prend en compte dans les calculs et donne du

La Moselle manque d'un lieu fédérateur et emblématique pour les œnotouristes

travail à 6 000 personnes (sans compter les 10 000 emplois indirects). Et la Moselle attire sur une année classique autour de 50 000 œnotouristes.

Ceux-ci, forcément, viennent d'abord pour les vins. Les vignerons, soutenus par l'État qui subventionne la construction de leurs salles de dégustation, jouent le jeu. Pratiquement toutes les caves possèdent un bar à vins pour accueillir les visiteurs et faire découvrir leurs crus. Certaines parmi les plus récentes

s'avèrent spectaculaires. On pense à celles d'Henri Ruppert (œuvre de l'architecte François Valentiny, à Schengen), du domaine Cep d'Or (autre réalisation de François Valentiny, à Hëttermillen/Stadtbredimus), à la Winery de Jeff Konsbrück (qui domine le très scénique Palmberg, à Ahn), à la vue plongeante sur le village de Ehnen depuis la terrasse haut-perchée du domaine Keyser-Kohll ou la toute récente terrasse de Benoît et Claude Kox qui domine le bien nommé Point de vue de Remich au Um Goldberg... Les exemples ne manquent pas.

Pour les vignerons, développer une capacité d'accueil de qualité est même devenu un axe prioritaire. En effet, la façon d'acheter son vin a radicalement changé au tournant du 21^e siècle. Auparavant, les clients locaux remplissaient chaque année leur cave avec les mêmes bouteilles du même producteur. Elles étaient souvent achetées lors de la Foire de Printemps, un rendez-vous presque sacré au cours duquel les bons de commandes colossaux étaient remplis à la chaîne. Ce temps-là est révolu, en témoigne le désintérêt croissant, tant des vignerons que des clients, pour ces foires *old school*. Si l'on s'y rend toujours aujourd'hui, c'est davantage pour tailler le bout de gras avec le vigneron que pour s'approvisionner.

Puisque les amateurs ne sont plus mariés avec un domaine, ils papillonnent selon leurs envies et les opportunités. Or les bars à vins (ou *Wäistuff*), parviennent à stimuler leur intérêt et facilitent ces nouveaux modes d'achats. Particulièrement si la cave est bien placée, visible et aux heures d'ouverture larges. « Le bar à vins nous permet aussi de présenter nos nouveautés, explique Lisa Vesque (domaine Cep d'Or). Cette année, par exemple, nous avons sorti nos premiers créments brut nature (riesling et pinot noir rosé, ndlr). Ce sont des vins particuliers, qu'il faut prendre le temps d'expliquer et la *Wäistuff* est parfaite pour ça. Au final, j'ai été contente d'en vendre autant à des visiteurs de passage, que je voyais pour la première fois. Je ne m'y attendais pas. »

Marc Desom (caves et domaine Desom, à Remich) a carrément pris le parti de construire un restaurant qui lui permet de mettre en valeur sa production. Il ne regrette absolument pas cet investissement, particulièrement dans le contexte des 18 derniers mois : « Au Pavillon, l'été 2020 a été fantastique malgré le Covid. Les gens ne sont pas beaucoup partis à l'étranger et ils se sont fait plaisir en découvrant le pays. Nous n'avions jamais reçu autant de personnes venant de la capitale, par exemple. Beaucoup sont venus pour la première fois, ils ont apprécié et nous constatons que pas mal d'entre eux sont désormais des clients réguliers chez qui nous livrons nos vins. Faire construire le Pavillon a été une de mes meilleures idées ! »

Pourtant, il faut aussi remarquer que l'offre purement touristique sur la Moselle s'arrête assez vite. Il manque un phare, une porte d'entrée sur le vignoble qui cristalliserait l'intérêt des visiteurs pour le vin et le vignoble. La Moselle doit être une des rares régions viticoles au monde qui ne compte même pas de maison des vins pour informer sur les terroirs et déguster quelques crus. Le musée du Vin de Ehnen est censé tenir ce rôle mais il est fermé depuis des années dans l'attente de sa transformation. Les ministres François Bausch (Mobilité et Travaux publics, Déi Gréng) et Lex Delles (Tourisme, DP) ont précisé en avril dernier dans une réponse à une question parlementaire que les lieux devraient rouvrir pour le premier trimestre 2024. L'ancienne muséographie, dont on jurerait que beaucoup d'éléments dataient de sa création en 1979, ne rendait qu'un hommage très lointain au travail des vignerons qui, eux, ont suivi le sens de l'histoire.

Les tergiversations autour de ce projet sont symptomatiques du manque d'intérêt global qui a longtemps prévalu en matière d'œnotourisme. Dossier mal ficelé dès le départ (il y a plus d'une décennie), il a fallu un temps fou pour simplement déterminer l'ADN du futur musée. D'autant que l'enveloppe allouée a fondu avec le temps pour s'établir aujourd'hui à 4,5 millions d'euros, une paille à l'échelle luxembourgeoise. Certes, l'architecture sera audacieuse (signée du maître mosellan François Valentiny), la muséographie ambitionne d'être novatrice et on y trouvera aussi une vinothèque, un bar à vins, une salle de banquet, une salle de conférence... mais aura-t-il les moyens de ses ambitions ? On ne le saura qu'à l'ouverture, dans trois ans au mieux.

La faute n'est évidemment pas à mettre sur celles et ceux qui font vivre cette structure avec un engagement sans faille, mais à l'intérêt très relatif qu'y ont porté les décideurs. Les causes de cet endormissement, d'ailleurs, sont multiples et partagées. Si, jusqu'à une période relativement récente, la politique nationale n'a jamais vu là une priorité, il faut reconnaître que la Moselle a parfois du mal à parler d'une seule voix. Les temps changent et cela évolue dans le bon sens, mais parvenir à mettre d'accord la coopérative, les négociants et les vignerons indépendants n'est pas toujours une sinécure !

On peut également se poser la question de la localisation du musée. Ehnen est incontestablement un bien beau village vigneron, typique, charmant et bien préservé, mais il n'attire pas particulièrement les foules. N'aurait-il pas été choisi pour sa position centrale (à peu près à égale distance de Grevenmacher et de Schengen, aux deux extrémités de la Moselle luxembourgeoise) et aussi par le fait que l'on n'y trouve aucune grande maison (seulement une poignée de vignerons indépendants et donc pas grand monde à froisser) ... on peut se poser la question sur la primauté donnée à un consensus « à la luxembourgeoise ».

Alors que Remich est noire de monde les week-ends ensoleillés, on se demande si investir ici n'aurait pas été une bonne idée. Surtout qu'on n'y trouve même plus un seul bar à vins digne de ce nom. Ou pourquoi pas surfer sur la renommée de Schengen : une localité mondialement connue et très facile d'accès par l'autoroute ? Déjà visité par les 40 000 touristes annuels du musée européen, qui peuvent même profiter de navettes depuis la capitale, le succès d'une nouvelle structure œnotouristique y aurait été pratiquement assuré.

Il est d'ailleurs étonnant de constater à quel point le secteur touristique est entrée en somnolence depuis l'après-guerre, alors qu'historiquement, le pays a été un pionnier en la matière. Depuis son Hôtel des Ardennes, Alexis Heck accueillait dès 1855 des visiteurs de toute l'Europe attirés par les paysages romantiques et sauvages des collines et des rivières ardennaises. Il les guidait dans ce « Pays des Loups » au cours d'excursions ponctuées de pique-niques. Pour se faire connaître, il affichait ses publicités jusqu'à Londres ou Anvers ! Les Hollandais (déjà) s'y pressaient aux côtés des Anglais et des Allemands. On en viendrait presque à se demander si retirer son nom de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg à Diekirch, en 2018, était une si bonne idée que cela, tant le personnage est intéressant...

Le tourisme mosellan, lui aussi, a connu un premier âge doré. Lorsqu'Eugène Koch, Jean Faber, Eugène Knepper, J.-P. Hartmann, Pierre Wurth, Jean Beissel et Mathias Ley ont l'idée de construire les caves Saint-Martin à Remich en 1919 (les seules creusées dans la roche au Luxembourg), c'était avec l'idée d'y produire du vin, mais aussi d'en faire une véritable attraction touristique. Un pavillon de dégustation, situé juste devant l'entrée des galeries, les attendait à la sortie, tout comme aujourd'hui. La communication et la stratégie commerciale étaient d'une efficacité redoutable : les bonnes années, on y enregistrait jusqu'à 100 000 visiteurs ! Un chiffre incroyable, comparé au 20 000 entrées moyennes de ces dernières années.

Bien que la situation ne soit pas idyllique, il existe tout de même des raisons d'être optimiste pour l'avenir. Sous l'impulsion de la Direction générale du Tourisme (qui dépend du ministère de l'Économie), un vrai travail de fond est mené depuis plusieurs années pour structurer le secteur. La Moselle a la chance de compter sur une foule d'acteurs locaux (offices de tourisme, syndicats d'initiative, associations...) qui produisent une belle offre. Il faut y ajouter le travail d'acteurs plus institutionnels (Fonds de solidarité viticole, Groupement européen d'intérêt économique Terroir Moselle...). Le tout est désormais chapeauté par l'Office régional du Tourisme Visit Moselle, créé en 2011. Il se concentre sur la mise en avant des sites naturels traversés par de beaux sentiers (Palmberg à Ahn, Haff Réimech à Remerschen, Stromberg à Schengen, Manternacher Fels à Manternach...), la formation de guides et l'organisation d'événements populaires autour du vin (Wine, taste, enjoy et Wine, cheese, enjoy, essentiellement).

Le hic, car il en reste encore un, est le manque de capacité d'accueil. Il existe trop peu d'hôtels qui répondent au goût du jour et pas un seul restaurant étoilé pour mettre en avant les meilleurs vins locaux. Mais là, l'État n'y peut pas grand-chose. ●



Actuellement fermé, le musée du Vin de Ehnen devrait rouvrir en 2024

Longue retraite

Georges Canto

Quand les aspirations des populations s’opposent aux impératifs budgétaires des États

Il y a tout juste quarante ans, le président français François Mitterrand tenait, aussitôt élu, l'une de ses principales promesses de campagne en abaissant l'âge légal de la retraite à soixante ans. À cette époque l'espérance de vie était de 74,5 ans en France. Cette mesure revenait à offrir une « espérance de vie à la retraite » de quatorze ans et demi (en réalité bien davantage¹) à toute personne quittant le monde du travail. Ce n'est sans doute pas un hasard si dans la foulée le premier gouvernement socialiste comprenait un « ministre du temps libre ».

Quatre décennies plus tard ce pays est toujours le champion du monde de la durée de vie à la retraite avec 24 ans et 10 mois mais il est talonné par le Luxembourg, quatrième du palmarès avec 23 ans et 8 mois. En compilant les données collectées par l'OCDE dans 34 pays membres, une étude publiée mi-août a pris en compte l'âge légal de la retraite, l'âge effectif de départ et l'espérance de vie à ce moment. Le Top 6 est composé des pays où la durée de vie à la retraite est supérieure à 23 ans : on y rencontre quatre pays d'Europe du sud (France, Espagne, Grèce, Italie) auxquels se joignent le Luxembourg et la Belgique. On observe aussi que dans la moitié d'entre eux (Espagne, Italie, Belgique) l'âge réel de départ est inférieur de 3,3 à quatre ans à l'âge légal.

Dans les régimes de retraite par répartition, des actifs de moins en moins nombreux sont donc amenés à payer les pensions de personnes retraitées d'autant plus nombreuses qu'elles vivent plus longtemps. Dans son *Livre vert sur le vieillissement* publié le 27 janvier 2021, la Commission européenne s'est intéressée à un indicateur-clé dans le débat sur le financement des retraites, le taux de dépendance économique des personnes âgées. Ce ratio rapporte le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus à celui de celles âgées de vingt à 64 ans, qui sont en âge de travailler. Il exprime d'une autre manière le rapport entre actifs et retraités : un ratio de 33 pour cent signifie que trois actifs doivent financer un retraité.



La société civile revendique un départ à la retraite plus tôt. Les autorités publiques, l'inverse.

Taux d’emploi

Les dirigeants de l'Union européenne et les partenaires sociaux se sont réunis à Porto les 7 et 8 mai 2021 pour tenter de relancer l'Europe sociale. À cette occasion la question du recul de l'âge de la retraite n'a pas été directement évoquée, mais les 27 membres de l'UE se sont mis d'accord sur le plan d'action de la Commission européenne qui fixe trois objectifs à l'horizon 2030. Parmi eux figure un taux d'emploi d'au moins 78 pour cent des personnes de vingt à 64 ans dans l'UE. Il était prévu qu'il atteigne 75 pour cent en 2020, mais dès 2018 treize pays dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni étaient au-dessus.

Pour augmenter le taux d'emploi global on peut jouer sur une meilleure insertion des jeunes et des femmes mais il existe aussi une marge de progression pour le taux d'activité des 50-64 ans. En effet en 2018 dans l'UE à 28 il n'était que de 58,7 pour cent, avec de fortes disparités. Très élevé (supérieur à 65 voire à 70 pour cent) en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède il était à peine supérieur à cinquante pour cent en France, en Belgique en Espagne et en Italie. Le taux le plus faible était affiché par le Luxembourg (40,5 pour cent). Sans avoir besoin de toucher à l'âge légal il suffirait donc de permettre à tous les salariés de travailler effectivement jusqu'à ce moment. Vaste chantier. ^{gc}

En 2019, il était très différent selon les États membres de l'UE, allant de 22 pour cent au Luxembourg à 39 pour cent en Italie. Fin avril 2021 Eurostat donnait des chiffres légèrement différents (avec les 15-64 ans au dénominateur) et une moyenne de 32 pour cent dans l'UE, un taux qui a augmenté de six points en dix ans. Compte tenu de l'augmentation prévisible du numérateur, pour que ce ratio reste stable au fil des années, il faut que le dénominateur s'accroisse dans la même proportion.

La Commission européenne considère que « l'allongement de la vie professionnelle est une réponse essentielle à cette situation ». Elle a calculé que pour que le taux moyen de dépendance économique des personnes âgées en 2040 dans l'UE reste au même niveau qu'en 2020, il faudrait que la vie active soit prolongée jusqu'à l'âge de 70 ans. En pratique, l'âge de départ à la retraite devrait passer à 68 ans à Malte, en Hongrie et en Suède, tandis qu'il devrait être porté à 72 ans en Lituanie et au Luxembourg. Ces chiffres sont indicatifs, la Commission n'ayant ici qu'un rôle de « lanceur d'alerte », car la fixation de l'âge légal de la retraite relève toujours des prérogatives nationales. Il n'en reste pas moins qu'en Europe les pays qui avaient abaissé l'âge de la retraite depuis les années 80 ont fait machine arrière et que les autres n'ont eu de cesse de le reculer. L'âge moyen est désormais de 65 ans, sachant que dans plusieurs pays il est déjà de 67 ans ou atteindra ce niveau dans les deux à cinq ans à venir. La Chine, qui compte les plus jeunes retraités du monde (les femmes ouvrières partent à cinquante ans, les femmes cadres et employées à 55 ans et les hommes à soixante ans), connaît la même problématique : en 2000 on y comptait dix actifs pour un retraité, rapport passé à trois pour un cette année, comme en Europe, et qui tomberait à 1,3 actif pour un retraité en 2050 !

La France championne du monde de la durée de vie à la retraite avec 24 ans et 10 mois. Elle est talonnée par le Luxembourg

Augmenter l'âge de départ ne sera pas une mince affaire. Les syndicats de salariés et certains partis politiques sont d'ores et déjà vent debout contre les projets. Et, dans certains pays (France), ils ont même profité de la pandémie et des perturbations économiques qu'elle a créées pour obliger le gouvernement à surseoir à toute réforme. De plus, selon plusieurs travaux récents, les salariés, bien que conscients du problème et des risques de forte diminution de leurs revenus, ne sont pas prêts à travailler plus longtemps. Au contraire même, ils expriment le souhait de s'arrêter bien avant l'âge légal actuel. C'est ce que montre l'étude du cabinet de ressources humaines belge SD Worx qui a porté sur 5 000 salariés dans cinq pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni). Elle fait apparaître que si les salariés de plus de 55 ans pouvaient choisir, ils partiraient à 64 ans en moyenne. Les Français indiquent comme âge idéal 62 ans, les Belges 63 ans, les Britanniques et les Allemands 65 ans et les Néerlandais 66 ans. Dans tous les pays il s'agit d'un âge inférieur ou égal à l'âge légal.

Le plus étonnant vient de la tranche d'âge 18-34 ans où les sondés ont indiqué vouloir partir en retraite à 55 ans en moyenne, soit neuf ans plus tôt que leurs aînés ! Les Britanniques et les Allemands souhaitent même cesser leur activité plus tôt, à respectivement 54 et 52 ans. Les Belges (57 ans) et les Néerlandais (soixante ans) citent des âges plus élevés, mais toujours très inférieurs aux âges légaux actuels dans leurs pays. À la fracture générationnelle s'ajoute une disparité selon le statut : les indépendants de 18 à 34 ans aimeraient arrêter à 47 ans, un chiffre tiré vers le bas par les réponses des jeunes Français (52 ans) et surtout de leurs homologues allemands (quarante ans), qui semblent peu fiables dans les deux cas. En revanche les indépendants de plus de 55 ans qui emploient du personnel voudraient partir en retraite à 68 ans. Dans le groupe des plus de 55 ans, près d'un sondé sur cinq se déclare prêt à travailler au-delà de l'âge légal si certaines conditions sont réunies. En tête arrive un salaire plus élevé, cité par 36 pour cent. Un autre important facteur incitatif serait la réduction des heures de travail (31 pour cent). Enfin, un salarié sur cinq (21 pour cent) travaillerait plus longtemps si ses tâches devenaient plus intéressantes ou avaient plus de sens. Des aspirations qui risquent fort d'être déçues, notamment sous l'angle de la rémunération. Une étude belge de 2018 révélait en effet qu'en raison du lien entre le niveau des salaires et l'ancienneté, « les travailleurs de 55 ans gagnent en moyenne 45 pour cent de plus que leurs collègues de trente ans effectuant le même travail », ce qui conduit les entreprises à les évincer pour les remplacer par des salariés plus jeunes. ●

Espérance de vie à la retraite

	Âge légal*	Âge effectif de départ**	Années de retraite***
France	63,3	62,4	24,8
Espagne	65	61,7	24,15
Grèce	62	60,85	24,1
Luxembourg	62	60,9	23,65
Belgique	65	61,05	23,3
Italie	66,8	62,4	23,2

Pour constituer le Top 10, suivent la Slovaquie (22,3 années de retraite), l'Autriche (22,15), l'Australie (21,15) et la Finlande (21,3).

Sources : OCDE, données reprises par le site britannique *comparthemarket.com*

*Âge officiel de la retraite pour une personne entrée sur le marché du travail à 22 ans.

**Âge moyen des personnes quittant le marché du travail pour prendre leur retraite. Il tient compte des particularités de certains secteurs d'activité et de situations personnelles.

***Espérance de vie des hommes et des femmes mesurée à l'âge où les personnes partent à la retraite.

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzebuurger Land

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

ZU GAST

25 Jahre für eine bessere Welt – und weiter!

In diesem Jahr feiern Déi Jonk Gréng ihr 25-jähriges Bestehen. Mit viel Kreativität, Idealismus und Leidenschaft haben sich seit 1996 zahlreiche junge Mitglieder in ihrer Freizeit – neben Schule, Studium oder Beruf – für eine bessere Welt und damit für eine offene, klimafreundliche und sozialgerechte Gesellschaft eingesetzt.

Tanja Duprez und Joël Back sind SprecherInnen von Déi Jonk Gréng

Von Anfang an gehörten der Umwelt- und Klimaschutz sowie der Einsatz gegen Atomkraft zu den Grundpfeilern unserer politischen Arbeit. Doch angesichts des knappen Zeitfensters, welches uns bleibt, um die Erderwärmung auf 1,5 Grad zu begrenzen und die Biodiversitätskrise anzugehen, müssen wir uns heute mehr denn je für eine Gesellschaft im Einklang mit den uns zur Verfügung stehenden Ressourcen und somit auch für eine lebenswerte Zukunft kommender Generationen einsetzen. Um unsere nationalen Klimaziele zu erreichen, brauchen wir u.a. einen schnellen Umstieg auf biologische Landwirtschaft, einen konsequenten Ausbau erneuerbarer Energien und des öffentlichen Transports sowie die zeitnahe Erhöhung des CO₂-Preises, natürlich mit sozialem Ausgleich für Haushalte mit niedrigem Einkommen.

Soziale Gerechtigkeit verlangt hierzulande jedoch in erster Linie die Lösung der Wohnungsfrage. Seit jeher setzen wir uns deshalb für mehr staatlichen Wohnungsbau, die Förderung alternativer Wohnformen, die Stärkung der MieterInnenrechte und eine konsequente Besteuerung leerstehender Wohnungen sowie ungenutzten Baulandes ein. Auch sprechen wir uns nach wie vor für eine strukturelle

Arbeitszeitreduzierung bei vollem Lohnausgleich aus, damit die Menschen wieder mehr Zeit für Familie und FreundInnen, ehrenamtliche Tätigkeiten oder Care-Arbeit haben und so unseren sozialen Zusammenhalt zu stärken.

Auf vielfältige Art und Weise stand und steht für uns der Einsatz für den Respekt der Menschenrechte und gegen Diskriminierungen im Vordergrund – ob für politisch Verfolgte, Geflüchtete ohne Perspektiven oder Opfer von schlechten Arbeitsbedingungen und Umweltzerstörung. Dazu gehört auch unser Grundsatz für die unermüdliche Förderung einer gleichberechtigten Gesellschaft. Dieser spiegelt sich beispielsweise in unserer Parteisatzung wider, wonach der Parteivorstand aus mindestens 50 Prozent nicht-männlichen Personen bestehen muss. Auch haben wir uns nie geschaut, Themen aufzubringen, die noch nicht zum Mainstream gehören. Der Einsatz für die Rechte von LGBTIQA+-Menschen und eine progressive Drogenpolitik war immer schon fester Bestandteil der junggrünen DNA. Trotz einiger Erfolge weist gerade die fehlende politische und gesellschaftliche Relevanz von Themen, die die Rechte von trans- oder intersexuellen Personen betreffen, darauf hin, dass heute immer noch vieles für eine wirklich offene Gesellschaft zu tun bleibt.

In den letzten 25 Jahre konnten Déi Jonk Gréng einen Rahmen schaffen, der es allen interessierten Jugendlichen ermöglicht, sich politisch einzubringen und aktiv mitzuarbeiten, sowie der Jugend eine politische Stimme für eine bessere Zukunft gegeben. Jüngstes Beispiel ist die Pandemie, welche uns dazu veranlasst hat, Forderungen für „Eng Welt no COVID-19“ auszuarbeiten. Wenngleich das gesellschaftliche und politische Umfeld sich demnach ständig wandelt, sind unsere Motivation und unsere Werte in den vergangenen 25 Jahren stets die gleichen geblieben und wir sind bereit, auch die großen Herausforderungen der nächsten 25 Jahre anzugehen. ●
Tanja Duprez & Joël Back

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Zu Bréissel (2)

Jacques Drescher

Europa ass eng Festung,
Déi léisst kee Mënsch eran.
Den Asselborn, deen diedegt,
Mee kricht och, wann e kann.

Europa huet keng Werter,
Europa huet just Goss;
Et weist elo op d'Yankees,
Mee déi si wäit vum Schoss.

Hir Sprooch dat sinn hir Bommen,
De Chaos ass hiert Gëft;
Et gëtt kee Land heininiden,
Wat souvill Onheel stëft.

Si splécke friem Natiounen,
Si séie Wand a Sträit;
Et hëlleft kee Gejéimers,
Wann d'Kand am Pëtz bis läit.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Pentagon Psycho

Michèle Thoma

Ida ist da, und fegt Corona weg, und die Taliban, die frau nicht zu gendern braucht. Noch nicht, die neuen Taliban sind ja angeblich ganz neue, werden bald noch neuere sein. Vielleicht wird es bald Taliban- Transpersonen geben? Falls der Koran sein OK dazu gibt natürlich.

Zumindest auf CNN ist Ida grad der große Feger, dem Sender für globales US-Fast Food, auf dem Nacht für Nacht immer die gleichen Leutlein das Exerzitium der Schockstarre praktizieren. Obschon Trump ja weg ist, also von der Bildoberflächlichkeit, schon flackert er wieder auf und rein, findet gerade alles stupid. Nicht einmal Trumps Abgang brachte dem CNN-Team Erleichterung, unerlöst betroffen stieren sie, ob es sich jetzt um vermutliches sexuelles Fehlverhalten eines New Yorker Gouverneurs handelt, der schon keiner mehr ist, schnell mutierte sein Medienantlitz zur Visage, oder um Louisiana, wo gerade ein Reporter authentisch im gräulich schwappenden Wasser schwankt. Oder um die appetitlich bedeckten Särge, die aus einem Flugzeugbauch geladen werden, von einer schwarz maskierten Totenvogelriege erwartet. Der Obertotenvogel muss kurz vor der Wirklichkeit die Augen verschließen, er kann ihr nicht ins Auge sehen. Noch Kinder! schlagzeilt es, über Fotos von Buben mit Helmen, schon sind die Kinder Helden. So schnell geht das.

HeldInnen haben mal wieder Hochsaison, im vergangenen Jahrtausend in Europa Sozialisierte bildeten sich eigentlich ein, HeldInnen wären out. Blut von gestern. Von Kriegen von gestern, in Europas DNA eingebrennt, das Heldenzeug eine Obsession von gestern. Kriegskitsch. Prähistorisch präsent auf Dorfplätzen, in Stadtzentren, Kathedralen, Versteinerung eines Schmerzes, schon mit Moos überwachsen. Rostiges Pathos, Symbole kaum noch nachvollziehbarer Kämpfe. Das gebrannte Kind Europa ist kein Kind mehr, es ist greise, ein bisschen weise zumindest, es braucht keine HeldInnen mehr. Alltagsheldinnen verbraucht es zwar schon, eine solche zu sein, darum reißt sich aber logischerweise kaum eine. Obschon Aufnahmebedingung nicht mal Totsein ist, nur, schlimmer, Mühsal, Stress, das Verrichten von Dingen, die keiner tun will, nicht mal sehen oder riechen will. Nicht mal wissen will, dass es sie gibt. Wir wollen alle lieber Bilder aus der Toskana sehen. Als Schlauchlegungen in Organismen beizuwohnen, als Unformigen zuzuschauen,

die in Plastikmonturen stehen, beistehen, an Sterbebetten, wie es einst hieß, jetzt weiß ich nicht wie es heißt, ich will es nicht wissen, wahrscheinlich sind es namenlose, amenlose Zonen. Die vor der Tiefkühltruhe. Lang schon schauen wir wieder weg von denen, denen auf Balkonen zugeklatscht wurde. Jetzt werden sie nicht mehr HeldInnen ge-



Ein Kfor-Kontingent der Luxemburger Armee, 2017

Das gebrannte Kind Europa ist kein Kind mehr, es ist greise, ein bisschen weise zumindest, es braucht keine HeldInnen mehr. Alltagsheldinnen verbraucht es zwar schon, eine solche zu sein, darum reißt sich aber logischerweise kaum eine

nannt, sondern GefährderInnen. Impfunwillige.

Dreizehn tote US-Soldaten, meldet CNN, die unzähligen afghanischen Opfer werden kaum erwähnt, erst viel später gezählt und, nein, nicht erzählt. Auf CNN haben sie keine Geschichte, keine Gesichter. Nur blutige Fetzen zeugen von ihnen.

Schon ist Ida, Ida who?, längst Wind von gestern. Zumindest für anspruchsvolle Konsument*innen von bewegenden Bildern, denen wird schnell fad vor endlosen abgestandenen Wasserflächen, in denen Bruchstücke von Häusern dümpeln. Und Corona ist wieder da, Inkl. Mutationen, und die Taliban auch. Aber die müssen jetzt ihr eigenes Ding machen. „We will hunt them down“, sagte George Bush. „We will hunt you down“, sagt Jo Biden. Er meint die Konkurrenz.

Während der fahrige, dünnlippige Herr im Pentagon, der mit oder zu den Medien spricht, die Medien aus schwarz brennenden Augen anschaut. Oder sind sie erloschen? Vielleicht schaudert es die Medien. Weil der Herr, der da zu ihnen spricht, ist sehr berühmt, einst hatte er eine Tankstelle, er wohnte in einem etwas staubigen Haus mit einer zum Skelett abgemagerten Mutter. Er hatte auch eine Dusche. Unter der lag eine schöne, junge, tote Frau. Aber vielleicht bin ich die Einzige, die das weiß. ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Économistes obstructionnistes

Jean Lasar

Lors de débats sur la crise climatique, on peut toujours compter sur l'économiste de service qui mettra docement les coûts supposés des efforts d'atténuation en regard de leur impact attendu, pour ensuite en conclure qu'il est urgent d'attendre. Dans une récente étude, le physicien et historien Ben Franta, de l'université de Stanford, démontre que depuis des décennies, les entre-

prises de combustibles fossiles ont délibérément placé des économistes acquis à leur cause dans les panels d'experts appelés à se prononcer sur la question et dissimulé le fait qu'elles les finançaient.

Cette stratégie consistant à « coopter les experts » a été explicitée dès 1978 dans un manuel de ce nom rédigé par les économistes Bruce Owen et Ronald Braeutigam. Pour infléchir la réglementation dans leur intérêt, les entreprises doivent identifier les experts les plus influents dans un domaine et « les engager comme consultants et conseillers, ou leur donner des budgets de recherche et assimilés ». Mais attention, cette démarche « requiert un tant soit peu de doigté : elle ne doit pas être trop criante, car les experts eux-mêmes ne doivent pas reconnaître qu'ils ont perdu leur objectivité et leur liberté d'action ».

En 1983, lorsque l'Académie américaine des sciences a publié un rapport sur le changement climatique résumant les connaissances scientifiques et les approches en matière réglementaire, les premières étaient présentées par des scientifiques alarmés par les conséquences d'une poursuite des émissions, les secondes par des économistes qui estimaient que ces conséquences ne seraient pas si graves que ça et qu'il valait mieux accepter les migrations et l'adaptation plutôt que de réduire l'uti-

lisation des combustibles fossiles. L'administration Reagan s'est saisie de ce rapport pour justifier la poursuite de l'utilisation du charbon.

Par la suite, lorsque la discussion s'est portée sur l'opportunité d'imposer une taxe carbone, des économistes à la solde de l'American Petroleum Institute ont soutenu qu'un contrôle des émissions détruirait l'économie. Leurs vues ont été largement relayées dans les médias qui les présentaient comme indépendantes et objectives alors qu'elles regorgeaient de partis pris favorables à l'industrie pétrolière. Elles étaient également utilisées pour contrer les efforts internationaux engagés lors du Sommet de Rio de 1992. La même méthode sera mise en œuvre avec succès pour saboter les tentatives, en 2003, 2005 et 2009, de mettre en place une réglementation de type « cap and trade » aux États-Unis, et en 2017 pour justifier le retrait de Washington de l'Accord de Paris.

Ce que décrit minutieusement Ben Franta nous rappelle que l'économie, du moins telle qu'elle est pratiquée majoritairement, est bien plus une discipline descriptive et normative qu'une science, et que ses spécialistes préfèrent d'autant plus l'apologie au parler-vrai que leurs revenus sont abondés, souvent de manière occulte, par ceux qui veulent continuer de polluer. ●



Sven Becker

Leben im Pfifferling

Martin Ebner

Bauen mit Steinen und Platten aus Pilzen: Myzel-Material kann eine Alternative zu Zement und Kunststoff sein

Sind Schlümpfe schlauer als Menschen? Jedenfalls brauchen die kleinen Kobolde keinen Beton und keine Bauindustrie, die riesige Abfallberge und Unmengen von Treibhausgasen verursacht. Dass vielerorts Sand und Kies, ja sogar Wasser knapp wird, kann ihnen auch egal sein. Schlümpfe wohnen schon immer umweltfreundlich: Ihre Pilzhäuser wachsen von allein, reparieren sich selbst – und kommen nach Gebrauch einfach auf den Kompost. Damit sind uns die blauen Zwerge um Jahre voraus. Immerhin tüfteln aber rund um die Welt Biotechniker und Architekten an Gebäuden aus Pilzen, und es kommen immer mehr Baumaterialien aus Myzel auf den Markt.

Veganer haben Pilze als Fleisch-Ersatz entdeckt. Der Aufschwung der Pilz-Industrie kann nun nicht nur die Lebensmittel-, sondern auch die Bau-Branche umkrempeln. Geerntet und gegessen werden meist nur die kleinen oberirdischen Fruchtkörper. Das viel größere, unterirdische Geflecht aus feinen Wurzelfäden ist aber viel zu nützlich, um einfach weggeworfen zu werden: Das Pilzmyzel kann Kunststoffe der Petrochemie ersetzen. Also auch zum Beispiel Leder und Textilien, Schaumstoffe und Bodenbeläge, Klebstoffe und Mörtel.

In Indonesien bemerkten Pilz-Farmer, dass die bei der Zucht von Speisepilzen gebrauchten Säcke hart und robust werden. Das führte im Jahr 2012 zu der Firma Mycotech, die aus Myzel unter anderem Fliesen und Wandverkleidungen fertigt. Poröser Schaumkunststoff, vulgo: „Styropor“, kann gegen Wärme, Kälte und Schall isolieren. Nicht nur für Verpackungen, sondern auch für Dämmplatten und Schallsorber können deshalb die Pilz-Schaumstoffe genutzt werden, die von Unternehmen wie Mogu in Italien, Biohm in England oder Ecovative in den USA hergestellt werden. Die Leder-Alternativen, die von den US-Firmen MycoWorks und Bolt Threads für die Modeindustrie produziert werden, können auch in Möbelbau und Innenausstattung zum Einsatz kommen.

Bis Pilzfäden im großen Stil traditionellere Baustoffe ersetzen können, braucht es aber noch viel Forschung. Das EU-Projekt „My-Fi“ zum Beispiel entwickelt pilzbasierte Textilien. Am Fraunhofer-Institut „Umsicht“ in Oberhausen arbeitet die Designerin Julia Kraye an 3D-Druck von Dämmstoffen aus Pilzmyzel. An der TU Berlin entwickelt die Biotechnologin Vera Meyer leichte, aber stabile Verbundstoffe aus Zunderschwamm und anderen Pilzen. Im Karlsruher Institut für Technologie leitet der Architekt Dirk Hebel ein Projekt zu selbsttragenden Strukturen aus Pilzge-

flecht und Bambus – also zu Beton-Alternativen aus nachwachsenden Rohstoffen.

„In Zukunft können wir Eigenheime komplett aus Pilz bauen“, ist Hebel überzeugt. Zumindest könnte der Betonverbrauch deutlich reduziert werden: Zugfester Bambus kann Stahl ersetzen, druckfestes Myzel kann als natürlicher Kleber an die Stelle von Zement treten. Zusammen mit dem Bauingenieur Werner Sobek von der Universität Stuttgart, weiteren Forschern und der Firma Mycotech hat Hebel in Dübendorf bei Zürich in einem Testhaus ein Drei-Zimmer-Apartment ganz aus recycel- oder kompostierbaren Baustoffen gebaut. Wie Dämmplatten und Lehmputzträger aus Glänzendem Lackporling altern, untersuchen jetzt zwei Studenten, die dort probewohnen.

Fabriziert wird Pilz-Material so: Myzel wird mit biologischen Abfällen vermischt, die Zu-

Der Aufschwung der Pilz-Industrie könnte die Bau-Branche umkrempeln

Wachsen, Bauen und Zersetzen im Kreislauf

Winzige einzellige Hefen gehören ebenso zu den Pilzen wie der Dunkle Hallimasch, der sich in Oregon über fast 10 Quadratkilometer ausbreitet und derzeit als das größte bekannte Lebewesen gilt. Pilze sind die Müllabfuhr, aber auch das Internet der Natur: Sie zersetzen abgestorbene Organismen, und sie verteilen über ihre Wurzelfäden Nährstoffe und Informationen. Fast alle Landpflanzen, auch Getreide, leben in Symbiose mit Pilzen. Von den schätzungsweise über sechs Millionen Pilzarten sind erst rund 120 000 erforscht. An die 350 Sorten sind für Menschen essbar. Anders als Pflanzen betreiben Pilze keine Photosynthese, wie Tiere atmen sie Kohlendioxid aus.

Ob für die Herstellung von Brot oder Bier, Käse, Waschmittel, Papier oder Antibiotika: Pilze werden schon lange industriell genutzt. Zunehmend kommen auch Materialien aus Myzel, dem Wurzelgeflecht von Pilzen, auf den Markt. Den Anfang machen Luxus-Marken: Das Modehaus Hermès bringt diesen Herbst die Handtasche „Victoria“ in einer Pilz-Version heraus. Ebenfalls dieses Jahr will ein Konsortium von Adidas, Lululemon, Kering (Gucci) und weiteren Firmen vegane Leder-Alternativen aus Myzel in die Läden bringen: Schuhe, Taschen, Jacken.

Pilze brauchen kein Erdöl und nur wenig Wasser. Sie können Sägemehl, Baumwollreste, Kartoffelschalen oder andere Abfälle füttern und zu schöneren

cker oder Stärke enthalten, etwa Holzspänen, Stroh, Kokosfasern, Papier oder Kaffeesatz. Nach zwei bis drei Wochen wird das von feinen Pilzfäden durchwachsene Substrat zerkleinert und in eine Form gefüllt: Ziegelquader, Platte, Rohr oder Löwenstatue – ganz nach Belieben. Nach ein paar weiteren Wachstumstagen wird der Pilz durch Erhitzen abgetötet und das Endprodukt aus der Form genommen. Während Ton-Ziegel bei rund 1 000°C gebrannt werden, reichen für die Trocknung der Bio-Bausteine schon energiesparende 80°C.

Der Pilz muss auch nicht sofort umgebracht werden: Die US-Raumfahrtagentur Nasa forscht daran, die Myzel-Entwicklung durch Wasserentzug zu stoppen. So könnten „schlafende“ Pilz-Baustoffe kostengünstig zu Mond oder Mars transportiert werden und erst vor Ort zu einer ausgewachsenen Raumstation

Materialien veredeln: Upcycling von Biomüll. Baustoffe aus Myzel sind stabil, sehr leicht, recht feuerfest und isolierend. Am Ende ihrer Nutzung können sie zu Humus kompostiert werden. Ungeklärt ist aber noch, wie eine Massenproduktion mit gleichbleibender Qualität erreicht werden kann.

Vera Meyer von der TU Berlin und weitere Forscher haben einen Überblick zu den Möglichkeiten einer Pilz-Kreislaufwirtschaft verfasst: Fleisch-Ersatz, Biodiesel, Bioplastik und andere Biomaterialien. Ihr Weißbuch gibt es gratis im Internet: „Growing a circular economy with fungal biotechnology“ (unter: fungalbiolbiotech.biomedcentral.com). me

gedeihen. Die Materialeigenschaften können durch Auswahl der Pilzsorte, Futter-Substrat, Beleuchtung, Feuchtigkeit und andere Parameter variiert werden: weich wie Schwamm oder hart wie Email, dünn wie Papier, leicht wie Gipskarton oder stabil wie Backstein.

Ohne Pasteurisierung wächst Myzel so lange weiter, bis das Substrat vollständig zu Humus zersetzt ist. Das könnte auch für Bauwerke durchaus nützlich sein, etwa Sportstadien oder Messepavillons, die oft nur kurze Zeit benutzt werden. Die taiwanesischen Designerin Shinwei Yen hat Hocker mit lebenden Pilzen entwickelt: Gartenmöbel, die sich mit der Zeit selbst auflösen. Entsorgungsprobleme will auch der Architekt Bob Hendriks von der TU-Delft lösen: Sein Sarg aus lebendem Myzel soll sich in zwei bis drei Jahren vollständig in Nährstoffe verwandeln und den Boden verbessern. Eine Begräbniskooperative in Den Haag testet derzeit Prototypen. Um auch Plastik-Grablichter zu ersetzen, will Hendriks Leuchtpilze einbauen.

Wohnen im Haustier, das ist die Vision des EU-Projekts „Fungar“, an dem sich Han Wösten von der Universität Utrecht und Forscher aus Dänemark, England und Italien beteiligen: Myzel-Platten mit lebenden Pilzen kombinieren, die bei Beschädigungen nachwachsen und sich selbst heilen. Pilze reagieren auf Berührung, Beleuchtung und andere Wechsel in ihrer Umgebung, indem sie ihre elektrische Aktivität verändern. Die Wissenschaftler wollen deshalb lebende Pilze als Sensoren einsetzen, etwa als Lichtschalter, Rauchmelder oder Thermometer. Damit ließe sich Elektroschrott vermeiden. In Kopenhagen und Utrecht sollen dafür Versuchsgebäude konstruiert werden: die ersten „smarten“ Pilzhäuser der Welt.

Dass Pilz-Architektur keine Ruinen für die Ewigkeit hinterlässt, könnte das Ego von Bauherren beleidigen. Die drei Türme zum Beispiel, die im Jahr 2014 aus Pilz-Ziegeln 12 Meter hoch im Hof des Museum of Modern Art in New York errichtet wurden, sind mittlerweile wieder restlos verrottet. Ökologische Bautechnologie bietet aber auch Architekten Vorteile. Henriette Fischer hat an der TU-Wien einen kleinen Pavillon aus Myzel errichtet. Überschüssiges Baumaterial hat sie dabei auswachsen lassen und kurzerhand mit ihrer Familie verspeist. Ihre Diplomarbeit endet – für Ingenieure bislang eher ungewöhnlich – mit einem Kochrezept: „Risotto mit Sommerseitling“. Guten Appetit! ●



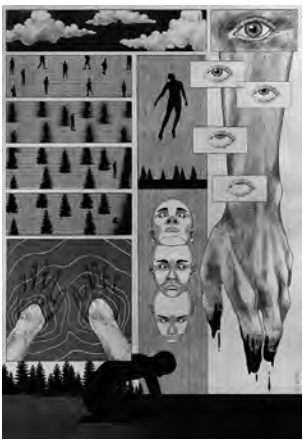
ART CONTEMPORAIN

La maison à la galerie

Après avoir remporté le prix d'encouragement aux artistes LEAP, et avant que son installation in situ ne soit mise en place au siège de l'Ordre des architectes et ingénieurs-conseils du Luxembourg (OAI), Hisae Ikenaga expose pour la première fois en solo dans une galerie luxembourgeoise (photo : Sven Becker). Depuis ce vendredi et jusqu'au 9 octobre, Nosbaum Reding Projects présente *Industriel-viscéral* de l'artiste d'origine mexicaine (née à Mexico en 1977, vit et travaille entre Luxembourg et l'Espagne). En assemblant et réarrangeant des objets familiers – meubles, fenêtres, tables, chaises, structures tubulaires – l'artiste crée des œuvres qui questionnent les canons formels modernistes et sondent les règles implicites du design industriel. Oscillant entre

le collage surréaliste et la citation postmoderniste, ses assemblages faussement fonctionnels révèlent le potentiel poétique du banal et du quotidien. À la galerie, elle présente une nouvelle série d'installations où elle combine des matériaux usuels comme des tubes chromés et des planches de bois avec des articles ménagers : des plateaux, tasses et vases. Le tout dans un entre-deux entre présence et absence, construction et déconstruction. Non sans une certaine ironie, Ikenaga brouille ainsi les références entre le domestique et le muséal (elle a d'ailleurs exposé au Musée Ikea à Älmhult, ce qui ajoute à l'ambiguïté de son travail), entre le banal et l'artistique, l'intellectuel et l'émotionnel, dans le sillage de la phénoménologie de la maison chère à Gaston Bachelard dans *La Poétique de l'espace* (1957). [fc](#)

LAND - ART



Sometimes, I get so tired...

On a pu découvrir ses huiles sur toile (*It Hurts Until It Doesn't*) lors de la récente Triennale de la Jeune création. Ses personnages blafards et ses parties de corps sans vie ont hanté notre esprit. Puisant dans le registre du folklore, des mythes et légendes, jouant volontiers la carte du mystérieux, du symbolique et de l'insolite, Julie Wagener (née en 1990) ne cherche pas la séduction. Au contraire, elle affiche, dans ses peintures

comme dans ses illustrations, un faible pour les choses macabres et occultes. « Puisant une partie importante de mes références et inspirations dans les différentes époques de l'histoire de l'art, mon travail d'illustratrice est à la recherche d'un vocabulaire visuel qui mêle l'héritage d'une imagerie enracinée dans la culture occidentale à un langage formel contemporain », explique-t-elle. Pour son intervention d'artiste (en page 17), le dessin digital *Sometimes I Get So Tired, That I Can't Feel My Edges Anymore*, elle a été plus loin que l'usage de symboles, allégories ou mementos mori. « Le format généreux m'a permis de prendre le temps de raconter une histoire à l'aide des détails qui, normalement, restent invisibles ou codés. » Elle y aborde des sujets qui parcourent tout son travail : la solitude, le sentiment de détresse, d'abandon et d'aliénation de l'individu face à notre société. [fc](#)

CONFÉRENCES

Bouquet de photos

Pour les derniers jours de l'exposition *Enfin seules* (qui se termine le 19 septembre), le Mudam invite l'historienne de la photographie Luce Lebart pour la conférence *Photographie et photosynthèse*, qui explore les liens entre le végétal et la photographie depuis son invention. Promenade dans les images doublée d'une histoire de la photographie botanique, cette conférence mettra en lumière un « bouquet de photographies »

collectées par la collection Archive of Modern Conflict. La conférencière valorisera la diversité des photographies qui, conçues avec ou sans intention artistique, témoignent de l'attachement viscéral à la nature et à son étude : motifs végétaux, matérialité, photosensibilité. Également commissaire d'exposition, Luce Lebart a publié *La photographie d'origine végétale* dans l'ouvrage *Puissance du végétal* (Presses du réel, 2020) et sur la photographie des nuages et des forêts. Le 15 septembre à 19h. Gratuit sur inscription. [fc](#)

Poésie et peinture

Après les vacances, l'exposition d'Eugénie Paultre *Matter of Life* rouvre jusqu'au 30 septembre à l'espace d'Erna Hecey, au Centre Hamilius. À cette occasion, l'artiste partagera deux conversations et lectures poétiques, les samedis 4 et 11 septembre. Cette semaine (à 16h, en anglais), pour *Love, or a leaf of grass* ? Elle invite Himali Singh Soin à une discussion autour de leurs pratiques visuelles respectives en tant que peintre et performeur, et de la manière dont elles sont liées à leur écriture. Des lectures de leurs publications seront intégrées à cet échange spontané. Les œuvres de Himali Singh Soin (née en 1987 en Inde, vit à Londres) dissèquent l'environnement qui l'entoure en amassant des matériaux – littérature, archives, anecdotes – pour réfléchir à l'engagement de l'homme vis-à-vis du monde naturel. Régulièrement publiée dans *Artforum* et d'autres publications artistiques

majeures, elle a reçu le prix de l'artiste 2019 de Frieze. La semaine suivante (à 15h, en français), Eugénie Paultre discutera avec la poétesse Gabrielle Althen et la curatrice Barbara Polla sur les liens inextricables de la poésie avec la pratique visuelle, la philosophie et l'écriture critique. [fc](#)

SCÈNES

Le Brésil à Metz

Il y a 25 ans, le Festival Passages naissait sous l'impulsion de Charles Tordjman, metteur en scène et directeur du Centre Dramatique National La Manufacture, bientôt rejoint par Jean-Pierre Thibaudat comme conseiller artistique. Il faisait la part belle aux rencontres internationales dans et hors les murs du théâtre. D'abord annuel et nancéen, le festival s'est déplacé à Metz et est devenu biennal. Par la même occasion, il a élargi son focus artistique pour sortir de l'Europe. Renommé Passages Transfestival, le festival se veut transdisciplinaire, plaçant la création, innovante et multiforme à la première



place. Chaque édition (qui espère redevenir annuelle) oriente le programme vers une région spécifique. Du 2 au 12 septembre, Le Brésil est à l'honneur pour un voyage à travers les dimensions musicales, théâtrales et chorégraphiques les plus étonnantes de la scène de ce pays-continent. Spectacles, concerts, rencontres, ateliers, projections pour tous les publics dans divers lieux de la ville : Vingt événements, dont six créations (photo: *Ikuemän, version rue*, Compagnie du Chaos) donnent la parole tout particulièrement à des femmes qui tissent de nouveaux liens entre art et société et nous racontent autrement le monde d'aujourd'hui. Programme détaillé sur [passages-transfestival.fr](#). [fc](#)

MUSIQUE

Musique à l'étang

Privé de sa tête d'affiche – les Anglais de White Lies ayant dû renoncer à leur concert à Luxembourg parce que les dates néerlandaises ont été annulées par l'interdiction des spectacles vivants aux Pays-Bas – le open air Pond Eclectic aura quand même bien lieu, avec une soirée (le 5 septembre) et trois concerts. Cette nouvelle série (plutôt que festival) est proposée par l'Atelier et la Coque à l'amphithéâtre du parc central du Kirchberg. Lancement dimanche donc avec une succession de DJ's - Amii Watson, HAVE, Samwell et Kollektiv Grau – et un set du Français Bomei (photo) qui



ne quitte jamais son piano et y ajoute keytar et samples, pour une musique aux tonalités jazzy, disco et dansantes, parfaite pour cette fin d'été. Le reste du programme ne change pas. L'auteur-compositeur-interprète très indie José González viendra balancer sa pop automnale et intime (le 6). bercé à parts égales entre la bossa nova, le classique et le post-punk de Joy Division, il vient de sortir le single *El Invento*, son tout premier titre en langue espagnole. La joyeuse bande de L'Impératrice nous rejoint (le 7) pour présenter *Tako Tsubo*, son nouvel album, ode électro-pop vintage à l'amour ambivalent, aux doutes, et au émotions. Enfin, Olli Schulz, chanteur allemand touche-à-tout (humoriste, présentateur, acteur, bricoleur...) clôturera l'expérience en plein air (le 8). [fc](#)

CINÉMA

L'enfant caché

Après sa sélection en compétition officielle au Festival du Film Francophone d'Angoulême, *Le Chemin du Bonheur* de Nicolas Steil (photo : Iris Productions) sera présenté à Paris lors de la Quinzaine du

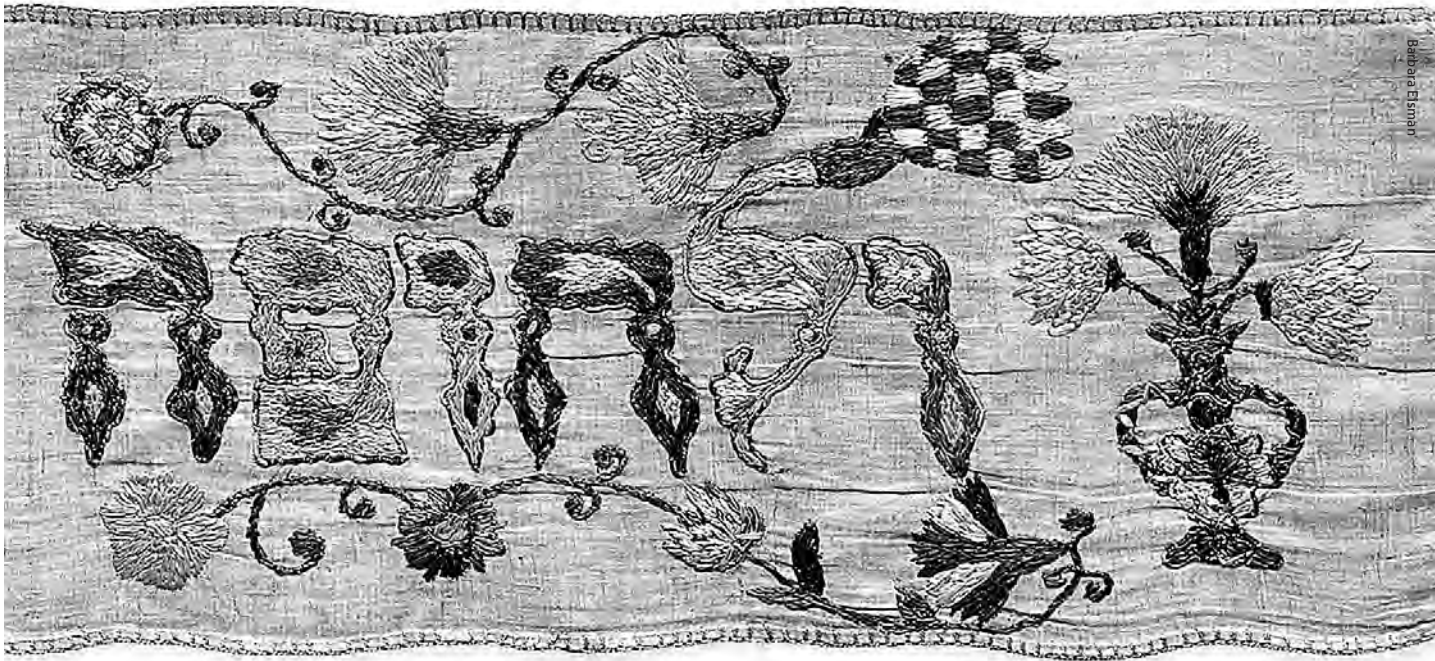
cinéma francophone, proposée depuis trente ans au Centre Wallonie-Bruxelles. Säul Birnbaum (Simon Abkarian) est devenu un « enfant caché » (ce qui a longtemps été le titre prévu pour le film écrit par Michel Fessler et Henri Roanne-Rosenblatt), lorsqu'à l'âge de six ans seulement, il été séparé de ses parents pour échapper à la Shoah et a été envoyé à l'étranger par un « Kindertransport », de Vienne à Bruxelles. En 1986, Säul est sur le chemin de la résilience. Il réinvente sa vie et tente de la réenchanter. Il a ouvert un Delicatessen qui ne ressemble à aucun autre, où le Septième Art triomphe sur la scène de ce restaurant en représentation permanente. Säul et son protégé Joakin (Django Schrevens), un jeune réalisateur chilien qui a fui Pinochet, décident de faire de l'histoire de l'enfance de Säul un film, leur permettant à tous deux de surmonter leur traumatisme. Mais voilà que l'amour frappe à sa porte et le confronte à son passé. Hannah (Pascale Arbillot) l'aime, il l'aime, elle disparaît, il se perd, elle revient, il revit, elle l'abandonne à nouveau, il s'abandonne. Également avec André Jung, Raoul Schlechter pour citer la présence luxembourgeoise à l'écran. [fc](#)



Ce que révèlent les bandelettes

Laurent Mignon

Le musée de Göttingen célèbre les 1700 ans de vie juive en Allemagne avec une exposition de sa collection de bandelettes de la Torah dont certaines ont plus de 300 ans



Une bandelette de 1690 célébrant la naissance de Natan Avraham

L'alphabet hébraïque est fascinant. Il s'agit de lettres qui ont uni l'Europe bien avant les accords de Schengen. Depuis deux millénaires, elles ont été utilisées sans arrêt d'une extrémité à l'autre du continent, malgré les persécutions, les pogromes et la Shoah. Certes, elles furent utilisées pour écrire des judéo-langues comme l'hébreu, le yiddish et pendant longtemps le judéo-espagnol. Mais pas seulement. Le français ancien, de nombreux dialectes italiens, l'allemand et même le turc ont été écrits avec les caractères hébraïques. Outre l'usage qu'en ont fait les lettrés tout au long des siècles, ces lettres ont aussi joué un rôle important – et continuent à le faire – dans la vie quotidienne, la culture populaire et l'artisanat juifs. Le musée municipal de Göttingen (Städtisches Museum), ville que chanta Barbara et qui est bien plus proche qu'on ne le pense, consacre jusqu'au 17 octobre une exposition aux « Tora-Wimpel » (« mappot » en hébreu). Il s'agit d'une tradition particulière du monde ashkénaze, c'est-à-dire du judaïsme d'Europe centrale, du Nord et de l'Est. Les « mappot » sont des bandelettes de tissu utilisées pour maintenir fermé, mais aussi pour protéger le rouleau de la Torah, la copie manuscrite des cinq premiers livres de la bible hébraïque. Depuis la fin du Moyen Âge, il était de coutume d'offrir une « mappah » à la synagogue en l'honneur d'un nouveau-né. L'exposition *Gestickte Pracht und gemalte Welt* (Splendeur brodée et monde peint) est donc l'occasion de partir à la découverte d'un fascinante tradition de nos régions.

Les mappot, ces bandelettes de lin décorées des noms du nouveau-né, nous font découvrir un univers magique. Chacune raconte une histoire à travers l'écriture et les illustrations

Ces bandelettes de lin, dont certaines peuvent atteindre quatre mètres de long, sont fabriquées à partir des langes de circoncision et décorées des noms du nouveau-né et de son père, avec des bénédictions et des ornements. Ainsi par exemple, sur une bandelette datant de 1690, dont on voit un fragment ci-contre, on peut lire en hébreu: « Natan, fils de Rav Avraham, qu'il vive de nombreux jours cléments, né sous une étoile favorable, jour 1, le 26 Shevat 450, du petit comput. Qu'il grandisse pour la Torah, la houppah et les mitsvot. Amen selah ». Dans cette bandelette, la plus ancienne de la collection du musée, l'on souhaite donc au petit Natan, né le 5 février 1690, de grandir dans le but d'étudier la Torah, de se marier et de faire des bonnes actions, dont l'étude et le mariage ne sont que deux parmi de nombreuses autres. Ce vœu fait écho à la bénédiction récitée à la fin de la cérémonie de circoncision. Comme le note Michal Friedländer dans le magnifique

catalogue qui accompagne l'exposition, ces for mules, qui sont répétées sur les 28 bandelettes conservées au musée, représentent les valeurs fondamentales des communautés juives. « Après un examen plus approfondi, note l'experte qui est aussi curatrice au Musée juif de Berlin, les bandelettes s'avèrent être les médiateurs de textes puissants qui peuvent nous informer sur les circonstances culturelles, économiques et sociales de l'époque de leur création et du lieu où elles ont été réalisées. » En effet, chaque bandelette raconte une histoire, non seulement à travers l'écriture, mais aussi grâce aux splendides illustrations évoquant des décors floraux et animaliers. Brodées ou peintes, les mappot nous font découvrir un univers magique. Certes, on y voit des représentations des différents éléments de la bénédiction, comme le rouleau de la Torah ou bien un couple sous la houppah, le dais utilisé dans la cérémonie traditionnelle de mariage. Mais on y observe aussi des scènes de chasse, ainsi que de nombreux animaux, souvent en référence aux écritures sacrées. Tout en couleurs, les pièces exposées, après un long processus de restauration, sont un plaisir pour les yeux et devraient séduire même les plus jeunes, fascinés par les licornes et gazelles égarées sur ces bouts de tissu.

À part une acquisition datant de 1983, la collection entière a été constituée au musée jusqu'en 1917. Le fait que chaque bandelette de la Torah puisse être attribuée à des personnes et des familles spécifiques rend la collection unique au niveau international. Dans sa préface pour le catalogue, la directrice du musée Andrea Rechenberg met en exergue l'importance de ce fait, car cela prouve que cette collection n'a pas été constituée avec des objets « arrachés aux communautés juives par les crimes du régime national-socialiste ». À noter par ailleurs qu'avec cette exposition, le musée municipal de Göttingen participe à la célébration de 1700 ans de vie juive en Allemagne. L'occasion, donc, de redécouvrir certaines des traditions et des alphabets qui ont fait l'Europe. ●

Gestickte Pracht und gemalte Welt. Tora-Wimpel Sammlung, Städtisches Museum Göttingen, jusqu'au 17 octobre 2021. Le catalogue, bilingue allemand et anglais est édité par Vandenhoeck et Ruprecht. 30 euros. ISBN: 978-3-525-55795-2

HOME CINEMA

Der Mann, der zu viel wusste

Hitchcock dominiert die amerikanische Filmgeschichte bis heute. Das Motiv des 'innocent man on the run' ist praktisch eine hitchcocksche Erfindung, nach dessen Muster unzählige Filme lange nach Hitchcock entstanden sind: Bei Sydney Pollack (*Three Days of the Condor*, 1975), bei John Schlesinger (*The Marathon Man*, 1976), bei Roman Polanski (*Frantic*, 1988) bei Andrew Davies (*The Fugitive*, 1993) auf Clint Eastwood (*Absolute Power*, 1997). Die Liste ließe sich fortführen. Der italienische Regisseur Ferdinando Cito Filomarino setzt dieses Motiv in seinem Film *Beckett* vor der Kulisse Griechenlands um: Nachdem die politischen Unruhen vor ihrem Hotel in Athen zugenommen haben, begeben sich die amerikanischen Touristen Beckett (John David Washington) und April (Alicia Vikander) in die Berglandschaft, unweit der Ruinen des Orakles von Delphi. Die Ruinen des antiken Griechenlands stehen da als Touristenattraktion und als dunkles Vorzeichen: Ein Sommerurlaub wird zur Tragödie. Beckett verliert nach einem Autounfall nicht nur seine Freundin, er wird zudem ungewollt Zeuge einer Verschwörung, die Kreise zieht bis in die griechische Regierung und die CIA. Fortan ist er auf der Flucht. Hilfe kommt in der Gestalt der Aktivistin Lena (Vicky Krieps), mit ihrer Unterstützung will er die Rätsel lösen, die da plötzlich seine Person umgeben. Er wird zu einem Mann, der zu viel weiß...

Suspense und Angstlust auf der einen, Bewegung und Tempo auf der anderen Seite: Das waren immer schon die Elemente, die den Thriller konstituierten

Die Stärke von *Beckett* liegt in seiner ostentativen Ausstellung des Thrillers. Sein permanenter Bewegungsdrang schafft die Erzeugung der Neugier auf das kommende Ereignis und schürt immer mehr den Wunsch nach der für den Thriller so wichtigen Erleichterung. Vielleicht ist in dem Moment des Wartens auf die Auflösung aller Fragen der Bezug zu dem irischen Schriftsteller zu sehen? Den Nervenkitzel nicht abreißen lassen zu wollen, das ist das erklärte Ziel von *Beckett* und erreicht damit im

Gegensatz zu vielen anderen Vertretern des Genres in äußerst hohem Maße ebendiesen Effekt der Dopplung: dauernde Bewegung im Bewegungsbild. Gerade deshalb spricht Hitchcock ja von „pure cinema“.

Man kann *Beckett* nicht vorwerfen, der Titel habe seinen Inhalt verfehlt: Der Protagonist ist das Zentrum dieses Films und George David Washington gibt ihn ähnlich wie in Christopher Nolans *Tenet*, einer überaus überwältigenden, wie herausfordernden Neuwertung des Spionagefilms, ungemein physisch, dafür aber ohne besondere psychologische Tiefe. Bei einem Regisseur wie Christopher Nolan, der gerne als Formalist gewertet wird, fällt die mangelnde Charakterzeichnung nicht ins Gewicht, ja sie gehört zur Konzeption der Filmfigur. Bei einem Film wie *Beckett* aber, dessen titelgebender Protagonist, ein bodenständiger Tourist, der schuldlos schuldig wird, den Film aber tragen muss, wird die knappe Figurenzeichnung zur Herausforderung, vor allem, weil das Drehbuch den Nebenfiguren nicht viel Raum zur Entfaltung lässt – und dennoch wirkt Vicky Krieps mit einer eindringlichen Gegenwärtigkeit und Natürlichkeit. Sie fühlt sich zu seinem Schutz berufen und als sie das größere Räderwerk erst erahnt, greift sie ein – ebenso engagiert und entschlossen wie feinfühlig und besonnen. Besonders in den Szenen des Zusammenspiels mit Washington wirkt sie mit ihrer unmittelbar natürlichen und authentischen Präsenz derart stark, dass sie den Titelhelden Beckett als reines Zeichen entblößt, eine Genre-Figur, ein Konstrukt, das auf die Funktion des Plots ausgerichtet ist.

Nicht alle Beziehungen und Intrigen der Handlung von *Beckett* werden am Ende wirklich aufgelöst. Eher zitathaft sind in diesem Film Elemente enthalten, die eine Gegenwartsnähe suggerieren wollen: Eine erstarkende Neue Rechte, Sparmaßnahmen, die von der EU aufgezwungen werden und in den vergangenen Jahren nicht nur die griechische Öffentlichkeit bewegten. Eine Substanz wird da indes nicht spürbar, es bleibt eine Hintergrundfolie, über die sich dieser Beckett bewegt – und das äußerst rasant. Suspense und Angstlust auf der einen, Bewegung und Tempo auf der anderen Seite: Das waren immer schon die Elemente, die den Thriller konstituierten. Hitchcock heute. ● Marc Trappendreher

Auf Netflix verfügbar



Vicky Krieps und John David Washington

CINEMA STEAK

Les deux font l'impair

La modernité du cinéma a ceci de paradoxal qu'elle recourt à des sujets traditionnels, puisés le plus souvent dans un fonds constitué de plusieurs siècles de littérature. Traditionnels, car universels : dès lors que les deux pôles que constituent l'amour et la mort traversent toute vie humaine, ces thèmes existentiels sont voués à être déclinés à l'infini. Ainsi en est-il du troisième long-métrage de Noémie Lvovsky programmé cette semaine à la Cinémathèque de Luxembourg, *Les Sentiments* (2003), dont l'histoire repose sur une intrigue adultérine usée jusqu'à la corde. La séduction qu'exerce cependant ce film tient pour beaucoup à la qualité de ses acteurs – feu Jean-Pierre Bacri, Isabelle Carré, Nathalie Baye, Melvil Poupaud – et à la sensibilité de la cinéaste dont on souligne insuffisamment le talent, la fantaisie, la puissance émotionnelle de chacune de ses créations. Comme ceux de Maurice Pialat ou Arnaud Desplechin, avec lequel Lvovsky a collaboré par deux fois en tant que scénariste (*La vie des morts*, 1991, *La sentinelle*, 1992), ses films, intimistes, sont faits dans un matériau profondément humain, parfois même autobiographique, et toujours traité avec une grande délicatesse : l'errance amoureuse (*Oublie-moi*, 1994), un inoubliable retour en enfance (*Camille redouble*, 2012), la solitude d'une fillette face à la douce folie d'une mère internée (*Demain et tous les autres jours*, 2017)... On en ressort à chaque fois le cœur déchiré, le visage inondé de larmes. Miraculeusement apaisé.

Alors que *Camille redouble* était une sorte de remake de *Peggy Sue s'est mariée* (1986) de Coppola, *Les Sentiments* constitue une variation sur *La Femme d'à côté* (1981) de François Truffaut. Point d'amour fatal ici, comme c'est le cas dans ce dernier film, mais une cohabitation entre proches voisins qui finit par basculer dans l'infidélité. Pourtant, on jurerait que rien ne pourrait s'interposer entre François (Poupaud) et Édith (Carré), les deux jeunes époux qui viennent d'emménager à la campagne. Complices, beaux et heureux, ils forment le couple idéal, un brin publicitaire tellement leur entente semble (trop) parfaite. À l'inverse, Carole (Baye) et Jacques (Bacri), depuis longtemps installés dans le coin, se sont lentement embourbés dans un quotidien monotone. Endormis en cours de route, c'est à peine s'ils se regardent encore : lui passe beaucoup de temps au travail (il est médecin de campagne), tandis qu'elle s'occupe de l'éducation de leurs enfants. L'arrivée de nouveaux voisins représente donc une occasion de briser leurs (mauvaises) habitudes. C'est en tout cas ce que l'on pense en assistant à la complicité naissante entre les deux femmes. Jusqu'à ce que l'on repère la première transgression de Jacques, qui jette un coup d'œil insistant à Édith dès leur présentation...

Mais cette histoire de cœurs croisés, Lvovsky se refuse à l'idéaliser. Si d'un côté elle s'attarde à recueillir le moindre geste d'affection que s'échangent nos amoureux sacrilèges, elle n'hésite pas à montrer de l'autre la désolation qui n'épargne personne une fois le « pot aux roses » découvert. Un basculement traduit dans les habits : aux jupes volages que vêt l'insoucieuse Édith succède, au terme du film, un jean moulant qui vient signifier le retour à un ordre social. On remarque, en outre, que nul nom de famille n'est divulgué : façon de dire l'instabilité, la fragilité de la cellule familiale, laquelle est susceptible de rompre à la moindre expression du désir. Il est ainsi impossible, sinon malaisé, de prendre parti pour l'un ou l'autre sans avoir le cœur qui se resserre. Ultime curiosité bien venue de la mise en scène : un cœur ponctue le récit de chants, accentuant les thèmes de la fable qui se joue et se dérobe sous nos yeux. ● Loïc Millot

Les Sentiments (France, 2003), vo, 94', est présenté lundi 6 septembre à 19h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Melvil Poupaud, et Jean-Pierre
Isabelle Carré, Bacri
Nathalie Baye



Erlösung durch Zerstörung und Neuerfindung

Anina Valle Thiele

***Redemption Now* stellt die bisherige Tradition des Jüdischen Museum Berlin in Frage, die Ausstellung von Yael Bartana provoziert**



Raumansicht
Yael Bartana
– *Redemption
Now*, Jüdisches
Museum Berlin

Eine Rachegöttin hat Berlin erobert – und das im bislang mehr als alles andere auf Versöhnung setzenden Jüdischen Museum. Auf einem Esel sitzend, reitet sie durch die alt-neue „Reichs“-Hauptstadt und schreitet historisch brisante Orte ab. Die Siegestsäule, der deutsche Bundestag, das Strandbad Wannsee, die Gleise in Grunewald sind mit einem Mal geprägt von jüdischen Symbolen, die Straßenschilder sind hebräisch und heißen unter anderem. „Platz der Befreiung“. Bewaffnete Soldaten laufen durch die Stadt. Bücher und Stühle fliegen in Zeitlupe aus Berliner Wohnhäusern. Die *Malka Germania* setzt auf Symbolik und das Auslösen von Assoziationen – bis hin zum Auftauchen von Albert Speers Modell der Stadt Germania aus dem Wannsee. Die allgegenwärtige Präsenz des Jüdischen im öffentlichen Raum überrascht und bietet das Gegenbild. Implizit ist darin die Frage: Wie wäre es, wenn es die Shoah nicht gegeben hätte? Diese Utopie stellt jedenfalls die Installationskünstlerin Yael Bartana in einer der zentralsten Videoarbeiten der Ausstellung vor; eine in weißer Unschuld gekleidete „Göttin“ oder „Gesandte“ besucht die historisch verbrannten deutschen Orte, eine messianische Erscheinung. Ist dies über 70 Jahre nach der systematischen Vernichtung jüdischen Lebens eine Form der Erlösung und Befreiung? *Malka Germania* ist mit gut 40 Minuten das Herzstück der neuen Wechsel-Ausstellung *Redemption Now* im Jüdischen Museum Berlin (JMB). Die Ausstellung vereint 50 frühe und neuere Arbeiten, kreist thematisch um das Auftragswerk.

Sehnsucht nach kollektiver Erlösung zieht sich als Leitmotiv durch die Ausstellung. Die zwischen Berlin und Amsterdam lebende Künstlerin Yael Bartana bringt durch ihre Arbeiten das Realitätsempfinden durcheinander. Dabei erforscht sie kollektive Identitäten und fordert die emotionalen und intellektuellen Fähigkeiten der BesucherInnen heraus. Bartana nutzt ihre Kunst als Skulptur; gezielt beleuchtet sie verinnerlichte Machtstrukturen und setzt auf diese, um sie zu entlarven und infrage zu stellen, stets mäandierend auf der Linie zwischen Politischem und Vorstellungskraft.

Ihre Arbeiten verwirren die BetrachterInnen aber auch durch die kunsthistorischen Bezüge. Zu Beginn des Ausstellungsrundgangs stößt man so etwa auf einen fünfminütigen animierten Film, in dem die Kriegsgeschädigten aus den Gemälden von Georg Grosz, jene deutschen Kriegsversehrten, die Großmächts-Fantasien folgend bereits im Ersten Weltkrieg an die Front zogen, wie aufgezogene Puppen zum Leben erweckt werden. Der jüdische Künstler Grosz (der 1919 während der Novemberrevolution Mitglied der KPD wurde) hatte in seinen Kunstwerken, die im Nationalsozialismus verbrannt werden sollten, die Deutschen kriegsclustern, fressüchtig und als Schweine voller Kriegsfantasien in den Köpfen gemalt. Bartana erweckt die einst aus dem öffentlichen Leben Deutschlands verbannte Kunst zu neuem Leben und nennt ihre Arbeit *Entartete Kunst lebt*.

Die Ausstellung zeigt die Mechanismen, die – anhand von Bartanas Zerlegung und Neuordnung des Kollektiven, der nationalen Rituale, Kulturen und Erinnerungen – eine kollektive Erlösungs-

fantasie entstehen lassen. Sie spielt das endzeitliche Spektakel nach, von dem religiöse und politische Führer um ihrer Autorität willen seit Anbeginn der Menschheit erzählen.

Rauschende Verwirrung und Provokation vermittelt so die Soundinstallation *Simone, die Unergründliche* (2015). In der 15-minütigen Klanginstallation lässt die feministische Künstlerin die Grenzen verschwimmen. Die Eroberung des Tempelbergs vollzieht hier ebenfalls eine Göttin, die wie die *Malka Germania* mit aller Kraft in ein Schofar (Widderhorn) bläst und die Erde zum Beben bringt. Ausgerechnet an der Klagemauer, einem der symbolträchtigsten Orte für das nach Geschlechtern getrennte jüdische Gebet in Jerusalem, zelebriert sie symbolisch den Zerfall der Geschlechter: „Diejenigen mit männlichen Körper beginnen zu menstruieren, diejenigen mit weiblichem Körper fangen an, Spermen zu produzieren.“ In der Ausstellung selbst fällt es allerdings schwer, dem verrauschten und mit provokativen Inhalt überfrachteten Text zu folgen. Dennoch ein Anstoß für die BesucherInnen, ihre eigene Rolle in der Gesellschaft zu reflektieren, einschließlich ihrer geschlechtlichen und politischen Orientierung.

Eindrücklich sind auch Bartanas Videoarbeiten über Israel, in denen sie sich kritisch mit der Militarisierung der Gesellschaft und dem Einfluss von Ultra-Orthodoxen auseinandersetzt. Der Druck und die Angst sind Alltag in einem Land, in dem Krieg allgegenwärtig ist und das seit seiner Gründung vor über 70 Jahren ständig von Auslöschung bedroht ist. Die Menschen kanalisieren die Anspannung angesichts der Bedrohung unterschiedlich. In der Videoarbeit *Kings of the Hill* sieht man, wie Männer aggressiv in Jeeps über eine Bergkette brettern und ständig in Kuhlen hängenbleiben. Während die Reifen durchdrehen, drücken sie weiter aufs Gaspedal. Ein machistisches Vater-Sohn-Ritual, bei dem Frauen und Töchter außen vor bleiben.

Besonders in Erinnerung bleibt Bartanas Videoarbeit *And Europe will be stunned*. Zwischen 2006 und 2011 arbeitete sie in Polen und schuf mit ihrer Trilogie ein Projekt über die Geschichte der polnisch-jüdischen Beziehungen und deren Einfluss auf die heutige polnische Identität. Die Trilogie repräsentierte Polen auf der 54. Internationalen Kunstausstellung in Venedig (2011). In einem der Videos spricht eine nach Israel ausgewanderte Frau und fordert ihre polnische Staatsangehörigkeit zurück.

Der Ausstellungskatalog, das *Buch der Malka Germania*, eignet sich hervorragend zur Kontextualisierung und Vertiefung: Er folgt der Methodik des jüdischen Talmuds – einer Sammlung der zentralen mündlichen Lehren des rabbinischen Judentums und Quelle jüdischen Lernens. Im Mittelpunkt des Buches steht *Malka Germania* als allegorische Gestalt. In der Ausstellung sind es die BesucherInnen, die Malkas potenzielle AnhängerInnen oder GegnerInnen sind und damit potentielle Gefolgsleute eines jeden Erlösers. Die Buchkapitel ergeben sich aus der Vorstellung eines Vox Populi, einer Menschenmenge, die das kollektive Unbewusste zum Ausdruck bringt, indem sie Malka bejubelt oder ausbuht:



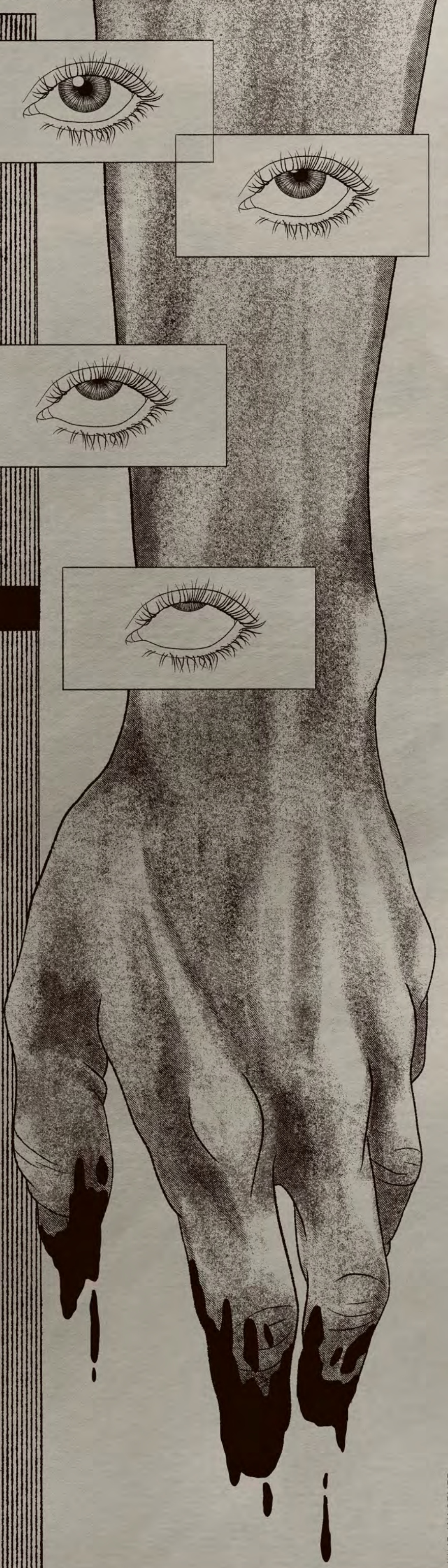
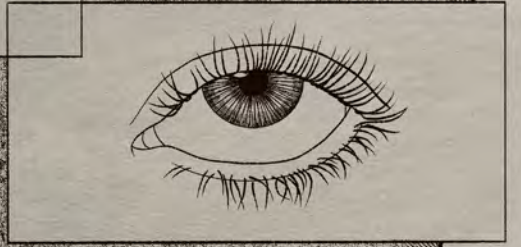
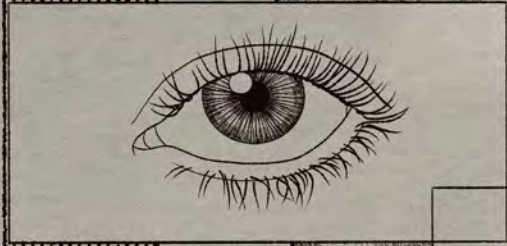
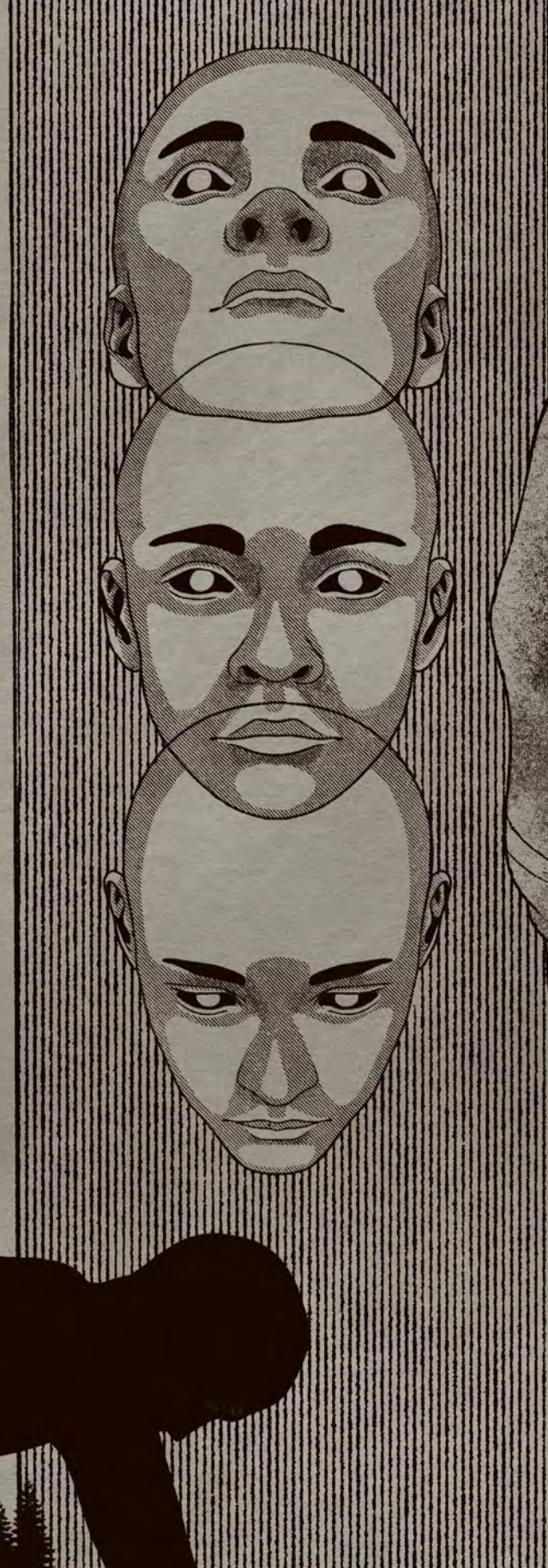
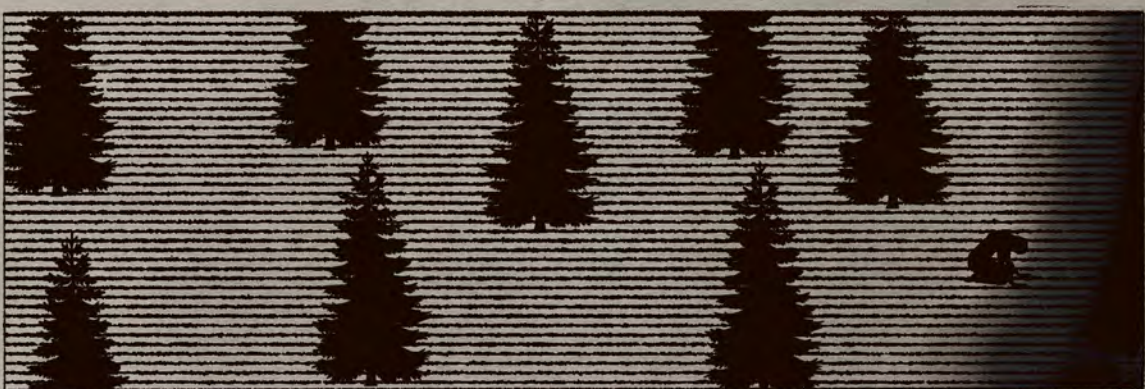
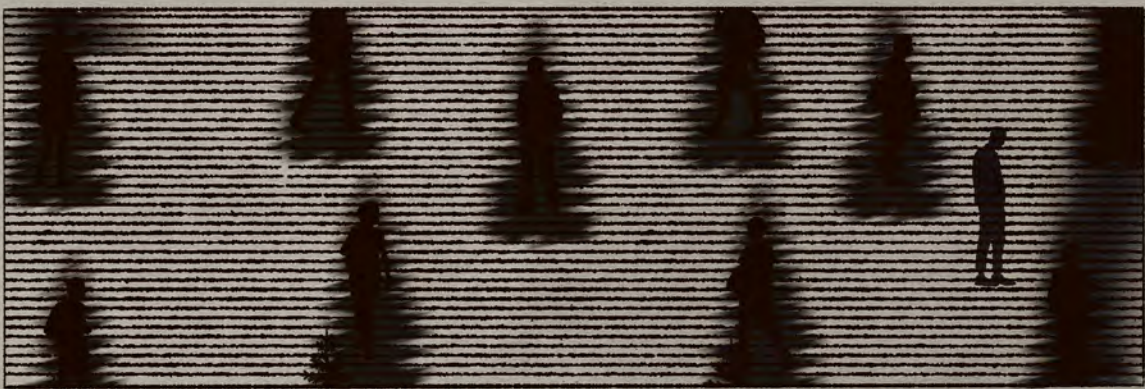
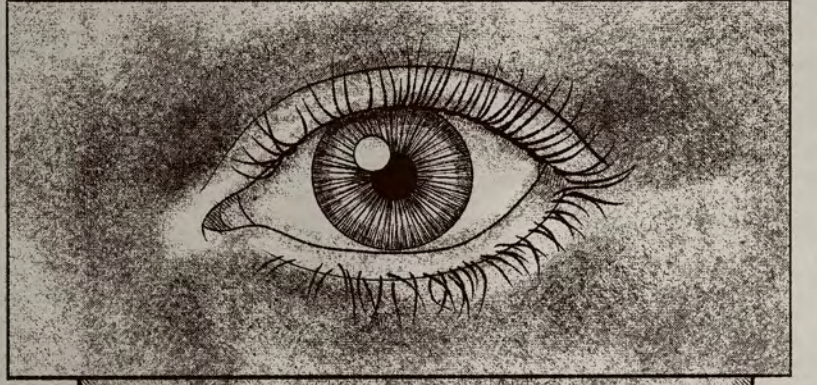
Yael Bartana,
Malka Germania
(Filmstill), 2021,
3-Kanal-
Videoinstallation
mit Ton, 43 Min

„Sie ist Hoffnung“, „Sie ist Anführerin“, „Sie ist Messias“, „Sie ist Geschichte“, „Sie ist Fake“.

Den BesucherInnen stellt sich die Frage, wer *Malka Germania* wirklich ist. Die Künstlerin selbst findet Erlösung in der Anhäufung von Bildern: „Künstlerisches Schaffen ist für mich, glaube ich, mehr als alles andere die Erlösung. Die Bilder sind die Erlösung, die Anhäufung von Bildern, die Assoziationen zu bestimmten Geschichten, zur Gegenwart oder zu zukünftigen Möglichkeiten schaffen. Mit *Malka Germania* bin ich nicht so sehr der direkten Logik des Messias gefolgt, einer Logik der Epiphanie und der Erlösung. Vielmehr löst das Erscheinen von Malka die Diskussion um Geschichte, Erlösung und die Person, die sie bringt, aus“, so Bartana im Interview.

Der Gang durch *Redemption Now* ist berauschend – nicht nur durch die Hinterfragung politischer Machtverhältnisse, historischer Sieger- und Geschlechter-Narrative, sondern vor allem durch das Gestaltende, proaktiv Provokative. Im Laufe des Entstehungsprozesses und im Zuge der Covid19-Pandemie sowie der Black-Lives-Matter-Bewegung habe das Buch über die von Yael Bartana imaginierte Ankunft eines weiblichen Messias in Berlin „einen bizarren Beigeschmack“ bekommen, wie das Kuratoren-Team Harten und H. Lersch selbstkritisch einräumt; dennoch ist die erste Wechselausstellung im Jüdischen Museum Berlin unter der Leitung der neuen Kuratorin Hetty Berg, die nach einer vierjährigen Tanzausbildung in London und Amsterdam Theaterwissenschaften studierte, einen Master im Management in Utrecht erwarb und über eine reiche Erfahrung am Jüdischen Historischen Museum in Amsterdam verfügt, unverkennbar darauf gerichtet, mit der Tradition des versöhnenden Blickes zu brechen. ●

Yael Bartana – *Redemption Now* ist noch bis zum 10. Oktober 2021 im Jüdischen Museum Berlin zu sehen. Weitere Informationen zur Ausstellung unter: www.jmb Berlin.de/ausstellung-yael-bartana

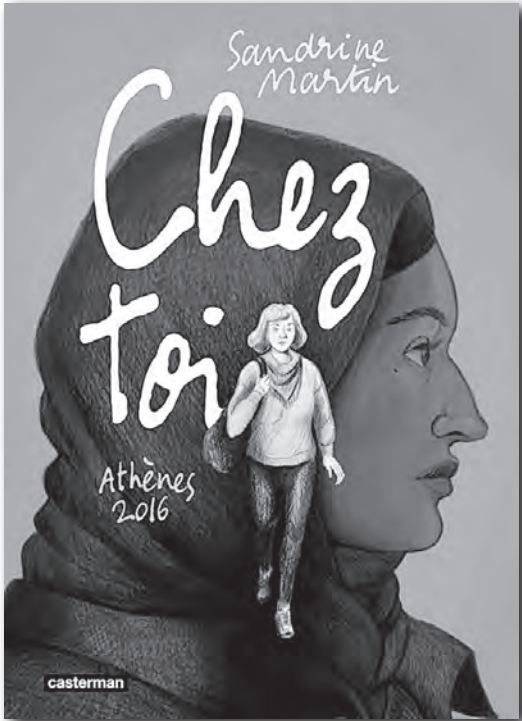


BANDE DESSINÉE

Deux femmes, une grossesse et un voyage

Pablo Chimienti

Sandrine Martin propose les récits croisés d’une réfugiée syrienne enceinte et d’une sage-femme grecque. Il y est question de crise migratoire, mais aussi de crise économique. C’est *Chez toi*, un roman graphique au féminin sur l’espoir d’une vie meilleure



« Athènes, Centre Médecins du Monde, avril 2016. Quand je sors du cabinet médical, je ne pense pas à toi », peut-on lire dans la toute première page de *Chez toi*, le nouveau roman graphique de Sandrine Martin (*Le Rire de l'ogre, Petites Niaisuses, Niki de Saint Phalle...*). Pendant 200 pages,

Mona, jeune femme syrienne parle en voix off à l'enfant qu'elle porte en elle.

Une grossesse qu'elle vient de découvrir alors qu'elle est arrivée il y a peu dans la capitale grecque et qu'elle doit encore obtenir le statut de réfugiée politique. Elle et son mari Suleiman ont fui la guerre, les bombardements et la famine, ils vivent désormais sous une tente minuscule dans un hall de l'ancien aéroport désaffecté de la ville, transformé en centre d'hébergement pour réfugiés. Originaires d'Homs, ils ont fui d'abord à pied à travers la Turquie, puis en bateau pour atteindre d'abord l'île de Lesbos, puis Athènes. « Nous sommes en Europe », se disent-ils. Cette étape méditerranéenne n'est censée être qu'un passage dans leur voyage à destination, ils l'espèrent, de Berlin. Non seulement l'Allemagne fait rêver grâce à sa réussite économique, mais en plus le jeune couple y a déjà de la famille. C'est donc là que doit naître leur progéniture. Dans ce qui devrait être son « chez toi ».

Mais l'administration a son rythme et se soucie bien peu du timing d'une grossesse. Pour le couple de syriens, bien que heureux de ne plus avoir peur des bombes et autres risques quotidiens intrinsèques à une guerre, c'est la course contre la montre. Ils ont maintenant moins de neuf mois pour atteindre leur but, sinon, ils le savent, ils resteront bloqués en Grèce. Et si la Grèce a beau attirer des touristes par milliers grâce à ses monuments antiques, ses plages et ses petites îles paradisiaques, d'un point de vue économique rien ne va. 2016 reste une de ces années de profonde crise économique qui a laissé de nombreux Grecs sur le carreau. L'économie tourne au ralenti, le chômage est massif et des nombreuses

personnes surqualifiées sont obligés d'accepter des boulots sous-payés pour arriver à joindre les deux bouts.

C'est ce que vit Monika. Sage-femme, elle a quitté l'hôpital public surchargé, en sous-effectif et où l'absence de matériel est quotidienne, pour travailler au sein d'une association qui vient en aide aux réfugiés. Là, Mona se sent utile, mais en tant que sage-femme elle est constamment rabaisée par les médecins qui veulent toujours avoir le dernier mot, surtout en ce qui concerne l'utilisation de la césarienne que les gynécologues grecs semblent privilégier, voire imposer trop souvent à leurs patientes. Elle préfère alors chercher une association plus petite où elle serait plus écoutée, indépendante. Mais cela implique une baisse de salaire, et comme son mari est au chômage, c'est difficile à faire accepter à la famille. D'autant que le couple ne s'en sort financièrement déjà que grâce aux beaux-parents de Monika qui les logent dans l'appartement juste en dessous du leur, s'occupent de leur fille de trois ans, leur préparent à manger... Une aide de tous les instants qui implique, revers de la médaille, une domination psychologique constante que la jeune femme a de plus en plus de mal à accepter. D'où une envie de tout plaquer, de partir...

Deux situations familiales complexes qui vont pousser les deux femmes l'une vers l'autre. Mona et Monika vont se croiser, se recroiser et ainsi devenir amies. Elles vont partager une cigarette, un verre mais surtout se raconter leurs rêves, leurs angoisses, leurs passés respectifs. Chacune allant presque à idéaliser la vie de l'autre. Grossesse, violences gynécologiques, inhumanité des passeurs, manque d'empathie des fonctionnaires des

différentes administrations en lien avec les migrants, racisme ordinaire, traditions religieuses, migration politique, mais aussi expatriation économique sont autant de sujets traités avec pudeur et délicatesse dans ce roman graphique au regard tantôt acerbe, tantôt bienveillant, à la fois désabusé et positif. Un récit ni documentaire, ni de fiction, mais proposant un condensé fictionnel et humaniste des trajectoires de plusieurs femmes ayant réellement existé.

Chez toi est un album aux teintes bleutées et aux traits expressifs qui, malgré quelques détails de scénario qui laissent perplexes – au début Mona a besoin d'une traductrice et quelques semaines après elle devient elle-même traductrice –, parvient à mettre de la poésie sur un récit dur et difficile. Un album touchant, sans misérabilisme, qui rend hommage aux femmes battantes, qui prône le rapprochement des cultures et qui parvient à créer un parallèle entre la détresse des migrants politiques et des migrants économiques.

Autant de messages nécessaires au moment où une partie des européens, le Président français en tête, appellent à « se protéger des flux migratoires irréguliers importants », alors que de nombreux Afghans s'apprennent vivre, voire revivre, le triste parcours que Sandrine Martin fait vivre à sa Mona. Un album donc d'une brûlante actualité. ●

Chez toi, de Sandrine Martin. Casterman.
EAN : 9782203152434

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 05.10.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de façade et d'échafaudage à exécuter dans l'intérêt de l'extension du foyer pour demandeurs de protection internationale à Hesperange.

Description succincte du marché :
Travaux de façade isolante composée

d'un isolant en laine de roche, recouverte d'un enduit de finition minérale pour une superficie d'environ 1 000 m² avec les échafaudages nécessaires à l'exécution.
La durée des travaux est de 65 jours ouvrables, à débiter en mars 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail

des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
02.09.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101752 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.10.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure

fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de viabilisation du site et installation de chantier commune avec centre de tri à exécuter dans l'intérêt des infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange.

Description succincte du marché :

- Préparation d'une surface d'installation de chantier commune d'environ 4 200 m² ;
- Montage, mise à disposition et démontage de 13 modules en construction modulaire ;
- Mise en place, gestion et repli d'un centre de tri des déchets du chantier et gardiennage du chantier pour une durée globale de 41 mois ;
- Viabilisation générale du site comprenant les travaux de terrassement et de remblai, la fourniture et la mise en œuvre de tous les réseaux d'alimentation et d'évacuation, y compris réalisation d'un bassin de rétention enterré, sur une longueur totale d'environ 370 m ;

- Réalisation des travaux de voirie complets sur une longueur d'environ 295 m ;
 - Travaux de plantation ;
 - Fourniture et mise en service d'une station moyenne tension complète.
- La durée des travaux est de 270 jours ouvrables, à débiter le premier trimestre 2022, en phases non consécutives.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu
La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

d'Letzebuurger **Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Franziska Jäger (48 57 57-35; faeger@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuurger Land **Instagram** letzebuurger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CPPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

FESTIVAL DE SALZBOURG (2)

Azione scenica pour le temps présent

Lucien Kayser

Réputé élitiste, le festival a des soirées de traverse musicale, se fait même violemment contestataire

1. Il n'y a pas que les opéras, le public guindé suspendu aux caprices d'une diva (pour la *Tosca*, avec la Netrebko, les habitués des premières ont eu de la chance, tant pis pour le commun des mortels, eux ont été privés de la retransmission de télévision). C'est le côté people de Salzbourg, on ne peut mieux illustré par la Hofstallgasse, avec de part et d'autre les habits de soirée et les tenues de loisir. Cela dit, le festival ratisse large en matière de culture, musicale, théâtrale, et il en est pour les aficionados de tout goût. Loin du clinquant, et comme à Bayreuth, que Nitsch a un peu vite monté contre Salzbourg, qualifié d'affadi, d'édulcoré, *verwässert* en allemand, pas question d'autre chose, *hier gilt's der Kunst*, sur les bords de la Salzach.

Il en fut ainsi, l'autre soir, dans le plus dense engagement des artistes, l'attention la plus soutenue du public : une soirée alliant *Liederabend* et *Kammerkonzert*, le bariton Christian Gerhaher ayant réuni autour de lui une demi-douzaine d'amis pour des œuvres d'Othmar Schoeck, Arnold Schönberg et Hector Berlioz, le tout dans l'atmosphère mélancolique, voire plus sombre et morose, du nocturne. Un quatuor pour commencer, Isabelle Faust (en résidence à notre Philharmonie), Anne Katharina Schreiber, pour les violons, Danusha Waskiewicz, pour l'alto, Jean-Guihen Queyras, pour le violoncelle, avec la voix de Gerhaher, s'intégrant au jeu musical à la façon d'un instrument supplémentaire, le cycle entier se déployant « wie dort durchs öde Tal die Herbstesnebel schwanken ».

Antoine Tamestit et Christian Poltéra se joignent aux exécutants, place aux instruments seuls, pour une *Verklärte Nacht* d'une extrême finesse, comme il sied à des sensibilités exacerbées ; les accents se firent des fois plus puis-

sants, revenant vite à une délicatesse qui ne demandait qu'à s'épancher. Et Gerhaher de retour, pour *Les Nuits d'été*, se joignant au sextuor, imprimant aux textes de Gautier, à la musique de Berlioz, plus d'allant dans les moments où il le fallait, où il n'y allait plus seulement de la mort (de la belle amie) ni du spectre (de la rose). Au bout, une soirée inoubliable, « à la rive fidèle » du chant, de la musique, de l'art en général.

2. *Intolleranza 1960*, la date se trouve inscrite dans le titre de l'*Azione scenica* de Luigi Nono, dont la création eut lieu l'année suivante à la Fenice de Venise. Temps lointain où le monde sans doute n'allait pas mieux qu'aujourd'hui, mais où l'espoir qu'il pourrait le faire était plus fort, et surtout on croyait dans l'art et son pouvoir de changer les choses, la vie. Ce n'est plus le cas, perte des illusions, résignation, tout cela à la fois. Et un critique allemand, du journal paraissant sur la place financière, de qualifier le spectacle de « gesponserte Kapitalismuskritik » ; Debord a vu plus loin, plus profond, il y a longtemps déjà, mais retenons pour le moins qu'indirectement notre homme reconnaît le capitalisme responsable des désordres, des horreurs figurés dans la *Felsenreitschule*.

Un émigré décide de rentrer dans son pays, tombe par hasard dans une manif, est pris, et Luigi Nono et Angelo Maria Ripellino n'hésitent pas à montrer et dénoncer les brutalités policières. Les migrations, l'exploitation des travailleurs, les tortures (nous sommes au temps de la guerre d'Algérie, et le livre d'Alleg est paru récemment), il n'est guère d'espoir hors de la rencontre avec une jeune femme : « Ho sentito l'ebbrezza d'esistere/ anche quando il cielo/ era un groppo di piombo/ e guerra e disastri/ squarciavano i cuori ». Là-dessus, une rupture de barrage, une catastrophe naturelle, et tout est englouti, il reste les vers de Brecht, « dass der Mensch den Menschen ein Helfer ist ».

Violente protestation contre l'injustice, dans la musique menée de main de maestro par Ingo Metzmacher, les Wiener Philharmoniker révélant d'autres aspects, moins usuels, de leur talent, dans la mise en scène de Jan Lauwers étalant la misère, fouettant les malheureux dans l'immensité de la *Felsenreitschule*. Et la chorégraphie n'y suffisant pas, voilà que la vidéo élargit les images le long du mur et de ses arcades, comme un grand tableau classique s'y produit, contemporain par son dynamisme effréné. Il faut féliciter les chanteuses, les chanteurs, non moins les danseuses, les danseurs, et les chœurs. Seul léger bémol, l'intrusion d'un poète aveugle, on les sait nombreux dans l'histoire de la littérature, et Jan Lauwers en a fait un peu son alter ego, à qui il est revenu ici de lier les deux parties, là où le texte initial énumère des actualités des années soixante. Ce sont aujourd'hui des éclats de rire, à rendre par leur cynisme le reste d'autant plus insupportable.

Le soir de la première, les talibans étaient entrés dans Kaboul. Et dans tels gouvernements européens, on ne se disait guère prêts à accueillir des gens qui fuyaient, entreprenaient pour le moins de fuir un régime où il faut s'attendre au pire. Au moment de ces lignes, lors du congrès du principal parti politique autrichien, un dignitaire n'a trouvé rien d'autre à dire que, vu l'échec des Américains, il ne voyait pas quoi faire. À l'art, au festival, de sauver l'honneur, c'est peu, c'est du moins ça, face à l'impuissance. ●



Les cris des misérables

 PHILHARMONIE

NOT WITHOUT MY Grands chefs



Saison 2021/22

Abonnements 2021/22
Ticketing: (+352) 26 32 26 32
www.philharmonie.lu

#NetOuniMengMuseum
netounimengmuseum.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Partenaire automobile exclusif:



Open Bar

Cyril B.

Difficile en ces jours de rentrée de retrouver le moral. Alors que l'année dernière à la même époque, certains pensaient la crise sanitaire terminée, s'il y a une chose dont nous pouvons être certains aujourd'hui, c'est que l'été a été nul. Et que l'automne et l'hiver qui s'annoncent risquent d'être pires. 2021 ressemble à un plateau de Monopoly dans lequel, arrivé au milieu du tour, on tire une carte Chance qui nous dit : « Rendez-vous directement en hiver. Ne passez pas par la case il fait beau, sortons le barbecue, la piscine gonflable et la tireuse à bière. Allez directement vous enfermer pour les dix prochains mois ».

Alors il faut chercher des motifs de satisfaction. Par exemple, si l'on se demandait ce que le coronavirus nous a, malgré tout, apporté ? On va vite trouver ! Plus besoin de supporter ses collègues de l'open-space tous les jours. On a échappé aux chorégraphies humiliantes de la fête de l'école. La taille de la Schueberfouer a été divisée par quatre. Certains manèges sont même gratuits. C'est peut-être cela, d'ailleurs, la principale évolution de ces derniers mois : la gratuité. Tout a commencé avec les transports publics, à peu près en même temps que la crise, quand le Luxembourg était devenu le premier pays au monde

à rendre entièrement gratuits les bus, trains ou trams. Depuis, on a l'impression que la politique de l'open bar est devenue le meilleur moyen de nous pousser dans certaines directions.

Si l'on commence par la Fouer, justement, on imagine que de nombreux parents, déjà peu désireux de se faire secouer sur l'Olympia Barth comme un gant de toilette dans un sèche-linge, pourront proposer à leurs enfants, plutôt qu'un manège à dix euros le tour, de passer autant de temps qu'ils le voudront sur les auto-tamponneuses de la Place Jeanne d'Arc, en ouvrant seulement leur portefeuille pour leur acheter un petit choco-kebab.

Ça fonctionne avec tout. Des toilettes publiques gratuites, et propres, représentent sans doute un bon moyen d'éviter les incivilités. Un réseau wi-fi librement accessible donne une image de modernité. Une école publique de quartier favorise la mixité sociale, l'intégration des habitants et l'apprentissage des langues officielles et épargne aux familles les quelques milliers d'euros annuels de frais de scolarité facturés par les différentes écoles internationales qui fleurissent dans le pays. Concernant les vacances, certes, ce n'était pas gra-

La Schueberfouer est une des bonnes nouvelles de cette fin d'été



tuit, mais le bon de cinquante euros par personne prolongé cette été était une belle incitation à faire un peu de tourisme local. Bon, c'est sûr que si vous prévoyez de réserver une place à 400 000 dollars sur le prochain vol spatial de Richard Branson, ce n'est pas ça qui va vous convaincre de changer vos plans pour faire du camping dans l'Oesling.

Le stationnement résidentiel permet aux habitants de la capitale de garer une voiture par ménage sans rien déboursier. Au prix d'un garage au Limpertsberg, ça fait de belles économies. Et tant pis pour vous si vous avez un logement social répondant au concept « vivre sans voiture », vous

n'aviez qu'à être plus riches pour dépenser moins. Vous préférez lire cet article après avoir acheté le journal et un paquet de cigarettes ou plutôt à la bibliothèque municipale, pendant que vos enfants choisissent des tas de livres qui enrichiront leur vocabulaire ? Vous manquez de motivation pour prendre vos entrées aux Mudam afin de voir du charbon de bois disposé en cercle, mais rien ne vous empêche de vous laisser surprendre par d'autres œuvres en vous y promenant librement le mercredi en fin d'après-midi. Les exemples semblent infinis, même si le concept présente quelques limites. Reconnaissons qu'on ne trouve

pas toujours son bonheur parmi les livres des Bicherbox (mais qui a pu déposer ici *Les incontournables de la cuisine moldave* ?)

Bon, il reste un peu de chemin à parcourir pour convaincre les anti-masques, devenus anti-tests, puis anti-vax, qu'un cadeau cela ne se refuse pas. On a reçu des masques gratuits. On a pu, à volonté, se faire froter la gorge avec un coton tige sans déboursier un centime. Maintenant on nous invite à nous faire vacciner sans même déboursier le prix d'une consultation. Pourtant, certains ralentissent encore et préfèrent payer pour récupérer de fausses attestations. Peut-être que si les vaccins étaient facturés trente euros, ça marcherait mieux. Quand on voit la queue devant le magasin Louis Vuitton, on se dit même qu'un tarif de 300 euros assurerait peut-être un succès encore plus large. À ce prix-là, ça doit être vraiment de la bonne qualité. ●

Stil

L'ENDROIT



The Source

La mode des baskets et sneakers ne semble pas faillir. Après le pop-up éphémère The Plug sur l'avenue de la Gare, c'est au centre-ville que les aficionados des pompes exclusives vont pouvoir se fournir. Fort de leur succès sur Instagram, Arthur Kiener, Daniel Marinho Gomes, Paul

Hilbert et Paul Lisarelli ont ouvert la boutique réelle The Source, rue Notre-Dame. Ils y proposent avant tout des sneakers fabriqués en édition limitée : beaucoup de Nike (Nike Dunk, Nike Air Jordan 4...), des Adidas (Yeezy) et d'autres marques ponctuellement, en fonction des arrivages et de la demande (photo : fc). Car ici, on ne vend que des paires qu'on ne trouve pas ailleurs : c'est le marché secondaire de chaussures de collection achetées neuves et revendues. Un marché juteux et en pleine expansion au vu du monde qui se bouscule dans la boutique et qui n'hésite pas à dépenser autour de 200 euros pour une paire. Si les prix commencent à 130 euros, les plus chères du magasin sont actuellement vendues 1 850 euros.

Ce sont les Nike SB Dunk Low Travis Scott, une des nombreuses collaborations de la marque avec le rappeur texan. Au sous-sol, le rayon de vêtements reste principalement dans le domaine du streetwear, avec des jeans, des polos et des accessoires vintage. On ajoute un coup de pouce à de jeunes marques luxembourgeoises comme Nos vies, Orelion, Amor y odio et Sportlech Elegant. fc

L'ENDROIT

Louis, un amour de chou

Merveilleux, éclairs ou macarons avaient déjà leurs

comptoirs spécialisés dans de nombreuses grandes villes et centres commerciaux. Un autre classique de la pâtisserie française vient s'ajouter à la liste avec la première enseigne Louis, un amour de chou que



son promoteur, Nabil Belhadj, espère voir franchiser dans les années à venir. Cet avocat nancéen s'est éloigné du barreau pour développer son concept gourmand autour du chou à la crème (photo : Instagram). Il a créé dix variétés sucrées (citron, chocolat, pistache, framboise... en plus du classique à la crème pâtissière) et est en train d'élaborer des recettes salées qui tiendront du sandwich (pour la garniture) autant que du chou (pour la pâte). L'enseigne est installée au bout de la Grand'Rue et les délicatesses sont fabriquées sur place et vendues pour 2,60 euros pièce (avec des prix dégressifs en fonction de la quantité). Café, thé et softs maison accompagnent les desserts. fc

L'ENDROIT

Bistro Quai

Peu d'établissements de la Moselle peuvent se targuer d'avoir une vue aussi directe sur l'eau que le Bistro Quai à Grevenmacher. Sa longue terrasse côté rivière (photo : fc) offre un attrait supplémentaire à cet établissement qui connaît un joyeux renouveau avec l'arrivée d'un nouveau chef en la personne de Joël Schaeffer. Après avoir été pendant quinze années à la tête de son propre restaurant, à peine plus au nord, à Mertert, il retrouve le plaisir de la cuisine et peut ici oublier la paperasse et les soucis administratifs. Il n'a pas



bouleversé la carte et garde les grands classiques de la brasserie à la luxembourgeoise avec une très généreuse bouchée à la reine ou un incontournable jambon-frites (après avoir espéré offrir des frites maison, il a dû se rendre à l'évidence : 850 kg de pommes de terre englouties chaque mois, c'est trop pour l'équipe). Mais il a ajouté quelques plats signatures comme le carpaccio de pieds de porc ou un bœuf en croûte de pinot noir. En hiver, on annonce un chalet avec spécialités fromagères. fc

